

Université 
de Montréal
et du monde.

Faculté de musique
Études de 1^{er} cycle



Annuaire général 2021-2022
registraire.umontreal.ca

Table des matières

Introduction	8-1
PROGRAMMES	
1-600-1-0 Baccalauréat en musique - Général (B. Mus.)	8-1
1-600-1-1 Baccalauréat en musique (B. Mus.)	8-7
1-605-1-6 Baccalauréat en musique - Interprétation jazz (B. Mus.)	8-12
1-605-1-8 Bacc. en musique - Interprétation instruments classiques (B. Mus.)	8-15
1-605-1-9 Baccalauréat en musique - Interprétation chant classique (B. Mus.)	8-21
1-610-1-3 Baccalauréat en musique - Composition instrumentale (B. Mus.)	8-23
1-610-1-4 Baccalauréat en musique - Composition mixte (B. Mus.)	8-28
1-610-2-6 Majeure en composition et arrangement jazz	8-33
1-610-4-6 Mineure en composition et arrangement jazz	8-36
1-615-1-1 Baccalauréat en musicologie (B. Mus.)	8-37
1-615-1-2 Baccalauréat en musiques numériques (B. Mus.)	8-41
1-615-2-1 Majeure en musiques numériques	8-45
1-615-2-2 Majeure en musiques, histoire et sociétés	8-46
1-615-2-6 Majeure en jazz et musiques du monde	8-48
1-615-4-1 Mineure en musiques numériques	8-50
1-615-4-2 Mineure en musiques, histoire et sociétés	8-52
1-615-5-0 Certificat en musique et arts	8-53
1-620-1-1 Baccalauréat en musique - Écriture (B. Mus.)	8-54
1-620-2-0 Majeure en écriture musicale	8-59
1-620-4-0 Mineure en écriture musicale	8-60
1-955-4-4 Programme d'accès aux études universitaires en musique	8-62

FACULTÉ DE MUSIQUE

Information à jour le 15 juin 2021

INTRODUCTION

Depuis sa fondation en 1950, la Faculté de musique de l'Université de Montréal a contribué au développement des connaissances, de la pratique et de la diffusion musicales, dans notre société et dans le monde en général, en s'appuyant sur des normes d'excellence de niveau international.

La mission de la Faculté comporte trois volets distincts bien qu'étroitement reliés :

- La formation de créateurs, d'interprètes, de pédagogues, d'animateurs et de chercheurs en musique par le biais de programmes d'enseignement qui touchent à la plupart des grands secteurs de l'activité musicale, tant au premier cycle qu'aux cycles supérieurs, et qui soutiennent à la fois la spécialisation de haut niveau et l'interdisciplinarité;
- La recherche menant aussi bien au développement des connaissances et des pratiques de la musique qu'à la création d'œuvres et de moyens originaux pour promouvoir la musique sous ses différentes formes;
- La contribution à la vie musicale de la société par des activités de formation et d'animation, des programmes de concerts, des conférences et manifestations publiques, ainsi que par des formes très diverses de diffusion et de publication.

Pour réaliser sa mission, la Faculté de musique s'appuie sur la pluridisciplinarité de ses activités, ainsi que sur la complémentarité essentielle entre enseignement et recherche, entre pratiques et connaissances théoriques, pour maintenir la place active qu'elle occupe dans son environnement urbain et dans le milieu culturel québécois.

Aujourd'hui, grâce au dynamisme de plus de 40 professeurs réguliers et de quelque 120 enseignants à temps partiel, la Faculté de musique accueille près de 650 étudiants répartis dans ses différents programmes d'études, dont le tiers aux cycles supérieurs. Elle dispose également d'un centre de recherche, l'Observatoire interdisciplinaire de recherche et de création en musique (OICRM), qui réunit plus d'une centaine de chercheurs et chercheurs-créateurs en musique d'universités québécoises, canadiennes et étrangères.

Par le nombre global d'étudiants qu'elle accueille, la Faculté se classe deuxième en importance parmi les institutions d'enseignement musical au Québec et troisième au Canada, et toute première par le nombre d'étudiants inscrits à ses programmes de deuxième et de troisième cycles, et ce, tant au Québec qu'au Canada.

Plusieurs de ses diplômés mènent aujourd'hui des carrières reconnues et occupent des postes de leaders dans le domaine des arts, de l'éducation, de la médiation culturelle, de l'administration culturelle et des communications.

COORDONNÉES GÉNÉRALES DE LA FACULTÉ

Pavillon de la Faculté de musique
200, av. Vincent-d'Indy
Montréal (Québec), H2V 2T2

Adresse postale

C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec), H3C 3J7

Téléphone : 514 343-6427
Courriel : musique@umontreal.ca
Web : www.musique.umontreal.ca

DIRECTION

Doyenne : Nathalie Fernando

Vice-doyen aux études de 1er cycle, aux affaires professorales et à la vie facultaire, et Secrétaire de faculté : Mathieu Lussier

Vice-doyen aux études de cycles supérieurs et à la recherche : Pierre Michaud

Vice-doyen au recrutement, aux affaires internationales et aux relations interinstitutionnelles : Francis Perron

Vice-doyen associé au développement de la présence numérique et aux engagements sociétaux : Jean-Michaël Lavoie

Directrice administrative : Lucie Height

Directeur des affaires publiques : Jean-Claude Bernier (par intérim)

FRAIS FACULTAIRES

À l'admission, la Faculté de musique exige des frais pour l'audition, l'entrevue et/ou les tests, quel que soit leur nombre (la somme n'est déboursée qu'une seule fois, tout au long du parcours académique de l'étudiant à la Faculté). Ces frais ne sont pas remboursables.

Certains frais supplémentaires trimestriels sont exigés des étudiants pour l'utilisation des équipements sonores de la Faculté; le montant des frais dépend du statut de l'étudiant.

ACTIVITÉS PUBLIQUES

Les activités publiques de la Faculté comprennent, entre autres, les conférences, les cours de maître, les récitals et concerts donnés par les étudiants, les professeurs et les artistes invités. Les étudiants sont également appelés à se produire dans le cadre des différents ateliers, ainsi qu'avec différents ensembles (OUM, Big Band, etc.) et dans le cadre de séries telles que « Les profs de l'UdeM en concert » et « Ultrasons ».

Programme 1-600-1-0

Version 14 (A12)

Baccalauréat en musique (B. Mus.)

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 15 crédits par trimestre, sauf exception autorisée par l'autorité compétente. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de 9 crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

- L'étudiant ne peut s'inscrire à un cours d'instrument s'il n'est inscrit à deux cours théoriques.
- L'étudiant doit suivre les cours MUS 1004 et 1005 Solfège dictée 1 et 2 en première année à moins qu'il soit tenu de réussir des cours de mise à niveau, auquel cas il devra les suivre au moment indiqué par l'autorité compétente.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui a réussi les tests de solfège et dictée imposés à l'admission avec la note D doit suivre et réussir les cours de mise à niveau MUS 1100I et 1100J Apprentissage auditif tonal 1 et 2 dès sa première année d'inscription (tous sauf jazz enrichi) ou les cours de mise à niveau MUS 1100Y et 1100Z (pour jazz enrichi seulement).

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de six années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue à un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au baccalauréat en musique (B. Mus.).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Il est offert avec un tronc commun (segment 01 et segment 02) et neuf orientations :

- orientation Cordes (segment 70)
- orientation Cuivres (segment 71)
- orientation Bois (segment 72)
- orientation Instruments anciens (segment 73)
- orientation Claviers (segment 74)
- orientation Chant et autres instruments (segment 75)
- orientation Jazz (segment 76)
- orientation Vers interprétation chant (segment 77)
- orientation Jazz enrichi (segment 78).

Les crédits du baccalauréat (tronc commun et orientation) sont répartis de la façon suivante :

- pour les sept premières orientations : 33 crédits obligatoires, 48 crédits à option et 9 crédits au choix
- pour l'orientation Vers interprétation chant : 45 crédits obligatoires, 39 crédits à option et 6 crédits au choix
- pour l'orientation Jazz enrichi : 21 crédits obligatoires, 63 à crédits à option et 6 crédits au choix.

Segment 01 Commun aux neuf orientations

Tous les crédits du Tronc commun sont à option.

Bloc 01A Histoire de la musique 1

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

MUL 1101	3	Histoire générale de la musique 1
MUL 1102	3	Histoire générale de la musique 2
MUL 1105	3	Histoire de la musique baroque
MUL 1106	3	Histoire de la musique classique
MUL 1107	3	Histoire de la musique romantique
MUL 1115	3	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance
MUL 3331	3	Théories et contextes de la musique ancienne

Bloc 01B Histoire de la musique 2

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

MUL 1116	3	Histoire de la musique moderne
MUL 1117	3	Histoire de la musique contemporaine
MUL 2119	3	Histoire de la musique de film

Bloc 01C Histoire de la musique 3

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

MUL 1121	3	Histoire de la musique populaire anglophone
MUL 2115	3	Histoire et analyse du jazz - Origines
MUL 2116	3	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945
MUL 2117	3	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959
MUL 2118	3	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui

Bloc 01D Littérature

Option - Maximum 9 crédits.

MUL 3208X	3	Histoire de la musique électro
-----------	---	--------------------------------

Bloc 01E Science de la musique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

MUL 1134	3	Introduction à la musicologie
MUL 1245	3	Esthétique musicale
MUL 2210	3	Musicologie comparée contemporaine
MUL 2450	3	Historiographique musicale et analyse
MUL 3314	3	Introduction à l'ethnomusicologie

MUL 3334	3	Introduction à la sociomusicologie
MUL 3344	3	Sociomusicologie contemporaine
MUS 1217	3	Typologie et morphologie sonores
MUS 1300	3	Acoustique musicale
MUS 3321	3	Psychoacoustique musicale

Bloc 01F Analyse

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

Les cours MTE 12041 et MTE 12042 sont équivalents au cours MTE 1204.

MTE 12041	0	Analyse du discours harmonique tonal 1
MTE 12042	6	Analyse du discours harmonique tonal 2
MTE 1205	3	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 1
MTE 1206	3	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 2
MTE 2212	3	Analyse musicale 3
MTE 3300	3	Analyse de la musique électroacoustique
MUL 2109	3	Analyse des musiques de film

Bloc 01G Grands ensembles

Option - Minimum 4 crédits, maximum 12 crédits.

MUE 1281	1	Chorale
MUE 1282	1	Chorale
MUE 1283	1	Chorale
MUE 1284	1	Chorale
MUE 1285	1	Chorale
MUE 1286	1	Chorale
MUE 1287	1	Chorale
MUE 1288	1	Chorale
MUE 1341	1	Gamelan
MUE 1342	1	Gamelan
MUE 1343	1	Gamelan
MUE 1344	1	Gamelan
MUE 1345	1	Gamelan
MUE 1346	1	Gamelan
MUE 1347	1	Gamelan
MUE 1348	1	Gamelan
MUE 1361	1	Chorale jazz
MUE 1362	1	Chorale jazz
MUE 1363	1	Chorale jazz
MUE 1364	1	Chorale jazz
MUE 1365	1	Chorale jazz
MUE 1366	1	Chorale jazz
MUE 1367	1	Chorale jazz
MUE 1368	1	Chorale jazz
MUE 1431	2	Harmonie de concert
MUE 1432	2	Harmonie de concert
MUE 1433	2	Harmonie de concert
MUE 1434	2	Harmonie de concert
MUE 1435	2	Harmonie de concert
MUE 1436	2	Harmonie de concert
MUE 1441	2	Orchestre
MUE 1442	2	Orchestre
MUE 1443	2	Orchestre
MUE 1444	2	Orchestre

MUE 1445	2	Orchestre
MUE 1446	2	Orchestre
MUE 1471	2	Ensemble Big Band
MUE 1472	2	Ensemble Big Band
MUE 1473	2	Ensemble Big Band
MUE 1474	2	Ensemble Big Band
MUE 1475	2	Ensemble Big Band
MUE 1476	2	Ensemble Big Band
MUE 1551	2	Jam-Session 1
MUE 1552	2	Jam-Session 2
MUE 1611	2	Orchestre de chambre jazz
MUE 1612	2	Orchestre de chambre jazz
MUE 1613	2	Orchestre de chambre jazz
MUE 1614	2	Orchestre de chambre jazz
MUE 1615	2	Orchestre de chambre jazz
MUE 1616	2	Orchestre de chambre jazz

Bloc 01H Autres ensembles*Option - Maximum 6 crédits.*

MUE 1151	1	Atelier de musique baroque
MUE 1152	1	Atelier de musique baroque
MUE 1153	1	Atelier de musique baroque
MUE 1154	1	Atelier de musique baroque
MUE 1155	1	Atelier de musique baroque
MUE 1156	1	Atelier de musique baroque
MUE 1161	1	Atelier de musique contemporaine 1
MUE 1162	1	Atelier de musique contemporaine 2
MUE 1241	1	Ensemble musique de chambre
MUE 1242	1	Ensemble musique de chambre
MUE 1243	1	Ensemble musique de chambre
MUE 1244	1	Ensemble musique de chambre
MUE 1245	1	Ensemble musique de chambre
MUE 1246	1	Ensemble musique de chambre
MUE 1261	1	Ensemble
MUE 1262	1	Ensemble
MUE 1263	1	Ensemble
MUE 1264	1	Ensemble
MUE 1265	1	Ensemble
MUE 1266	1	Ensemble
MUE 1491	1	Atelier d'improvisation
MUE 1492	1	Atelier d'improvisation
MUE 1493	1	Atelier d'improvisation
MUE 1494	1	Atelier d'improvisation
MUE 1495	1	Atelier d'improvisation
MUE 1496	1	Atelier d'improvisation
MUE 1501	1	Ensemble de guitares jazz
MUE 1502	1	Ensemble de guitares jazz
MUE 1503	1	Ensemble de guitares jazz
MUE 1504	1	Ensemble de guitares jazz
MUE 1505	1	Ensemble de guitares jazz
MUE 1506	1	Ensemble de guitares jazz

Bloc 01I Langues*Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.*

ALL 1901	3	Allemand 1 (niveau A1.1)
ALL 1902	3	Allemand 2 (niveau A1.2)
ALL 1903	3	Allemand 3 (niveau A2.1)
ALL 1904	3	Allemand 4 (niveau A2.2)
ALL 1905	3	Allemand 5 (niveau B1.1)
ALL 1906	3	Allemand 6 (niveau B1.2)
ANG 1903	3	Anglais 3 (niveau B1.1)
ANG 1904	3	Anglais 4 (niveau B1.2)
ANG 1905	3	Anglais 5 (niveau B2.1)
ANG 1906	3	Anglais 6 (niveau B2.2)
ANG 1911	3	Lire en anglais 1 (niveau B1)
ESP 1901	3	Espagnol 1 (niveau A1)
ESP 1902	3	Espagnol 2 (niveau A2)
ESP 1903	3	Espagnol 3 (niveau B1.1)
ESP 1904	3	Espagnol 4 (niveau B1.2)
ITL 1901	3	Italien 1 (niveau A1)
ITL 1902	3	Italien 2 (niveau A2)
ITL 1903	3	Italien 3 (niveau B1.1)
ITL 1904	3	Italien 4 (niveau B1.2)

Bloc 01J Complément de formation*Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.*

DRT 3812	3	Le droit d'auteur en musique
EMU 1310	1	Technique de direction
EMU 1320	2	Technique de direction avec application
MTE 1110	3	Contrepoint 1
MTE 1111	3	Contrepoint 2
MTE 1315	3	Harmonie jazz 1
MTE 1316	3	Harmonie jazz 2
MTE 2116	3	Instrumentation
MTE 2117	3	Orchestration par section
MTE 2315	3	Arrangement jazz 1
MTE 2316	3	Arrangement jazz 2
MTE 3010	3	Harmonie avancée 1
MTE 3011	3	Harmonie avancée 2
MTE 3116	3	Orchestration symphonique 1
MUL 11101	0	Soutien à la rédaction en musique 1
MUL 11102	3	Soutien à la rédaction en musique 2
MUL 1246	3	Appréciation musicale des musiques du monde
MUL 3344	3	Sociomusicologie contemporaine
MUS 1127	3	Création de maquettes audio/MIDI
MUS 1321	3	Analyse, synthèse et traitement des sons
MUS 1323	3	Création musicale en langage Python 1
MUS 1330	3	Techniques d'enregistrement stéréo et sonorisation
MUS 1331	3	Techniques d'enregistrement en studio et mixage
MUS 2004	3	Solfège et dictée 3
MUS 2005	3	Solfège et dictée 4
MUS 2135	3	Musique, institutions et politiques culturelles
MUS 2204B	1	Atelier de lecture vocale 1
MUS 2205B	1	Atelier de lecture vocale 2
MUS 2325	3	Prise de son créative

MUS 3101X	3	Composition spectrale et algorithmique 1
MUS 3321	3	Psychoacoustique musicale
MUS 3322X	3	Acoustique des instruments de musique
MUS 3323	3	Musique de création et technologies
MUS 3324X	3	Traitement sonore en temps réel 1
MUS 3329X	3	Projet en informatique musicale

Segment 02 Commun aux huit premières orientations

Tous les crédits du Tronc commun sont obligatoires.

Bloc 02A

Obligatoire - 33 crédits.

MTE 1220	3	Harmonie 1
MTE 1221	3	Harmonie 2
MTE 2210	3	Analyse musicale 1
MTE 2211	3	Analyse musicale 2
MUL 1132	3	Méthodologie en musique
MUL 1246	3	Appréciation musicale des musiques du monde
MUL 3332	3	Écrire sur la musique
MUL 3333X	3	Courants historiques en musique, art et société
MUS 1004	3	Solfège et dictée 1
MUS 1005	3	Solfège et dictée 2
MUS 2134	3	Le métier du musicien

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes

L'Orientatation comporte de 3 à 13 crédits à option et 9 crédits au choix.

Bloc 70A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 13 crédits.

MUI 1103A	3	Alto 1
MUI 1103B	3	Alto 2
MUI 1104V	4	Alto 1
MUI 1104W	4	Alto 2
MUI 1162A	2	Connaissance du clavier 1
MUI 1162B	2	Connaissance du clavier 2
MUI 1173A	3	Contrebasse 1
MUI 1173B	3	Contrebasse 2
MUI 1174V	4	Contrebasse 1
MUI 1174W	4	Contrebasse 2
MUI 1303A	3	Violon 1
MUI 1303B	3	Violon 2
MUI 1304V	4	Violon 1
MUI 1304W	4	Violon 2
MUI 1313A	3	Violoncelle 1
MUI 1313B	3	Violoncelle 2
MUI 1314V	4	Violoncelle 1
MUI 1314W	4	Violoncelle 2
MUI 2103A	3	Alto 3
MUI 2173A	3	Contrebasse 3
MUI 2303A	3	Violon 3
MUI 2313A	3	Violoncelle 3

Bloc 70Z

Choix - 9 crédits.

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres

L'Orientatation comporte de 3 à 19 crédits à option et 9 crédits au choix.

Bloc 71A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 13 crédits.

MUI 1162A	2	Connaissance du clavier 1
MUI 1162B	2	Connaissance du clavier 2
MUI 1183A	3	Cor 1
MUI 1183B	3	Cor 2
MUI 1273A	3	Trombone 1
MUI 1273B	3	Trombone 2
MUI 1283A	3	Trompette 1
MUI 1283B	3	Trompette 2
MUI 1293A	3	Tuba 1
MUI 1293B	3	Tuba 2
MUI 2183A	3	Cor 3
MUI 2273A	3	Trombone 3
MUI 2283A	3	Trompette 3
MUI 2293A	3	Tuba 3

Bloc 71B Ensemble

Option - Maximum 6 crédits.

MUE 1211	1	Ensemble cuivres
MUE 1212	1	Ensemble cuivres
MUE 1213	1	Ensemble cuivres
MUE 1214	1	Ensemble cuivres
MUE 1215	1	Ensemble cuivres
MUE 1216	1	Ensemble cuivres
MUE 1251	1	Ensemble d'instruments à vent
MUE 1252	1	Ensemble d'instruments à vent
MUE 1253	1	Ensemble d'instruments à vent
MUE 1254	1	Ensemble d'instruments à vent
MUE 1255	1	Ensemble d'instruments à vent
MUE 1256	1	Ensemble d'instruments à vent
MUE 1541	1	Ensemble de trombones
MUE 1542	1	Ensemble de trombones
MUE 1543	1	Ensemble de trombones
MUE 1544	1	Ensemble de trombones
MUE 1545	1	Ensemble de trombones
MUE 1546	1	Ensemble de trombones
MUE 3441	2	Traits d'orchestre-cuivres 1
MUE 3442	2	Traits d'orchestre-cuivres 2
MUE 3443	2	Traits d'orchestre-cuivres 3
MUE 3444	2	Traits d'orchestre-cuivres 4
MUE 3445	2	Traits d'orchestre-cuivres 5
MUE 3446	2	Traits d'orchestre-cuivres 6

Bloc 71Z

Choix - 9 crédits.

Segment 72 Propre à l'orientation Bois

L'Orientatation comporte de 3 à 19 crédits à option et 9 crédits au choix.

Bloc 72A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 13 crédits.

MUI 1123A	3	Basson 1
-----------	---	----------

MUI 1123B	3	Basson 2
MUI 1143A	3	Clarinette 1
MUI 1143B	3	Clarinette 2
MUI 1162A	2	Connaissance du clavier 1
MUI 1162B	2	Connaissance du clavier 2
MUI 1193A	3	Flûte traversière 1
MUI 1193B	3	Flûte traversière 2
MUI 1223A	3	Hautbois 1
MUI 1223B	3	Hautbois 2
MUI 1263A	3	Saxophone 1
MUI 1263B	3	Saxophone 2
MUI 2123A	3	Basson 3
MUI 2143A	3	Clarinette 3
MUI 2193A	3	Flûte traversière 3
MUI 2223A	3	Hautbois 3
MUI 2263A	3	Saxophone 3

Bloc 72B Ensemble*Option - Maximum 6 crédits.*

MUE 1221	1	Ensemble flûtes
MUE 1222	1	Ensemble flûtes
MUE 1223	1	Ensemble flûtes
MUE 1224	1	Ensemble flûtes
MUE 1225	1	Ensemble flûtes
MUE 1226	1	Ensemble flûtes
MUE 1251	1	Ensemble d'instruments à vent
MUE 1252	1	Ensemble d'instruments à vent
MUE 1253	1	Ensemble d'instruments à vent
MUE 1254	1	Ensemble d'instruments à vent
MUE 1255	1	Ensemble d'instruments à vent
MUE 1256	1	Ensemble d'instruments à vent
MUE 1271	1	Quatuor de saxophones
MUE 1272	1	Quatuor de saxophones
MUE 1273	1	Quatuor de saxophones
MUE 1274	1	Quatuor de saxophones
MUE 1275	1	Quatuor de saxophones
MUE 1276	1	Quatuor de saxophones
MUE 1381	1	Ensemble clarinettes
MUE 1382	1	Ensemble clarinettes
MUE 1383	1	Ensemble clarinettes
MUE 1384	1	Ensemble clarinettes
MUE 1385	1	Ensemble clarinettes
MUE 1386	1	Ensemble clarinettes

Bloc 72Z*Choix - 9 crédits.***Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens**

L'Orientation comporte de 3 à 13 crédits à option et 9 crédits au choix.

Bloc 73A Instrument*Option - Minimum 3 crédits, maximum 13 crédits.*

MUI 1023A	3	Flûte baroque 1
MUI 1023B	3	Flûte baroque 2

MUI 1033A	3	Flûte à bec 1
MUI 1033B	3	Flûte à bec 2
MUI 1043A	3	Hautbois baroque 1
MUI 1043B	3	Hautbois baroque 2
MUI 1053A	3	Luth 1
MUI 1053B	3	Luth 2
MUI 1073A	3	Violon baroque 1
MUI 1073B	3	Violon baroque 2
MUI 1083A	3	Viole de gambe 1
MUI 1083B	3	Viole de gambe 2
MUI 1162A	2	Connaissance du clavier 1
MUI 1162B	2	Connaissance du clavier 2
MUI 2023A	3	Flûte baroque 3
MUI 2033A	3	Flûte à bec 3
MUI 2043A	3	Hautbois baroque 3
MUI 2053A	3	Luth 3
MUI 2073A	3	Violon baroque 3
MUI 2083A	3	Viole de gambe 3

Bloc 73Z*Choix - 9 crédits.***Segment 74 Propre à l'orientation Claviers**

L'Orientation comporte de 3 à 19 crédits à option et 9 crédits au choix.

Bloc 74A Instrument*Option - Minimum 3 crédits, maximum 13 crédits.*

MUI 1153A	3	Clavecin 1
MUI 1153B	3	Clavecin 2
MUI 1162A	2	Connaissance du clavier 1
MUI 1162B	2	Connaissance du clavier 2
MUI 1233A	3	Orgue 1
MUI 1233B	3	Orgue 2
MUI 1253A	3	Piano 1
MUI 1253B	3	Piano 2
MUI 2153A	3	Clavecin 3
MUI 2162A	2	Connaissance du clavier 3
MUI 2233A	3	Orgue 3
MUI 2253A	3	Piano 3

Bloc 74B Ensemble*Option - Maximum 6 crédits.*

MUE 1191	1	Ensemble claviers
MUE 1192	1	Ensemble claviers
MUE 1193	1	Ensemble claviers
MUE 1194	1	Ensemble claviers
MUE 1195	1	Ensemble claviers
MUE 1196	1	Ensemble claviers

Bloc 74Z*Choix - 9 crédits.***Segment 75 Propre à l'orientation Chant et autres instruments**

L'Orientation comporte de 3 à 19 crédits à option et 9 crédits au choix.

Bloc 75A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 13 crédits.

MUI 1132A	2	Chant 1
MUI 1132B	2	Chant 2
MUI 1162A	2	Connaissance du clavier 1
MUI 1162B	2	Connaissance du clavier 2
MUI 1203A	3	Guitare 1
MUI 1203B	3	Guitare 2
MUI 1213A	3	Harpe 1
MUI 1213B	3	Harpe 2
MUI 1243A	3	Percussion 1
MUI 1243B	3	Percussion 2
MUI 2132A	2	Chant 3
MUI 2203A	3	Guitare 3
MUI 2213A	3	Harpe 3
MUI 2243A	3	Percussion 3

Bloc 75B Ensemble

Option - Maximum 6 crédits.

MUE 1171	1	Atelier de percussion
MUE 1172	1	Atelier de percussion
MUE 1173	1	Atelier de percussion
MUE 1174	1	Atelier de percussion
MUE 1175	1	Atelier de percussion
MUE 1176	1	Atelier de percussion
MUE 1231	1	Ensemble guitares
MUE 1232	1	Ensemble guitares
MUE 1233	1	Ensemble guitares
MUE 1234	1	Ensemble guitares
MUE 1235	1	Ensemble guitares
MUE 1236	1	Ensemble guitares

Bloc 75Z

Choix - 9 crédits.

Segment 76 Propre à l'orientation Jazz

L'Orientation comporte de 3 à 13 crédits à option et 9 crédits au choix.

Bloc 76A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 13 crédits.

MUI 1162A	2	Connaissance du clavier 1
MUI 1162B	2	Connaissance du clavier 2
MUI 1403A	3	Basse électrique 1
MUI 1403B	3	Basse électrique 2
MUI 1413A	3	Batterie 1
MUI 1413B	3	Batterie 2
MUI 1423A	3	Chant jazz 1
MUI 1423B	3	Chant jazz 2
MUI 1453A	3	Guitare jazz 1
MUI 1453B	3	Guitare jazz 2
MUI 1463A	3	Piano jazz 1
MUI 1463B	3	Piano jazz 2
MUI 1473A	3	Saxophone jazz 1
MUI 1473B	3	Saxophone jazz 2
MUI 1483A	3	Trompette jazz 1

MUI 1483B	3	Trompette jazz 2
MUI 1523A	3	Trombone jazz 1
MUI 1523B	3	Trombone jazz 2
MUI 1533A	3	Contrebasse jazz 1
MUI 1533B	3	Contrebasse jazz 2
MUI 2403A	3	Basse électrique 3
MUI 2413A	3	Batterie 3
MUI 2423A	3	Chant jazz 3
MUI 2453A	3	Guitare jazz 3
MUI 2463A	3	Piano jazz 3
MUI 2473A	3	Saxophone jazz 3
MUI 2483A	3	Trompette jazz 3
MUI 2523A	3	Trombone jazz 3
MUI 2533A	3	Contrebasse jazz 3
MUI 2543A	3	Harmonica jazz 3

Bloc 76Z

Choix - 9 crédits.

Segment 77 Propre à l'orientation Vers interprétation chant

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires, au maximum, 6 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 77A

Obligatoire - 12 crédits.

MIN 1096	2	Techniques de jeu scénique 1
MIN 1941	1	Diction lyrique allemande 1
MIN 1942	1	Diction lyrique allemande 2
MIN 1961	1	Diction lyrique italienne 1
MIN 1962	1	Diction lyrique italienne 2
MUI 1133V	3	Chant 1
MUI 1133W	3	Chant 2

Bloc 77B Formation complémentaire

Option - Maximum 6 crédits.

MIN 1097	2	Techniques de jeu scénique 2
MUE 1301	1	Ensemble vocal
MUE 1302	1	Ensemble vocal
MUE 1451	1	Choeur d'opéra
MUE 1452	1	Choeur d'opéra
MUE 1481	2	Choeur d'opéra
MUE 1482	2	Choeur d'opéra

Bloc 77Z

Choix - 6 crédits.

Segment 78 Propre à l'orientation Jazz enrichi

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires, de 14 à 34 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 78A

Obligatoire - 21 crédits.

MUL 1132	3	Méthodologie en musique
MUL 1246	3	Appréciation musicale des musiques du monde
MUL 3332	3	Écrire sur la musique
MUL 3333X	3	Courants historiques en musique, art et société
MUS 1211	3	Solfège et dictée jazz 1

MUS 1212	3	Solfège et dictée jazz 2
MUS 2134	3	Le métier du musicien

Bloc 78B Théorie et mise en pratique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 16 crédits.

MCT 1301	3	Atelier de composition jazz 1
MCT 1302	3	Atelier de composition jazz 2
MIN 1098	2	Improvisation jazz 1
MIN 1099	2	Improvisation jazz 2
MIN 1791	2	Harmonie jazz au clavier 1
MIN 1792	2	Harmonie jazz au clavier 2
MUS 2213	3	Éléments de jazz 1
MUS 2214	3	Éléments de jazz 2

Bloc 78C Instrument

Option - Minimum 8 crédits, maximum 18 crédits.

MUI 1403A	3	Basse électrique 1
MUI 1403B	3	Basse électrique 2
MUI 1413A	3	Batterie 1
MUI 1413B	3	Batterie 2
MUI 1423A	3	Chant jazz 1
MUI 1423B	3	Chant jazz 2
MUI 1453A	3	Guitare jazz 1
MUI 1453B	3	Guitare jazz 2
MUI 1463A	3	Piano jazz 1
MUI 1463B	3	Piano jazz 2
MUI 1473A	3	Saxophone jazz 1
MUI 1473B	3	Saxophone jazz 2
MUI 1483A	3	Trompette jazz 1
MUI 1483B	3	Trompette jazz 2
MUI 1523A	3	Trombone jazz 1
MUI 1523B	3	Trombone jazz 2
MUI 1533A	3	Contrebasse jazz 1
MUI 1533B	3	Contrebasse jazz 2
MUI 2403A	3	Basse électrique 3
MUI 2403B	3	Basse électrique 4
MUI 2413A	3	Batterie 3
MUI 2413B	3	Batterie 4
MUI 2423A	3	Chant jazz 3
MUI 2423B	3	Chant jazz 4
MUI 2453A	3	Guitare jazz 3
MUI 2453B	3	Guitare jazz 4
MUI 2463A	3	Piano jazz 3
MUI 2463B	3	Piano jazz 4
MUI 2473A	3	Saxophone jazz 3
MUI 2473B	3	Saxophone jazz 4
MUI 2483A	3	Trompette jazz 3
MUI 2483B	3	Trompette jazz 4
MUI 2523A	3	Trombone jazz 3
MUI 2523B	3	Trombone jazz 4
MUI 2533A	3	Contrebasse jazz 3
MUI 2533B	3	Contrebasse jazz 4

MUI 2543A	3	Harmonica jazz 3
MUI 2543B	3	Harmonica jazz 4
MUI 3403A	3	Basse électrique 5
MUI 3403B	3	Basse électrique 6
MUI 3413A	3	Batterie 5
MUI 3413B	3	Batterie 6
MUI 3423A	3	Chant jazz 5
MUI 3423B	3	Chant jazz 6
MUI 3453A	3	Guitare jazz 5
MUI 3453B	3	Guitare jazz 6
MUI 3463A	3	Piano jazz 5
MUI 3463B	3	Piano jazz 6
MUI 3473A	3	Saxophone jazz 5
MUI 3473B	3	Saxophone jazz 6
MUI 3483A	3	Trompette jazz 5
MUI 3483B	3	Trompette jazz 6
MUI 3523A	3	Trombone jazz 5
MUI 3523B	3	Trombone jazz 6
MUI 3533A	3	Contrebasse jazz 5
MUI 3533B	3	Contrebasse jazz 6
MUI 3543A	3	Harmonica jazz 5
MUI 3543B	3	Harmonica jazz 6

Bloc 78Z

Choix - 6 crédits.

 Programme 1-600-1-1

 Version 00 (A16)

Baccalauréat en musique (B. Mus.)**OBJECTIFS**

Basé sur l'acquisition de connaissances générales, ce programme offre un cursus complet et solide qui s'ouvre autant à l'interprétation et à la composition qu'à la musicologie et à l'écriture. Une telle formation permet d'acquérir un sérieux bagage musical, de mûrir un projet de carrière ou de s'orienter par la suite vers un programme spécialisé en musique.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 15 crédits par trimestre, sauf exception autorisée par l'autorité compétente. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de 9 crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

- L'étudiant est admis dans ce segment du programme sur analyse du dossier. Il doit en faire la demande par écrit auprès du responsable de programme. Sa moyenne doit être de 3,7 minimum, et il doit avoir complété au moins 45 crédits du programme. L'étudiant doit faire 12 crédits pour compléter le cheminement honor, lesquels se répartissent comme suit: - 2 à 3 séminaires choisis dans la banque de séminaires offerts aux cycles supérieurs - 1 ou 2 travaux dirigés (20 à 30 pages chacun) sous la direction d'un professeur.
- L'étudiant ne peut s'inscrire à un cours d'instrument s'il n'est inscrit à deux cours

théoriques.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de six années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue à un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au baccalauréat en musique (B. Mus.).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Il est offert avec un tronc commun (segment 01 à 03) et deux orientations :

- Orientation Instrument (segment 83)

- Orientation Connaissance du clavier (segment 84)

Les crédits du baccalauréat (tronc commun et orientation) sont répartis de la façon suivante :

Pour les deux orientations (Instrument et Connaissance du clavier) :15 crédits obligatoires, 69 crédits à option, et 6 crédits au choix.

Le parcours Honor (bloc 01V) inclut 12 crédits répartis entre des travaux dirigés de premier cycle et des séminaires de deuxième cycle.

Segment 01 Connaissances fondamentales en musique

Le segment comporte 15 crédits obligatoires et un minimum de 30 crédits à option.

Bloc 01A

Obligatoire - 15 crédits.

MTE 2210	3	Analyse musicale 1
MTE 2211	3	Analyse musicale 2
MUL 1101	3	Histoire générale de la musique 1
MUL 1102	3	Histoire générale de la musique 2
MUL 1132	3	Méthodologie en musique

Bloc 01B Formation auditive et théorie musicale

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

****NOTE :** Pour l'inscription aux cours suivants : MUS1001-1002, MUS1100I-J, MTE1100- 1120 et MUS1315, vous devez avoir reçu la prescription suite aux tests de classement suivant votre admission.**

MTE 1100	3	Introduction à l'écriture et l'analyse 1
MTE 1120	3	Introduction à l'écriture et l'analyse 2
MUS 1001	3	Formation auditive en musique 1
MUS 1002	3	Formation auditive en musique 2
MUS 1004	3	Solfège et dictée 1
MUS 1005	3	Solfège et dictée 2
MUS 1100I	3	Apprentissage auditif tonal 1
MUS 1100J	3	Apprentissage auditif tonal 2
MUS 1103	3	Formation auditive en musique traditionnelle
MUS 1211	3	Solfège et dictée jazz 1
MUS 1212	3	Solfège et dictée jazz 2
MUS 1315	3	Initiation à la théorie musicale
MUS 2004	3	Solfège et dictée 3
MUS 2005	3	Solfège et dictée 4

MUS 2213	3	Éléments de jazz 1
MUS 2214	3	Éléments de jazz 2

Bloc 01C Histoire

Option - Minimum 12 crédits, maximum 27 crédits.

MUL 1105	3	Histoire de la musique baroque
MUL 1106	3	Histoire de la musique classique
MUL 1107	3	Histoire de la musique romantique
MUL 1115	3	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance
MUL 1116	3	Histoire de la musique moderne
MUL 1117	3	Histoire de la musique contemporaine
MUL 1121	3	Histoire de la musique populaire anglophone
MUL 2115	3	Histoire et analyse du jazz - Origines
MUL 2116	3	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945
MUL 2117	3	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959
MUL 2118	3	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui
MUL 2119	3	Histoire de la musique de film
MUL 3208X	3	Histoire de la musique électro

Bloc 01D Écriture

Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

MTE 1110	3	Contrepoint 1
MTE 1111	3	Contrepoint 2
MTE 1220	3	Harmonie 1
MTE 1220A	1.5	Harmonie 1A (1,5 cr.)
MTE 1220B	1.5	Harmonie 1B (1,5 cr.)
MTE 1221	3	Harmonie 2
MTE 1315	3	Harmonie jazz 1
MTE 1316	3	Harmonie jazz 2
MTE 2116	3	Instrumentation
MTE 2117	3	Orchestration par section
MTE 2315	3	Arrangement jazz 1
MTE 2316	3	Arrangement jazz 2
MTE 3010	3	Harmonie avancée 1
MTE 3011	3	Harmonie avancée 2
MTE 3116	3	Orchestration symphonique 1

Bloc 01E Analyse

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

MTE 12041	0	Analyse du discours harmonique tonal 1
MTE 12042	6	Analyse du discours harmonique tonal 2
MTE 1205	3	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 1
MTE 1206	3	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 2
MTE 2212	3	Analyse musicale 3
MTE 3300	3	Analyse de la musique électroacoustique
MTE 3321	3	Analyse des musiques du monde
MUL 2109	3	Analyse des musiques de film

Bloc 01F Histoire et littérature musicale

Option - Maximum 6 crédits.

MUL 1748	3	Histoire de la mélodie et du lied
MUL 1749	3	Histoire de l'opéra

Bloc 01V Cheminement Honor

Option - Maximum 12 crédits.

NOTE : L'étudiant est admis dans ce segment du programme sur analyse du dossier. Il doit en faire la demande par écrit auprès du responsable de programme. Sa moyenne doit être de 3,7 minimum, et il doit avoir complété au moins 45 crédits du programme. L'étudiant doit faire 12 crédits pour compléter le cheminement Honor, lesquels se répartissent comme suit :

*- 2 ou 3 séminaires choisis dans la banque de séminaires offerts du deuxième cycle ;
- 1 ou 2 travaux dirigés (20 à 30 pages chacun) sous la direction d'un professeur.*

MUS 4000	3	Travaux dirigés en musique 1
MUS 4001	3	Travaux dirigés en musique 2
MUS 6000	3	Séminaire du cheminement Honor
MUS 6001	3	Séminaire du cheminement Honor
MUS 6002	3	Séminaire du cheminement Honor

Segment 02 Connaissances disciplinaires et complémentaires

Le segment comporte un minimum de 6 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 02A Introduction aux théories et sciences de la musique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

MUL 1134	3	Introduction à la musicologie
MUL 1245	3	Esthétique musicale
MUL 3314	3	Introduction à l'ethnomusicologie
MUL 3334	3	Introduction à la sociomusicologie
MUS 1300	3	Acoustique musicale

Bloc 02B Théories et sciences de la musique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

MUL 1246	3	Appréciation musicale des musiques du monde
MUL 2450	3	Historiographique musicale et analyse
MUL 3240X	3	Musicologie cognitive
MUL 3320X	3	Enjeux contemporains des musiques du monde
MUL 3331	3	Théories et contextes de la musique ancienne
MUL 3333X	3	Courants historiques en musique, art et société
MUL 3344	3	Sociomusicologie contemporaine
MUS 2135	3	Musique, institutions et politiques culturelles
MUS 3314X	3	Atelier de musique visuelle 1
MUS 3315X	3	Atelier de musique visuelle 2
MUS 3321	3	Psychoacoustique musicale
MUS 3322X	3	Acoustique des instruments de musique
MUS 3323	3	Musique de création et technologies

Bloc 02C Outils - création, interprétation

Option - Maximum 6 crédits.

EMU 1310	1	Technique de direction
EMU 1320	2	Technique de direction avec application
EMU 2101	3	Pédagogie du jazz
MIN 1088	2	Introduction à l'improvisation jazz 1
MIN 1089	2	Introduction à l'improvisation jazz 2
MIN 1804	3	Processus d'apprentissage en musique
MIN 1810	3	La santé corporelle du musicien
MIN 1820	3	Préparation mentale à la performance musicale
MTE 1503	3	Atelier de composition électroacoustique
MTE 1504	3	Atelier de composition électroacoustique
MUS 1217	3	Typologie et morphologie sonores
MUS 1321	3	Analyse, synthèse et traitement des sons
MUS 1323	3	Création musicale en langage Python 1
MUS 1327	3	Initiation à l'audio pour le jeu vidéo

MUS 2204B	1	Atelier de lecture vocale 1
MUS 2205B	1	Atelier de lecture vocale 2
MUS 2325	3	Prise de son créative
MUS 3324X	3	Traitement sonore en temps réel 1

Bloc 02D Outils

Option - Maximum 6 crédits.

DRT 3812	3	Le droit d'auteur en musique
MUL 11101	0	Soutien à la rédaction en musique 1
MUL 11102	3	Soutien à la rédaction en musique 2
MUL 3332	3	Écrire sur la musique
MUS 1127	3	Création de maquettes audio/MIDI
MUS 2134	3	Le métier du musicien

Bloc 02D Outils

Option - Maximum 6 crédits.

Bloc 02E Cours de langue

Option - Maximum 6 crédits.

Les cours doivent être choisis parmi la liste des cours offerts par le Centre de langues de l'UdeM : allemand, anglais, arabe, chinois, coréen, catalan, espagnol, grec moderne, innu, italien, japonais, portugais et russe. Plusieurs niveaux sont offerts. Consultez le : <http://centre-delangues.umontreal.ca/cours-et-horaires/cours/>.

Bloc 02Z

Choix - 6 crédits.

Segment 03 Pratique musicale collective

Le segment comporte un minimum de 4 crédits à option.

Bloc 03A Petits ensembles

Option - Maximum 6 crédits.

Note : Pour les cours de ce bloc, les étudiants doivent passer une audition et/ou rencontrer le professeur responsable.

MUE 1151	1	Atelier de musique baroque
MUE 1152	1	Atelier de musique baroque
MUE 1153	1	Atelier de musique baroque
MUE 1154	1	Atelier de musique baroque
MUE 1155	1	Atelier de musique baroque
MUE 1156	1	Atelier de musique baroque
MUE 1161	1	Atelier de musique contemporaine 1
MUE 1162	1	Atelier de musique contemporaine 2
MUE 1171	1	Atelier de percussion
MUE 1172	1	Atelier de percussion
MUE 1173	1	Atelier de percussion
MUE 1174	1	Atelier de percussion
MUE 1175	1	Atelier de percussion
MUE 1176	1	Atelier de percussion
MUE 1191	1	Ensemble claviers
MUE 1192	1	Ensemble claviers
MUE 1193	1	Ensemble claviers
MUE 1194	1	Ensemble claviers
MUE 1195	1	Ensemble claviers
MUE 1196	1	Ensemble claviers
MUE 1211	1	Ensemble cuivres
MUE 1212	1	Ensemble cuivres
MUE 1213	1	Ensemble cuivres

MUE 1474	2	Ensemble Big Band	MUI 1183A	3	Cor 1
MUE 1475	2	Ensemble Big Band	MUI 1183B	3	Cor 2
MUE 1476	2	Ensemble Big Band	MUI 1193A	3	Flûte traversière 1
MUE 1551	2	Jam-Session 1	MUI 1193B	3	Flûte traversière 2
MUE 1552	2	Jam-Session 2	MUI 1203A	3	Guitare 1
MUE 1611	2	Orchestre de chambre jazz	MUI 1203B	3	Guitare 2
MUE 1612	2	Orchestre de chambre jazz	MUI 1213A	3	Harpe 1
MUE 1613	2	Orchestre de chambre jazz	MUI 1213B	3	Harpe 2
MUE 1614	2	Orchestre de chambre jazz	MUI 1223A	3	Hautbois 1
MUE 1615	2	Orchestre de chambre jazz	MUI 1223B	3	Hautbois 2
MUE 1616	2	Orchestre de chambre jazz	MUI 1233A	3	Orgue 1
MUE 1631	1	Ensemble de percussions du monde	MUI 1233B	3	Orgue 2
MUE 1632	1	Ensemble de percussions du monde	MUI 1243A	3	Percussion 1
MUE 1633	1	Ensemble de percussions du monde	MUI 1243B	3	Percussion 2
MUE 1634	1	Ensemble de percussions du monde	MUI 1253A	3	Piano 1
MUE 1635	1	Ensemble de percussions du monde	MUI 1253B	3	Piano 2
MUE 1636	1	Ensemble de percussions du monde	MUI 1263A	3	Saxophone 1
			MUI 1263B	3	Saxophone 2
			MUI 1273A	3	Trombone 1
			MUI 1273B	3	Trombone 2
			MUI 1283A	3	Trompette 1
			MUI 1283B	3	Trompette 2
			MUI 1293A	3	Tuba 1
			MUI 1293B	3	Tuba 2
			MUI 1303A	3	Violon 1
			MUI 1303B	3	Violon 2
			MUI 1313A	3	Violoncelle 1
			MUI 1313B	3	Violoncelle 2
			MUI 1403A	3	Basse électrique 1
			MUI 1403B	3	Basse électrique 2
			MUI 1413A	3	Batterie 1
			MUI 1413B	3	Batterie 2
			MUI 1423A	3	Chant jazz 1
			MUI 1423B	3	Chant jazz 2
			MUI 1453A	3	Guitare jazz 1
			MUI 1453B	3	Guitare jazz 2
			MUI 1463A	3	Piano jazz 1
			MUI 1463B	3	Piano jazz 2
			MUI 1473A	3	Saxophone jazz 1
			MUI 1473B	3	Saxophone jazz 2
			MUI 1483A	3	Trompette jazz 1
			MUI 1483B	3	Trompette jazz 2
			MUI 1493A	3	Violon jazz 1
			MUI 1493B	3	Violon jazz 2
			MUI 1523A	3	Trombone jazz 1
			MUI 1523B	3	Trombone jazz 2
			MUI 1533A	3	Contrebasse jazz 1
			MUI 1533B	3	Contrebasse jazz 2
			MUI 1563A	3	Percussions jazz et musiques du monde
			MUI 1563B	3	Percussions jazz et musiques du monde

Segment 83 Propre à l'orientation Pratique musicale individuelle

L'Orientation comporte de 3 à 13 crédits à option.

NOTE : Les cours de ce bloc sont accessibles sur audition. Un étudiant ne peut s'inscrire qu'au cours pour lequel il a été admis. Tout changement d'instrument doit faire l'objet d'une demande écrite et doit être autorisé par la vice-doyenne aux études en interprétation.

Bloc 83A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 13 crédits.

MUI 1023A	3	Flûte baroque 1
MUI 1023B	3	Flûte baroque 2
MUI 1033A	3	Flûte à bec 1
MUI 1033B	3	Flûte à bec 2
MUI 1043A	3	Hautbois baroque 1
MUI 1043B	3	Hautbois baroque 2
MUI 1053A	3	Luth 1
MUI 1053B	3	Luth 2
MUI 1073A	3	Violon baroque 1
MUI 1073B	3	Violon baroque 2
MUI 1083A	3	Viole de gambe 1
MUI 1083B	3	Viole de gambe 2
MUI 1103A	3	Alto 1
MUI 1103B	3	Alto 2
MUI 1123A	3	Basson 1
MUI 1123B	3	Basson 2
MUI 1132A	2	Chant 1
MUI 1132B	2	Chant 2
MUI 1143A	3	Clarinette 1
MUI 1143B	3	Clarinette 2
MUI 1153A	3	Clavecin 1
MUI 1153B	3	Clavecin 2
MUI 1162A	2	Connaissance du clavier 1
MUI 1162B	2	Connaissance du clavier 2
MUI 1173A	3	Contrebasse 1
MUI 1173B	3	Contrebasse 2

MUI 1564A	4	Percussions jazz et musiques du monde
MUI 1703A	3	Basson baroque
MUI 1703B	3	Basson baroque
MUI 1713A	3	Cors baroque et naturel
MUI 1713B	3	Cors baroque et naturel
MUI 1723A	3	Euphonium
MUI 1723B	3	Euphonium
MUI 1733A	3	Violoncelle baroque
MUI 1733B	3	Violoncelle baroque
MUI 2023A	3	Flûte baroque 3
MUI 2033A	3	Flûte à bec 3
MUI 2043A	3	Hautbois baroque 3
MUI 2053A	3	Luth 3
MUI 2073A	3	Violon baroque 3
MUI 2083A	3	Viole de gambe 3
MUI 2103A	3	Alto 3
MUI 2123A	3	Basson 3
MUI 2132A	2	Chant 3
MUI 2143A	3	Clarinete 3
MUI 2153A	3	Clavecin 3
MUI 2162A	2	Connaissance du clavier 3
MUI 2162B	2	Connaissance du clavier 4
MUI 2173A	3	Contrebasse 3
MUI 2183A	3	Cor 3
MUI 2193A	3	Flûte traversière 3
MUI 2203A	3	Guitare 3
MUI 2213A	3	Harpe 3
MUI 2223A	3	Hautbois 3
MUI 2233A	3	Orgue 3
MUI 2243A	3	Percussion 3
MUI 2253A	3	Piano 3
MUI 2263A	3	Saxophone 3
MUI 2273A	3	Trombone 3
MUI 2283A	3	Trompette 3
MUI 2293A	3	Tuba 3
MUI 2303A	3	Violon 3
MUI 2313A	3	Violoncelle 3
MUI 2403A	3	Basse électrique 3
MUI 2413A	3	Batterie 3
MUI 2423A	3	Chant jazz 3
MUI 2453A	3	Guitare jazz 3
MUI 2463A	3	Piano jazz 3
MUI 2473A	3	Saxophone jazz 3
MUI 2483A	3	Trompette jazz 3
MUI 2493A	3	Violon jazz 3
MUI 2523A	3	Trombone jazz 3
MUI 2533A	3	Contrebasse jazz 3
MUI 2543A	3	Harmonica jazz 3
MUI 2563A	3	Percussions jazz et musiques du monde
MUI 2703A	3	Basson baroque
MUI 2703B	3	Basson baroque

MUI 2713A	3	Cors baroque et naturel
MUI 2713B	3	Cors baroque et naturel
MUI 2723A	3	Euphonium
MUI 2723B	3	Euphonium
MUI 2734A	4	Violoncelle baroque
MUI 2734B	4	Violoncelle baroque
MUI 3703A	3	Basson baroque
MUI 3703B	3	Basson baroque
MUI 3713A	3	Cors baroque et naturel
MUI 3713B	3	Cors baroque et naturel
MUI 3723A	3	Euphonium
MUI 3723B	3	Euphonium
MUI 3734A	4	Violoncelle baroque
MUI 3734B	4	Violoncelle baroque

Segment 84 Propre à l'orientation Connaissance du clavier

L'Orientation comporte de 2 à 8 crédits à option.

Bloc 84A Connaissance du clavier*Option - Minimum 2 crédits, maximum 8 crédits.*

MUI 1162A	2	Connaissance du clavier 1
MUI 1162B	2	Connaissance du clavier 2
MUI 2162A	2	Connaissance du clavier 3
MUI 2162B	2	Connaissance du clavier 4

Programme 1-605-1-6

Version 07 (A21)

Baccalauréat en musique – Interprétation jazz (B. Mus.)**OBJECTIFS**

Ce programme a pour but de former des musiciens-interprètes professionnels en leur donnant une formation polyvalente qui intègre judicieusement composition, interprétation et improvisation jazz. Une bonne proportion de cours est dédiée à la performance : technique de l'instrument, pratique de l'improvisation, connaissance du répertoire jazz et des styles, participations à des ensembles avec enregistrement en studio multipistes avec directives professionnelles. Par ailleurs, d'autres objectifs sont liés à la formation générale nécessaire à la recherche-crédation : histoire et analyse du jazz, recherche documentaire, écriture, formation auditive. Enfin, le programme vise également à former des musiciens capables d'oeuvrer comme communicateurs de leur art et comme médiateurs auprès des environnements professionnels, multidisciplinaires, publics et multiculturels; les blocs suivants répondent à ces objectifs : Communication, Sciences et technologies de la musique, Langue et cultures internationales.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein, l'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'exceptionnellement.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 15 crédits par trimestre, sauf exception autorisée par l'autorité compétente. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- Le doyen ou l'autorité compétente détermine le nombre de crédits auxquels doit s'inscrire l'étudiant exceptionnellement autorisé à s'inscrire à temps partiel.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

- L'étudiant ne peut s'inscrire à un cours d'instrument s'il n'est inscrit à deux cours théoriques.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de six années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue à un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au baccalauréat en musique (B. Mus.).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Segment 80

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 34 crédits obligatoires et 56 crédits à option.

Bloc 80A

Obligatoire - 34 crédits.

MCT 1301	3	Atelier de composition jazz 1
MIN 1088	2	Introduction à l'improvisation jazz 1
MIN 1089	2	Introduction à l'improvisation jazz 2
MTE 1315	3	Harmonie jazz 1
MTE 1316	3	Harmonie jazz 2
MTE 2315	3	Arrangement jazz 1
MUE 1461A	1	Combo en studio multipiste 1
MUE 1461B	1	Combo en atelier 1
MUE 1462A	1	Combo en studio multipiste 2
MUE 1462B	1	Combo en atelier 2
MUE 1463A	1	Combo en studio multipiste 3
MUE 1463B	1	Combo en atelier 3
MUE 1464A	1	Combo en studio multipiste 4
MUE 1464B	1	Combo en atelier 4
MUE 1465A	1	Combo en studio multipiste 5
MUE 1465B	1	Combo en atelier 5
MUE 1466A	1	Combo en studio multipiste 6
MUE 1466B	1	Combo en atelier 6
MUS 2213	3	Éléments de jazz 1
MUS 2214	3	Éléments de jazz 2

Bloc 80B Communications et outils professionnels

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

EMU 1310	1	Technique de direction
EMU 1320	2	Technique de direction avec application
EMU 2101	3	Pédagogie du jazz
MIN 1804	3	Processus d'apprentissage en musique
MIN 1810	3	La santé corporelle du musicien
MIN 1820	3	Préparation mentale à la performance musicale
MUL 1132	3	Méthodologie en musique
MUS 2134	3	Le métier du musicien

Bloc 80C Formation auditive

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

****NOTE :** Pour l'inscription aux cours suivants : MUS1001-1002, MUS1100I-J, MTE1100-1120, MUS1315, vous devez avoir reçu la prescription suite aux tests de classement suivant votre admission.**

MTE 12041	0	Analyse du discours harmonique tonal 1
MTE 12042	6	Analyse du discours harmonique tonal 2
MUS 1001	3	Formation auditive en musique 1
MUS 1002	3	Formation auditive en musique 2
MUS 1100I	3	Apprentissage auditif tonal 1
MUS 1100J	3	Apprentissage auditif tonal 2
MUS 1211	3	Solfège et dictée jazz 1
MUS 1212	3	Solfège et dictée jazz 2

Bloc 80D Improvisation, composition et harmonie du clavier

Option - Minimum 4 crédits, maximum 10 crédits.

MCT 1302	3	Atelier de composition jazz 2
MIN 1098	2	Improvisation jazz 1
MIN 1099	2	Improvisation jazz 2
MIN 1791	2	Harmonie jazz au clavier 1
MIN 1792	2	Harmonie jazz au clavier 2
MIN 3098X	2	Improvisation jazz avancée 1
MIN 3099X	2	Improvisation jazz avancée 2
MTE 2316	3	Arrangement jazz 2

Bloc 80E Histoire et théorie

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

ANG 1500	3	African-American Literature
MTE 3601X	2	Atelier de musique brésilienne 1
MTE 3611X	2	Atelier de musique cubaine 1
MUL 1102	3	Histoire générale de la musique 2
MUL 1116	3	Histoire de la musique moderne
MUL 1117	3	Histoire de la musique contemporaine
MUL 2115	3	Histoire et analyse du jazz - Origines
MUL 2116	3	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945
MUL 2117	3	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959
MUL 2118	3	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui
MUL 2119	3	Histoire de la musique de film
MUL 3314	3	Introduction à l'ethnomusicologie

Bloc 80F Instrument

Option - 24 crédits.

MUI 1404A	4	Basse électrique 1
MUI 1404B	4	Basse électrique 2
MUI 1414A	4	Batterie 1
MUI 1414B	4	Batterie 2
MUI 1424A	4	Chant jazz 1
MUI 1424B	4	Chant jazz 2
MUI 1434A	4	Clarinette jazz 1
MUI 1434B	4	Clarinette jazz 2
MUI 1454A	4	Guitare jazz 1
MUI 1454B	4	Guitare jazz 2
MUI 1464A	4	Piano jazz 1
MUI 1464B	4	Piano jazz 2
MUI 1474A	4	Saxophone jazz 1
MUI 1474B	4	Saxophone jazz 2

MUE 1495	1	Atelier d'improvisation
MUE 1496	1	Atelier d'improvisation
MUE 1501	1	Ensemble de guitares jazz
MUE 1502	1	Ensemble de guitares jazz
MUE 1503	1	Ensemble de guitares jazz
MUE 1504	1	Ensemble de guitares jazz
MUE 1505	1	Ensemble de guitares jazz
MUE 1506	1	Ensemble de guitares jazz
MUE 1521	1	Ensemble de musiques du monde
MUE 1522	1	Ensemble de musiques du monde
MUE 1523	1	Ensemble de musiques du monde
MUE 1524	1	Ensemble de musiques du monde
MUE 1525	1	Ensemble de musiques du monde
MUE 1526	1	Ensemble de musiques du monde
MUE 1551	2	Jam-Session 1
MUE 1552	2	Jam-Session 2
MUE 1631	1	Ensemble de percussions du monde
MUE 1632	1	Ensemble de percussions du monde
MUE 1633	1	Ensemble de percussions du monde
MUE 1634	1	Ensemble de percussions du monde
MUE 1635	1	Ensemble de percussions du monde
MUE 1636	1	Ensemble de percussions du monde
MUE 1641	2	Atelier de réalisation vocale jazz
MUE 1642	2	Atelier de réalisation vocale jazz
MUE 1643	2	Atelier de réalisation vocale jazz
MUE 1644	2	Atelier de réalisation vocale jazz
MUE 1645	2	Atelier de réalisation vocale jazz
MUE 1646	2	Atelier de réalisation vocale jazz

Bloc 80I Sciences et technologies de la musique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

MUS 1127	3	Création de maquettes audio/MIDI
MUS 1330	3	Techniques d'enregistrement stéréo et sonorisation
MUS 1331	3	Techniques d'enregistrement en studio et mixage
MUS 2325	3	Prise de son créative
MUS 3314X	3	Atelier de musique visuelle 1
MUS 3315X	3	Atelier de musique visuelle 2

Programme 1-605-1-8

Version 06 (A16)

Baccalauréat en musique – Interprétation instruments classiques (B. Mus.)

OBJECTIFS

Ce programme a pour but de former des interprètes professionnels, soit soliste, chambriste ou musicien d'orchestre. Une bonne proportion de cours est consacrée à la pratique instrumentale. Par ailleurs, d'autres objectifs sont liés à la formation générale nécessaire au développement d'habiletés en recherche musicale: histoire et théorie de la musique, méthodologie en musique, langages musicaux, écriture, analyse, formation auditive. Enfin, le programme vise à former des interprètes capables d'œuvrer comme communicateurs de leur art et comme médiateurs auprès des environnements professionnels, multidisciplinaires, publics et multiculturels; les blocs Communication et outils professionnels, et Langues répondent à ces objectifs.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein, l'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'exceptionnellement.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 15 crédits par trimestre, sauf exception autorisée par l'autorité compétente. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- Le doyen ou l'autorité compétente détermine le nombre de crédits auxquels doit s'inscrire l'étudiant exceptionnellement autorisé à s'inscrire à temps partiel.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

- L'étudiant ne peut s'inscrire à un cours d'instrument s'il n'est inscrit à deux cours théoriques.
- Les instrumentistes à vent et à cordes doivent s'inscrire à l'orchestre et passer l'audition obligatoire à chaque trimestre. Si un étudiant n'est pas retenu à l'orchestre, un autre grand ensemble lui sera assigné au moment de l'audition et il devra se désinscrire de son cours d'orchestre afin de le remplacer par son nouveau cours d'ensemble. Il est recommandé à tous les instrumentistes de s'inscrire à des cours de musique pour petits ensembles totalisant au moins deux crédits au cours des trois années de baccalauréat.
- Les cours d'orchestre du baccalauréat en musique général ne peuvent être transférés au bloc 01F - Grands ensembles.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de six années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue à un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au baccalauréat en musique (B. Mus.).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Il est offert avec un tronc commun (segment 01) et trois orientations :

- orientation Instruments d'orchestre (segment 80)
- orientation Piano (segment 86)
- orientation Autres instruments (segment 87)

Les crédits du baccalauréat (tronc commun et orientation) sont répartis de la façon suivante :

- pour les orientations Instruments d'orchestre (segments 01 et 80) et Autres instruments (segments 01 et 87) : 23 crédits obligatoires et 67 crédits à option;
- pour l'orientation Piano (segments 01 et 86) : 37 crédits obligatoires et 53 crédits à option.

Segment 01 Commun aux trois orientations

Les crédits du Tronc commun sont répartis de la façon suivante : 23 crédits obligatoires, un minimum de 43 crédits à option et 0 crédit au choix.

Bloc 01A

Obligatoire - 23 crédits.

MIN 1804	3	Processus d'apprentissage en musique
MIN 1810	3	La santé corporelle du musicien
MTE 2210	3	Analyse musicale 1

MTE 2211	3	Analyse musicale 2
MUE 1161	1	Atelier de musique contemporaine 1
MUE 1162	1	Atelier de musique contemporaine 2
MUL 1132	3	Méthodologie en musique
MUS 1004	3	Solfège et dictée 1
MUS 1005	3	Solfège et dictée 2

Bloc 01B Écriture, analyse et formation auditive*Option - Maximum 6 crédits.*

****NOTE :** Pour l'inscription aux cours suivants : MUS1001-1002, MUS1100I-J, MTE1100-1120, MUS1315, vous devez avoir reçu la prescription suite aux tests de classement suivant votre admission.**

MTE 1100	3	Introduction à l'écriture et l'analyse 1
MTE 1110	3	Contrepoint 1
MTE 1111	3	Contrepoint 2
MTE 1120	3	Introduction à l'écriture et l'analyse 2
MTE 1205	3	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 1
MTE 1206	3	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 2
MTE 1315	3	Harmonie jazz 1
MTE 1316	3	Harmonie jazz 2
MTE 2315	3	Arrangement jazz 1
MTE 2316	3	Arrangement jazz 2
MTE 3010	3	Harmonie avancée 1
MTE 3011	3	Harmonie avancée 2
MUS 1001	3	Formation auditive en musique 1
MUS 1002	3	Formation auditive en musique 2
MUS 1100I	3	Apprentissage auditif tonal 1
MUS 1100J	3	Apprentissage auditif tonal 2
MUS 1315	3	Initiation à la théorie musicale
MUS 2004	3	Solfège et dictée 3
MUS 2005	3	Solfège et dictée 4
MUS 2204B	1	Atelier de lecture vocale 1
MUS 2205B	1	Atelier de lecture vocale 2

Bloc 01C Histoire de la musique par période*Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.*

MUL 1101	3	Histoire générale de la musique 1
MUL 1102	3	Histoire générale de la musique 2
MUL 1105	3	Histoire de la musique baroque
MUL 1106	3	Histoire de la musique classique
MUL 1107	3	Histoire de la musique romantique
MUL 1115	3	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance
MUL 1116	3	Histoire de la musique moderne
MUL 1117	3	Histoire de la musique contemporaine

Bloc 01D Histoire et théorie de la musique*Option - Maximum 6 crédits.*

MUL 1121	3	Histoire de la musique populaire anglophone
MUL 1245	3	Esthétique musicale
MUL 1246	3	Appréciation musicale des musiques du monde
MUL 2109	3	Analyse des musiques de film
MUL 2115	3	Histoire et analyse du jazz - Origines
MUL 2116	3	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945
MUL 2117	3	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959

MUL 2118	3	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui
MUL 2119	3	Histoire de la musique de film
MUL 3208X	3	Histoire de la musique électro
MUL 3314	3	Introduction à l'ethnomusicologie
MUL 3320X	3	Enjeux contemporains des musiques du monde
MUL 3331	3	Théories et contextes de la musique ancienne
MUL 3333X	3	Courants historiques en musique, art et société
MUL 3334	3	Introduction à la sociomusicologie
MUL 3344	3	Sociomusicologie contemporaine
MUS 1217	3	Typologie et morphologie sonores
MUS 1300	3	Acoustique musicale
MUS 1321	3	Analyse, synthèse et traitement des sons
MUS 1327	3	Initiation à l'audio pour le jeu vidéo
MUS 2135	3	Musique, institutions et politiques culturelles
MUS 3321	3	Psychoacoustique musicale
MUS 3322X	3	Acoustique des instruments de musique
MUS 3323	3	Musique de création et technologies

Bloc 01E Communication et outils professionnels*Option - Minimum 2 crédits, maximum 9 crédits.*

DRT 3812	3	Le droit d'auteur en musique
EMU 1310	1	Technique de direction
EMU 1320	2	Technique de direction avec application
MIN 1820	3	Préparation mentale à la performance musicale
MUL 11101	0	Soutien à la rédaction en musique 1
MUL 11102	3	Soutien à la rédaction en musique 2
MUL 3332	3	Écrire sur la musique
MUS 1127	3	Création de maquettes audio/MIDI
MUS 1330	3	Techniques d'enregistrement stéréo et sonorisation
MUS 2134	3	Le métier du musicien
MUS 2325	3	Prise de son créative

Bloc 01F Langues*Option - Maximum 6 crédits.*

Les cours doivent être choisis parmi la liste des cours offerts par le Centre de langues de l'UdeM: allemand, anglais, arabe, chinois, coréen, catalan, espagnol, grec moderne, italien, japonais, portugais et russe. Plusieurs niveaux sont offerts. Consultez le <http://centre-de-langues.umontreal.ca/cours-et-horaires/cours/>

Les étudiants sont encouragés à prendre des cours autres que les cours d'anglais.

Bloc 01G Ensembles*Option - Minimum 3 crédits, maximum 10 crédits.*

MUE 1151	1	Atelier de musique baroque
MUE 1152	1	Atelier de musique baroque
MUE 1153	1	Atelier de musique baroque
MUE 1154	1	Atelier de musique baroque
MUE 1155	1	Atelier de musique baroque
MUE 1156	1	Atelier de musique baroque
MUE 1241	1	Ensemble musique de chambre
MUE 1242	1	Ensemble musique de chambre
MUE 1243	1	Ensemble musique de chambre
MUE 1244	1	Ensemble musique de chambre
MUE 1245	1	Ensemble musique de chambre
MUE 1246	1	Ensemble musique de chambre

MUE 1261	1	Ensemble
MUE 1262	1	Ensemble
MUE 1263	1	Ensemble
MUE 1264	1	Ensemble
MUE 1265	1	Ensemble
MUE 1266	1	Ensemble
MUE 1491	1	Atelier d'improvisation
MUE 1492	1	Atelier d'improvisation
MUE 1493	1	Atelier d'improvisation
MUE 1494	1	Atelier d'improvisation
MUE 1495	1	Atelier d'improvisation
MUE 1496	1	Atelier d'improvisation
MUE 1561	2	Ensemble de musique contemporaine (2 cr.)
MUE 1562	2	Ensemble de musique contemporaine (2 cr.)
MUE 1563	2	Ensemble de musique contemporaine (2 cr.)
MUE 1564	2	Ensemble de musique contemporaine (2 cr.)
MUE 1565	2	Ensemble de musique contemporaine (2 cr.)

Bloc 01H Grands ensembles 1*Option - Minimum 2 crédits, maximum 9 crédits.*

MUE 1281	1	Chorale
MUE 1282	1	Chorale
MUE 1283	1	Chorale
MUE 1284	1	Chorale
MUE 1285	1	Chorale
MUE 1286	1	Chorale
MUE 1287	1	Chorale
MUE 1288	1	Chorale
MUE 1341	1	Gamelan
MUE 1342	1	Gamelan
MUE 1343	1	Gamelan
MUE 1344	1	Gamelan
MUE 1345	1	Gamelan
MUE 1346	1	Gamelan
MUE 1347	1	Gamelan
MUE 1348	1	Gamelan
MUE 1361	1	Chorale jazz
MUE 1362	1	Chorale jazz
MUE 1363	1	Chorale jazz
MUE 1364	1	Chorale jazz
MUE 1365	1	Chorale jazz
MUE 1366	1	Chorale jazz
MUE 1367	1	Chorale jazz
MUE 1368	1	Chorale jazz
MUE 1441	2	Orchestre
MUE 1471	2	Ensemble Big Band
MUE 1472	2	Ensemble Big Band
MUE 1473	2	Ensemble Big Band
MUE 1474	2	Ensemble Big Band
MUE 1611	2	Orchestre de chambre jazz
MUE 1612	2	Orchestre de chambre jazz

MUE 1613	2	Orchestre de chambre jazz
MUE 1614	2	Orchestre de chambre jazz

Bloc 01I Instruments*Option - Minimum 30 crédits, maximum 34 crédits.**Les étudiants en musique ancienne ou piano qui désirent suivre un cours d'instrument second doivent obligatoirement avoir l'autorisation du vice-doyen aux études de 1er cycle.*

MUI 1022A	2	Flûte baroque 1
MUI 1022B	2	Flûte baroque 2
MUI 1023A	3	Flûte baroque 1
MUI 1023B	3	Flûte baroque 2
MUI 1032A	2	Flûte à bec 1
MUI 1032B	2	Flûte à bec 2
MUI 1033A	3	Flûte à bec 1
MUI 1033B	3	Flûte à bec 2
MUI 1042A	2	Hautbois baroque 1
MUI 1042B	2	Hautbois baroque 2
MUI 1043A	3	Hautbois baroque 1
MUI 1043B	3	Hautbois baroque 2
MUI 1052A	2	Luth 1
MUI 1052B	2	Luth 2
MUI 1053A	3	Luth 1
MUI 1053B	3	Luth 2
MUI 1062A	2	Piano forte 1
MUI 1062B	2	Piano forte 2
MUI 1072A	2	Violon baroque 1
MUI 1072B	2	Violon baroque 2
MUI 1073A	3	Violon baroque 1
MUI 1073B	3	Violon baroque 2
MUI 1082A	2	Viole de gambe 1
MUI 1082B	2	Viole de gambe 2
MUI 1083A	3	Viole de gambe 1
MUI 1083B	3	Viole de gambe 2
MUI 1104V	4	Alto 1
MUI 1104W	4	Alto 2
MUI 1105A	5	Alto 1
MUI 1105B	5	Alto 2
MUI 1125A	5	Basson 1
MUI 1125B	5	Basson 2
MUI 1145A	5	Clarinette 1
MUI 1145B	5	Clarinette 2
MUI 1152A	2	Clavecin 1
MUI 1152B	2	Clavecin 2
MUI 1155A	5	Clavecin 1
MUI 1155B	5	Clavecin 2
MUI 1162A	2	Connaissance du clavier 1
MUI 1162B	2	Connaissance du clavier 2
MUI 1174V	4	Contrebasse 1
MUI 1174W	4	Contrebasse 2
MUI 1175A	5	Contrebasse 1
MUI 1175B	5	Contrebasse 2

MUI 1185A	5	Cor 1	MUI 2032B	2	Flûte à bec 4
MUI 1185B	5	Cor 2	MUI 2034A	4	Flûte à bec 3
MUI 1195A	5	Flûte traversière 1	MUI 2034B	4	Flûte à bec 4
MUI 1195B	5	Flûte traversière 2	MUI 2042A	2	Hautbois baroque 3
MUI 1205A	5	Guitare 1	MUI 2042B	2	Hautbois baroque 4
MUI 1205B	5	Guitare 2	MUI 2044A	4	Hautbois baroque 3
MUI 1215A	5	Harpe 1	MUI 2044B	4	Hautbois baroque 4
MUI 1215B	5	Harpe 2	MUI 2052A	2	Luth 3
MUI 1225A	5	Hautbois 1	MUI 2052B	2	Luth 4
MUI 1225B	5	Hautbois 2	MUI 2054A	4	Luth 3
MUI 1232A	2	Orgue 1	MUI 2054B	4	Luth 4
MUI 1232B	2	Orgue 2	MUI 2062A	2	Pianoforte 3
MUI 1234A	4	Orgue 1	MUI 2072A	2	Violon baroque 3
MUI 1234B	4	Orgue 2	MUI 2072B	2	Violon baroque 4
MUI 1235A	5	Orgue 1	MUI 2074A	4	Violon baroque 3
MUI 1245A	5	Percussion 1	MUI 2074B	4	Violon baroque 4
MUI 1245B	5	Percussion 2	MUI 2082A	2	Viole de gambe 3
MUI 1252A	2	Piano 1	MUI 2082B	2	Viole de gambe 4
MUI 1252B	2	Piano 2	MUI 2084A	4	Viole de gambe 3
MUI 1254V	4	Piano 1	MUI 2084B	4	Viole de gambe 4
MUI 1254W	4	Piano 2	MUI 2105A	5	Alto 3
MUI 1255A	5	Piano 1	MUI 2105B	5	Alto 4
MUI 1255B	5	Piano 2	MUI 2125A	5	Basson 3
MUI 1265A	5	Saxophone 1	MUI 2125B	5	Basson 4
MUI 1265B	5	Saxophone 2	MUI 2145A	5	Clarinette 3
MUI 1275A	5	Trombone 1	MUI 2145B	5	Clarinette 4
MUI 1275B	5	Trombone 2	MUI 2152A	2	Clavecin 3
MUI 1285A	5	Trompette 1	MUI 2154A	4	Clavecin 3
MUI 1285B	5	Trompette 2	MUI 2154B	4	Clavecin 4
MUI 1295A	5	Tuba 1	MUI 2175A	5	Contrebasse 3
MUI 1295B	5	Tuba 2	MUI 2175B	5	Contrebasse 4
MUI 1304V	4	Violon 1	MUI 2185A	5	Cor 3
MUI 1304W	4	Violon 2	MUI 2185B	5	Cor 4
MUI 1305A	5	Violon 1	MUI 2195A	5	Flûte traversière 3
MUI 1305B	5	Violon 2	MUI 2195B	5	Flûte traversière 4
MUI 1314V	4	Violoncelle 1	MUI 2205A	5	Guitare 3
MUI 1314W	4	Violoncelle 2	MUI 2205B	5	Guitare 4
MUI 1315A	5	Violoncelle 1	MUI 2215A	5	Harpe 3
MUI 1315B	5	Violoncelle 2	MUI 2215B	5	Harpe 4
MUI 1462A	2	Piano jazz 1	MUI 2225A	5	Hautbois 3
MUI 1462B	2	Piano jazz 2	MUI 2225B	5	Hautbois 4
MUI 1733A	3	Violoncelle baroque	MUI 2234A	4	Orgue 3
MUI 1733B	3	Violoncelle baroque	MUI 2234B	4	Orgue 4
MUI 1734A	4	Violoncelle baroque 1	MUI 2245A	5	Percussion 3
MUI 1734B	4	Violoncelle baroque 2	MUI 2245B	5	Percussion 4
MUI 2022A	2	Flûte baroque 3	MUI 2252A	2	Piano 3
MUI 2022B	2	Flûte baroque 4	MUI 2254A	4	Piano 3
MUI 2024A	4	Flûte baroque 3	MUI 2254B	4	Piano 4
MUI 2024B	4	Flûte baroque 4	MUI 2256A	6	Piano 3
MUI 2032A	2	Flûte à bec 3	MUI 2256B	6	Piano 4

MUI 2265A	5	Saxophone 3	MUI 3185B	5	Cor 6
MUI 2265B	5	Saxophone 4	MUI 3195A	5	Flûte traversière 5
MUI 2275A	5	Trombone 3	MUI 3195B	5	Flûte traversière 6
MUI 2275B	5	Trombone 4	MUI 3205A	5	Guitare 5
MUI 2285A	5	Trompette 3	MUI 3205B	5	Guitare 6
MUI 2285B	5	Trompette 4	MUI 3215A	5	Harpe 5
MUI 2295A	5	Tuba 3	MUI 3215B	5	Harpe 6
MUI 2295B	5	Tuba 4	MUI 3225A	5	Hautbois 5
MUI 2305A	5	Violon 3	MUI 3225B	5	Hautbois 6
MUI 2305B	5	Violon 4	MUI 3236A	6	Orgue 5
MUI 2315A	5	Violoncelle 3	MUI 3236B	6	Orgue 6
MUI 2315B	5	Violoncelle 4	MUI 3245A	5	Percussion 5
MUI 2462A	2	Piano jazz 3	MUI 3245B	5	Percussion 6
MUI 2734A	4	Violoncelle baroque	MUI 3256A	6	Piano 5
MUI 2734B	4	Violoncelle baroque	MUI 3256B	6	Piano 6
MUI 3022A	2	Flûte baroque 5	MUI 3265A	5	Saxophone 5
MUI 3022B	2	Flûte baroque 6	MUI 3265B	5	Saxophone 6
MUI 3024A	4	Flûte baroque 5	MUI 3275A	5	Trombone 5
MUI 3024B	4	Flûte baroque 6	MUI 3275B	5	Trombone 6
MUI 3032A	2	Flûte à bec 5	MUI 3285A	5	Trompette 5
MUI 3032B	2	Flûte à bec 6	MUI 3285B	5	Trompette 6
MUI 3034A	4	Flûte à bec 5	MUI 3295A	5	Tuba 5
MUI 3034B	4	Flûte à bec 6	MUI 3295B	5	Tuba 6
MUI 3042A	2	Hautbois baroque 5	MUI 3305A	5	Violon 5
MUI 3042B	2	Hautbois baroque 6	MUI 3305B	5	Violon 6
MUI 3044A	4	Hautbois baroque 5	MUI 3315A	5	Violoncelle 5
MUI 3044B	4	Hautbois baroque 6	MUI 3315B	5	Violoncelle 6
MUI 3052A	2	Luth 5	MUI 3734A	4	Violoncelle baroque
MUI 3052B	2	Luth 6	MUI 3734B	4	Violoncelle baroque
MUI 3054A	4	Luth 5			
MUI 3054B	4	Luth 6			
MUI 3072A	2	Violon baroque 5			
MUI 3072B	2	Violon baroque 6			
MUI 3074A	4	Violon baroque 5			
MUI 3074B	4	Violon baroque 6			
MUI 3082A	2	Viole de gambe 5			
MUI 3082B	2	Viole de gambe 6			
MUI 3084A	4	Viole de gambe 5			
MUI 3084B	4	Viole de gambe 6			
MUI 3105A	5	Alto 5			
MUI 3105B	5	Alto 6			
MUI 3125A	5	Basson 5			
MUI 3125B	5	Basson 6			
MUI 3145A	5	Clarinette 5			
MUI 3145B	5	Clarinette 6			
MUI 3156A	6	Clavecin 5			
MUI 3156B	6	Clavecin 6			
MUI 3175A	5	Contrebasse 5			
MUI 3175B	5	Contrebasse 6			
MUI 3185A	5	Cor 5			

Segment 80 Propre à l'orientation Instruments d'orchestre

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante: de 10 à 24 crédits à option.

Bloc 80A Analyse et écriture

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

MTE 12041	0	Analyse du discours harmonique tonal 1
MTE 12042	6	Analyse du discours harmonique tonal 2
MTE 1220A	1.5	Harmonie 1A (1,5 cr.)
MTE 1220B	1.5	Harmonie 1B (1,5 cr.)
MTE 1221	3	Harmonie 2

Bloc 80B Spécialisation

Option - Minimum 6 crédits, maximum 10 crédits.

MIN 1755	3	Répertoire instrumental et orchestral
MUE 3441	2	Traits d'orchestre-cuivres 1
MUE 3442	2	Traits d'orchestre-cuivres 2
MUE 3451	2	Traits d'orchestre-bois 1
MUE 3452	2	Traits d'orchestre-bois 2
MUE 3461	1	Traits d'orchestre
MUE 3462	1	Traits d'orchestre
MUE 3463	1	Traits d'orchestre
MUE 3464	1	Traits d'orchestre
MUE 3465	1	Traits d'orchestre

MUE 3466 1 Traits d'orchestre

Bloc 80C Grands ensembles 2

Option - Maximum 12 crédits

Pour les étudiants de l'orientation Instruments d'orchestre, l'audition pour l'orchestre est obligatoire à chaque début de trimestre et ce, pour toute la durée du baccalauréat. Voir le guide des études de premier cycle de la Faculté de musique:

http://www.musique.umontreal.ca/programmes/documents/Guide_etudes_1er_cycle.pdf

MUE 1431 2 Harmonie de concert
 MUE 1432 2 Harmonie de concert
 MUE 1433 2 Harmonie de concert
 MUE 1434 2 Harmonie de concert
 MUE 1435 2 Harmonie de concert
 MUE 1436 2 Harmonie de concert
 MUE 1442 2 Orchestre
 MUE 1443 2 Orchestre
 MUE 1444 2 Orchestre
 MUE 1445 2 Orchestre
 MUE 1446 2 Orchestre

Bloc 80D Autres ensembles

Option - Minimum 1 crédit, maximum 6 crédits.

MUE 1171 1 Atelier de percussion
 MUE 1172 1 Atelier de percussion
 MUE 1173 1 Atelier de percussion
 MUE 1174 1 Atelier de percussion
 MUE 1175 1 Atelier de percussion
 MUE 1176 1 Atelier de percussion
 MUE 1211 1 Ensemble cuivres
 MUE 1212 1 Ensemble cuivres
 MUE 1213 1 Ensemble cuivres
 MUE 1214 1 Ensemble cuivres
 MUE 1215 1 Ensemble cuivres
 MUE 1216 1 Ensemble cuivres
 MUE 1221 1 Ensemble flûtes
 MUE 1222 1 Ensemble flûtes
 MUE 1223 1 Ensemble flûtes
 MUE 1224 1 Ensemble flûtes
 MUE 1225 1 Ensemble flûtes
 MUE 1226 1 Ensemble flûtes
 MUE 1251 1 Ensemble d'instruments à vent
 MUE 1252 1 Ensemble d'instruments à vent
 MUE 1253 1 Ensemble d'instruments à vent
 MUE 1254 1 Ensemble d'instruments à vent
 MUE 1255 1 Ensemble d'instruments à vent
 MUE 1256 1 Ensemble d'instruments à vent
 MUE 1271 1 Quatuor de saxophones
 MUE 1272 1 Quatuor de saxophones
 MUE 1273 1 Quatuor de saxophones
 MUE 1274 1 Quatuor de saxophones
 MUE 1275 1 Quatuor de saxophones
 MUE 1276 1 Quatuor de saxophones
 MUE 1371 1 Quatuor à cordes

MUE 1372 1 Quatuor à cordes
 MUE 1373 1 Quatuor à cordes
 MUE 1374 1 Quatuor à cordes
 MUE 1375 1 Quatuor à cordes
 MUE 1376 1 Quatuor à cordes
 MUE 1381 1 Ensemble clarinettes
 MUE 1382 1 Ensemble clarinettes
 MUE 1383 1 Ensemble clarinettes
 MUE 1384 1 Ensemble clarinettes
 MUE 1385 1 Ensemble clarinettes
 MUE 1386 1 Ensemble clarinettes
 MUE 1541 1 Ensemble de trombones
 MUE 1542 1 Ensemble de trombones
 MUE 1543 1 Ensemble de trombones
 MUE 1544 1 Ensemble de trombones
 MUE 1545 1 Ensemble de trombones
 MUE 1546 1 Ensemble de trombones
 MUE 1571 1 Ensemble de cors
 MUE 1572 1 Ensemble de cors
 MUE 1573 1 Ensemble de cors
 MUE 1574 1 Ensemble de cors
 MUE 1575 1 Ensemble de cors
 MUE 1576 1 Ensemble de cors
 MUE 3443 2 Traits d'orchestre-cuivres 3
 MUE 3444 2 Traits d'orchestre-cuivres 4
 MUE 3445 2 Traits d'orchestre-cuivres 5
 MUE 3453 2 Traits d'orchestre-bois 3
 MUE 3454 2 Traits d'orchestre-bois 4
 MUE 3455 2 Traits d'orchestre-bois 5

Segment 86 Propre à l'orientation Piano

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 14 crédits obligatoires et de 3 à 10 crédits à option.

Bloc 86A

Obligatoire - 14 crédits.

MTE 12041 0 Analyse du discours harmonique tonal 1
 MTE 12042 6 Analyse du discours harmonique tonal 2
 MTE 1220 3 Harmonie 1
 MTE 1221 3 Harmonie 2
 MUE 1101 1 Atelier d'accompagnement
 MUE 1102 1 Atelier d'accompagnement

Bloc 86B Spécialisation

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

MIN 1740 3 Répertoire pour le piano

Bloc 86C Autres ensembles

Option - Maximum 7 crédits.

MUE 1103 1 Atelier d'accompagnement
 MUE 1191 1 Ensemble claviers
 MUE 1192 1 Ensemble claviers
 MUE 2101 1 Atelier d'interprétation du lied et de la mélodie
 MUE 2102 1 Atelier d'interprétation du lied et de la mélodie
 MUE 2103 1 Atelier d'interprétation du lied et de la mélodie

MUE 2104 1 Atelier d'interprétation du lied et de la mélodie

Segment 87 Propre à l'orientation Autres instruments

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 8 à 24 crédits à option.

Bloc 87A Analyse et écriture

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

MTE 12041	0	Analyse du discours harmonique tonal 1
MTE 12042	6	Analyse du discours harmonique tonal 2
MTE 1220	3	Harmonie 1
MTE 1221	3	Harmonie 2

Bloc 87B Spécialisation

Option - Minimum 2 crédits, maximum 7 crédits.

MIN 2802	2	Continuo 1
MIN 2803	2	Continuo 2

Bloc 87C Autres ensembles

Option - Maximum 6 crédits.

MUE 1231	1	Ensemble guitares
MUE 1232	1	Ensemble guitares
MUE 1233	1	Ensemble guitares
MUE 1234	1	Ensemble guitares
MUE 1235	1	Ensemble guitares
MUE 1236	1	Ensemble guitares

Programme 1-605-1-9

Version 05 (A14)

Baccalauréat en musique – Interprétation chant classique (B. Mus.)

OBJECTIFS

Ce programme a pour but de former des interprètes professionnels, soit solistes, chambristes ou chanteurs d'opéra. Une bonne proportion de cours est dédiée à la performance vocale. Bien qu'il soit possible de se spécialiser dans la période baroque ou classique, le programme favorise la polyvalence des interprètes. Par ailleurs, d'autres objectifs sont liés à la formation générale nécessaire à la recherche-crédation : histoire et théorie de la musique, recherche documentaire, langages musicaux, écriture, analyse, formation auditive. Enfin, le programme vise à former des chanteurs capables d'oeuvrer comme communicateurs de leur art et comme médiateurs auprès des environnements professionnels, multidisciplinaires, publics et multiculturels; les blocs suivants répondent à ces objectifs : Communication, Sciences et technologies de la musique, Langue et cultures internationales.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein, l'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'exceptionnellement.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 15 crédits par trimestre, sauf exception autorisée par l'autorité compétente. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- Le doyen ou l'autorité compétente détermine le nombre de crédits auxquels doit s'inscrire l'étudiant exceptionnellement autorisé à s'inscrire à temps partiel.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

- L'étudiant ne peut s'inscrire à un cours d'instrument s'il n'est inscrit à deux cours théoriques.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de six années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue à un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au baccalauréat en musique (B. Mus.).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Segment 70

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 41 crédits obligatoires, 46 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 41 crédits.

MIN 1096	2	Techniques de jeu scénique 1
MIN 1097	2	Techniques de jeu scénique 2
MIN 1931	1	Diction lyrique anglaise 1
MIN 1932	1	Diction lyrique anglaise 2
MIN 1933	1	Diction lyrique anglaise 3
MIN 1941	1	Diction lyrique allemande 1
MIN 1942	1	Diction lyrique allemande 2
MIN 1943	1	Diction lyrique allemande 3
MIN 1944	1	Diction lyrique allemande 4
MIN 1945	1	Diction lyrique allemande 5
MIN 1946	1	Diction lyrique allemande 6
MIN 1951	1	Diction lyrique française 1
MIN 1952	1	Diction lyrique française 2
MIN 1961	1	Diction lyrique italienne 1
MIN 1962	1	Diction lyrique italienne 2
MIN 1963	1	Diction lyrique italienne 3
MIN 1964	1	Diction lyrique italienne 4
MIN 1965	1	Diction lyrique italienne 5
MIN 1966	1	Diction lyrique italienne 6
MTE 2210	3	Analyse musicale 1
MUL 1749	3	Histoire de l'opéra
MUS 1004	3	Solfège et dictée 1
MUS 1005	3	Solfège et dictée 2
MUS 2006	3	Solfège 3
MUS 2007	3	Solfège 4
MUS 2204B	1	Atelier de lecture vocale 1
MUS 2205B	1	Atelier de lecture vocale 2

Bloc 70B Communications et outils professionnels

Option - Maximum 9 crédits.

DRT 3812	3	Le droit d'auteur en musique
----------	---	------------------------------

MIN 1804	3	Processus d'apprentissage en musique
MIN 1810	3	La santé corporelle du musicien
MIN 1820	3	Préparation mentale à la performance musicale
MTE 1100	3	Introduction à l'écriture et l'analyse 1
MTE 1120	3	Introduction à l'écriture et l'analyse 2
MUL 11101	0	Soutien à la rédaction en musique 1
MUL 11102	3	Soutien à la rédaction en musique 2
MUS 1100I	3	Apprentissage auditif tonal 1
MUS 1100J	3	Apprentissage auditif tonal 2
MUS 1315	3	Initiation à la théorie musicale
MUS 2135	3	Musique, institutions et politiques culturelles

Bloc 70C Sciences et technologies de la musique*Option - Maximum 9 crédits.*

MUL 3240X	3	Musicologie cognitive
MUS 1127	3	Création de maquettes audio/MIDI
MUS 1300	3	Acoustique musicale
MUS 1321	3	Analyse, synthèse et traitement des sons
MUS 1323	3	Création musicale en langage Python 1
MUS 1327	3	Initiation à l'audio pour le jeu vidéo
MUS 1330	3	Techniques d'enregistrement stéréo et sonorisation
MUS 1331	3	Techniques d'enregistrement en studio et mixage
MUS 2325	3	Prise de son créative
MUS 3314X	3	Atelier de musique visuelle 1
MUS 3315X	3	Atelier de musique visuelle 2
MUS 3321	3	Psychoacoustique musicale
MUS 3322X	3	Acoustique des instruments de musique
MUS 3323	3	Musique de création et technologies
MUS 3324X	3	Traitement sonore en temps réel 1

Bloc 70D Histoire, théorie et formation auditive*Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.****NOTE : Pour l'inscription aux cours suivants : MUS1001-1002, MUS1100I-J, MTE1100-1120, MUS1315, vous devez avoir reçu la prescription suite aux tests de classement suivant votre admission.***

MTE 1220	3	Harmonie 1
MTE 1220A	1.5	Harmonie 1A (1,5 cr.)
MTE 1220B	1.5	Harmonie 1B (1,5 cr.)
MTE 1221	3	Harmonie 2
MTE 2211	3	Analyse musicale 2
MUL 1101	3	Histoire générale de la musique 1
MUL 1102	3	Histoire générale de la musique 2
MUL 1105	3	Histoire de la musique baroque
MUL 1106	3	Histoire de la musique classique
MUL 1107	3	Histoire de la musique romantique
MUL 1115	3	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance
MUL 1116	3	Histoire de la musique moderne
MUL 1117	3	Histoire de la musique contemporaine
MUL 1121	3	Histoire de la musique populaire anglophone
MUL 1245	3	Esthétique musicale
MUL 1748	3	Histoire de la mélodie et du lied
MUL 2109	3	Analyse des musiques de film
MUL 2115	3	Histoire et analyse du jazz - Origines

MUL 2116	3	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945
MUL 2117	3	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959
MUL 2118	3	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui
MUL 2119	3	Histoire de la musique de film
MUL 3208X	3	Histoire de la musique électro
MUL 3331	3	Théories et contextes de la musique ancienne
MUL 3333X	3	Courants historiques en musique, art et société
MUL 3334	3	Introduction à la sociomusicologie
MUS 1001	3	Formation auditive en musique 1
MUS 1002	3	Formation auditive en musique 2

Bloc 70E Littérature et langages musicaux*Option - Maximum 6 crédits.*

MTE 3300	3	Analyse de la musique électroacoustique
----------	---	---

Bloc 70F Instrument*Option - Minimum 26 crédits, maximum 30 crédits.*

MUI 1134A	4	Chant 1
MUI 1134B	4	Chant 2
MUI 1134V	4	Chant classique 1
MUI 1134W	4	Chant classique 2
MUI 1162A	2	Connaissance du clavier 1
MUI 1162B	2	Connaissance du clavier 2
MUI 1252A	2	Piano 1
MUI 1252B	2	Piano 2
MUI 2134A	4	Chant 3
MUI 2134B	4	Chant 4
MUI 3135A	5	Chant 5
MUI 3135B	5	Chant 6

Bloc 70G Grands ensembles*Option - Maximum 8 crédits.*

MUE 1281	1	Chorale
MUE 1282	1	Chorale
MUE 1283	1	Chorale
MUE 1284	1	Chorale
MUE 1285	1	Chorale
MUE 1286	1	Chorale
MUE 1301	1	Ensemble vocal
MUE 1302	1	Ensemble vocal
MUE 1303	1	Ensemble vocal
MUE 1304	1	Ensemble vocal
MUE 1305	1	Ensemble vocal
MUE 1306	1	Ensemble vocal
MUE 1341	1	Gamelan
MUE 1342	1	Gamelan
MUE 1343	1	Gamelan
MUE 1344	1	Gamelan
MUE 1345	1	Gamelan
MUE 1346	1	Gamelan

Bloc 70H Autres ensembles*Option - Maximum 6 crédits.*

MUE 1241	1	Ensemble musique de chambre
----------	---	-----------------------------

MUE 1242	1	Ensemble musique de chambre
MUE 1243	1	Ensemble musique de chambre
MUE 1244	1	Ensemble musique de chambre
MUE 1245	1	Ensemble musique de chambre
MUE 1246	1	Ensemble musique de chambre
MUE 1261	1	Ensemble
MUE 1262	1	Ensemble
MUE 1263	1	Ensemble
MUE 1264	1	Ensemble
MUE 1265	1	Ensemble
MUE 1266	1	Ensemble

Bloc 70I Spécialisation*Option - Minimum 3 crédits, maximum 14 crédits.*

MUE 1151	1	Atelier de musique baroque
MUE 1152	1	Atelier de musique baroque
MUE 1153	1	Atelier de musique baroque
MUE 1161	1	Atelier de musique contemporaine 1
MUE 1162	1	Atelier de musique contemporaine 2
MUE 1411	3	Atelier d'opéra
MUE 1412	3	Atelier d'opéra
MUE 1413	3	Atelier d'opéra
MUE 1451	1	Choeur d'opéra
MUE 1452	1	Choeur d'opéra
MUE 1453	1	Choeur d'opéra
MUE 1454	1	Choeur d'opéra
MUE 1455	1	Choeur d'opéra
MUE 1456	1	Choeur d'opéra
MUE 1481	2	Choeur d'opéra
MUE 1482	2	Choeur d'opéra
MUE 1483	2	Choeur d'opéra
MUE 1484	2	Choeur d'opéra
MUE 1561	2	Ensemble de musique contemporaine (2 cr.)
MUE 1562	2	Ensemble de musique contemporaine (2 cr.)
MUE 1563	2	Ensemble de musique contemporaine (2 cr.)
MUE 2101	1	Atelier d'interprétation du lied et de la mélodie
MUE 2102	1	Atelier d'interprétation du lied et de la mélodie
MUE 2103	1	Atelier d'interprétation du lied et de la mélodie
MUE 2104	1	Atelier d'interprétation du lied et de la mélodie

Bloc 70J Cours connexes*Option - Maximum 9 crédits.*

EMU 1310	1	Technique de direction
EMU 1320	2	Technique de direction avec application
MIN 2802	2	Continuo 1
MIN 2803	2	Continuo 2
MTE 12041	0	Analyse du discours harmonique tonal 1
MTE 2212	3	Analyse musicale 3

Bloc 70K Langues et cultures internationales*Option - Maximum 9 crédits.*

ALL 1901	3	Allemand 1 (niveau A1.1)
ALL 1902	3	Allemand 2 (niveau A1.2)

ALL 1903	3	Allemand 3 (niveau A2.1)
ALL 1904	3	Allemand 4 (niveau A2.2)
ALL 1905	3	Allemand 5 (niveau B1.1)
ALL 1906	3	Allemand 6 (niveau B1.2)
ANG 1903	3	Anglais 3 (niveau B1.1)
ANG 1904	3	Anglais 4 (niveau B1.2)
ANG 1905	3	Anglais 5 (niveau B2.1)
ANG 1906	3	Anglais 6 (niveau B2.2)
ANG 1911	3	Lire en anglais 1 (niveau B1)
ANT 1010	3	Les grandes théories en ethnologie
ANT 1013	3	Éléments d'ethnologie
ANT 1611	3	Langage, culture, société
ESP 1901	3	Espagnol 1 (niveau A1)
ESP 1902	3	Espagnol 2 (niveau A2)
ESP 1903	3	Espagnol 3 (niveau B1.1)
ESP 1904	3	Espagnol 4 (niveau B1.2)
ITL 1901	3	Italien 1 (niveau A1)
ITL 1902	3	Italien 2 (niveau A2)
ITL 1903	3	Italien 3 (niveau B1.1)
ITL 1904	3	Italien 4 (niveau B1.2)
MUL 1246	3	Appréciation musicale des musiques du monde
MUL 3314	3	Introduction à l'ethnomusicologie
MUL 3320X	3	Enjeux contemporains des musiques du monde
REL 1208	3	Introduction aux grandes religions

Bloc 70Z*Choix - 3 crédits.***Programme 1-610-1-3**

Version 05 (A16)

Baccalauréat en musique – Composition instrumentale (B. Mus.)**OBJECTIFS**

Reconnu comme l'un des plus complets et des plus exigeants au pays, le programme de composition instrumentale de la Faculté de musique est attentif à l'évolution des tendances et des technologies. Soucieux de l'expérience pratique qui doit accompagner toute formation, le secteur composition instrumentale propose des activités dynamiques et complémentaires à ses étudiants : apprentissage d'outils de composition assistée par ordinateur, lecture des partitions par le Nouvel Ensemble Moderne (NEM), création d'œuvres par l'Atelier de musique contemporaine et par l'Orchestre de l'Université de Montréal (OUM). De plus, le secteur composition valorise l'acquisition d'un véritable métier en offrant aux étudiants des résidences au sein de nombreux ensembles instrumentaux issus du secteur interprétation.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein, l'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'exceptionnellement.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 15 crédits par trimestre, sauf exception autorisée par l'autorité compétente. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- Le doyen ou l'autorité compétente détermine le nombre de crédits auxquels doit s'inscrire l'étudiant exceptionnellement autorisé à s'inscrire à temps partiel.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

- L'étudiant ne peut s'inscrire à un cours d'instrument s'il n'est inscrit à deux cours théoriques.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de six années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue à un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au baccalauréat en musique (B. Mus.).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Il est offert avec un tronc commun (segment 01) et sept orientations :

- orientation Cordes (segment 70)
- orientation Cuivres (segment 71)
- orientation Bois (segment 72)
- orientation Instruments anciens (segment 73)
- orientation Claviers (segment 74)
- orientation Chant et autres instruments (segment 75)
- orientation Jazz (segment 76).

Segment 01 Commun aux sept orientations

Les crédits du Tronc commun sont répartis de la façon suivante : 60 crédits obligatoires, 27 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 01A

Obligatoire - 60 crédits.

MCT 1401	3	Composition 1
MCT 1402	3	Composition 2
MCT 1403	3	Composition 3
MCT 1404	3	Composition 4
MTE 1205	3	Analyse d'oeuvres du 20 ^e siècle 1
MTE 1206	3	Analyse d'oeuvres du 20 ^e siècle 2
MTE 1403	3	Atelier de composition contemporaine 1
MTE 1404	3	Atelier de composition contemporaine 2
MTE 2110	3	Contrepoint 3
MTE 2111	3	Contrepoint 4
MTE 2116	3	Instrumentation
MTE 2117	3	Orchestration par section
MTE 2210	3	Analyse musicale 1
MTE 2211	3	Analyse musicale 2
MTE 3010	3	Harmonie avancée 1
MTE 3011	3	Harmonie avancée 2
MTE 3116	3	Orchestration symphonique 1
MUL 1132	3	Méthodologie en musique
MUS 1004	3	Solfège et dictée 1
MUS 1005	3	Solfège et dictée 2

Bloc 01B Écriture, analyse et formation auditive

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

****NOTE :** Pour l'inscription aux cours suivants : MUS1001-1002, MUS1100I-J, MTE1100-1120 et MUS1315, vous devez avoir reçu la prescription suite aux tests de classement suivant votre admission.**

MTE 1100	3	Introduction à l'écriture et l'analyse 1
MTE 1120	3	Introduction à l'écriture et l'analyse 2
MTE 12041	0	Analyse du discours harmonique tonal 1
MTE 12042	6	Analyse du discours harmonique tonal 2
MTE 1315	3	Harmonie jazz 1
MTE 1316	3	Harmonie jazz 2
MTE 2315	3	Arrangement jazz 1
MTE 2316	3	Arrangement jazz 2
MTE 3117X	3	Orchestration symphonique 2
MTE 3300	3	Analyse de la musique électroacoustique
MTE 3321	3	Analyse des musiques du monde
MUL 11101	0	Soutien à la rédaction en musique 1
MUL 11102	3	Soutien à la rédaction en musique 2
MUL 2115	3	Histoire et analyse du jazz - Origines
MUL 2116	3	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945
MUL 2117	3	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959
MUL 2118	3	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui
MUS 1001	3	Formation auditive en musique 1
MUS 1002	3	Formation auditive en musique 2
MUS 1100I	3	Apprentissage auditif tonal 1
MUS 1100J	3	Apprentissage auditif tonal 2
MUS 1103	3	Formation auditive en musique traditionnelle
MUS 1315	3	Initiation à la théorie musicale
MUS 2004	3	Solfège et dictée 3
MUS 2005	3	Solfège et dictée 4
MUS 2204B	1	Atelier de lecture vocale 1
MUS 2205B	1	Atelier de lecture vocale 2
MUS 3127X	3	Création de maquettes MIDI orchestrales
MUS 3321	3	Psychoacoustique musicale

Bloc 01C Histoire de la musique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

MUL 1101	3	Histoire générale de la musique 1
MUL 1102	3	Histoire générale de la musique 2
MUL 1105	3	Histoire de la musique baroque
MUL 1106	3	Histoire de la musique classique
MUL 1107	3	Histoire de la musique romantique
MUL 1115	3	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance
MUL 1116	3	Histoire de la musique moderne
MUL 1117	3	Histoire de la musique contemporaine
MUL 3208X	3	Histoire de la musique électro

Bloc 01D Musique, art et société

Option - Maximum 9 crédits.

CIN 1101	3	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN 1102	3	Langage et matières de l'expression
CIN 1103	3	Courants du cinéma contemporain
CIN 1105	3	Cinéma d'animation et images composites
CIN 2108	3	Cinéma expérimental et art vidéo

CIN 2110	3	Le cinéma et les autres arts
EMU 1310	1	Technique de direction
EMU 1320	2	Technique de direction avec application
MUL 1121	3	Histoire de la musique populaire anglophone
MUL 1245	3	Esthétique musicale
MUL 1748	3	Histoire de la mélodie et du lied
MUL 1749	3	Histoire de l'opéra
MUL 2109	3	Analyse des musiques de film
MUL 2119	3	Histoire de la musique de film
MUL 3314	3	Introduction à l'ethnomusicologie
MUL 3331	3	Théories et contextes de la musique ancienne
MUL 3333X	3	Courants historiques en musique, art et société
MUL 3334	3	Introduction à la sociomusicologie
MUS 2327	3	Création sonore jeux vidéo 1
MUS 2328	3	Création sonore jeux vidéo 2
MUS 3314X	3	Atelier de musique visuelle 1
MUS 3315X	3	Atelier de musique visuelle 2

Bloc 01E Grands ensembles*Option - Minimum 3 crédits, maximum 10 crédits.*

MUE 1281	1	Chorale
MUE 1282	1	Chorale
MUE 1283	1	Chorale
MUE 1284	1	Chorale
MUE 1285	1	Chorale
MUE 1286	1	Chorale
MUE 1287	1	Chorale
MUE 1288	1	Chorale
MUE 1341	1	Gamelan
MUE 1342	1	Gamelan
MUE 1343	1	Gamelan
MUE 1344	1	Gamelan
MUE 1345	1	Gamelan
MUE 1346	1	Gamelan
MUE 1347	1	Gamelan
MUE 1348	1	Gamelan
MUE 1361	1	Chorale jazz
MUE 1362	1	Chorale jazz
MUE 1363	1	Chorale jazz
MUE 1364	1	Chorale jazz
MUE 1365	1	Chorale jazz
MUE 1366	1	Chorale jazz
MUE 1367	1	Chorale jazz
MUE 1368	1	Chorale jazz
MUE 1431	2	Harmonie de concert
MUE 1432	2	Harmonie de concert
MUE 1433	2	Harmonie de concert
MUE 1434	2	Harmonie de concert
MUE 1435	2	Harmonie de concert
MUE 1441	2	Orchestre
MUE 1442	2	Orchestre

MUE 1443	2	Orchestre
MUE 1444	2	Orchestre
MUE 1445	2	Orchestre

Bloc 01F Autres ensembles*Option - Maximum 4 crédits.*

MUE 1151	1	Atelier de musique baroque
MUE 1152	1	Atelier de musique baroque
MUE 1153	1	Atelier de musique baroque
MUE 1154	1	Atelier de musique baroque
MUE 1161	1	Atelier de musique contemporaine 1
MUE 1162	1	Atelier de musique contemporaine 2
MUE 1241	1	Ensemble musique de chambre
MUE 1242	1	Ensemble musique de chambre
MUE 1243	1	Ensemble musique de chambre
MUE 1244	1	Ensemble musique de chambre
MUE 1261	1	Ensemble
MUE 1262	1	Ensemble
MUE 1263	1	Ensemble
MUE 1264	1	Ensemble
MUE 1491	1	Atelier d'improvisation
MUE 1492	1	Atelier d'improvisation
MUE 1493	1	Atelier d'improvisation
MUE 1494	1	Atelier d'improvisation
MUE 1531	1	Ensemble de musique traditionnelle
MUE 1532	1	Ensemble de musique traditionnelle
MUE 1601	1	Ensemble électroacoustique
MUE 1602	1	Ensemble électroacoustique
MUE 1603	1	Ensemble électroacoustique
MUE 1604	1	Ensemble électroacoustique

Bloc 01G Langues et cultures internationales*Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.*

ALL 1901	3	Allemand 1 (niveau A1.1)
ALL 1902	3	Allemand 2 (niveau A1.2)
ALL 1903	3	Allemand 3 (niveau A2.1)
ALL 1904	3	Allemand 4 (niveau A2.2)
ALL 1905	3	Allemand 5 (niveau B1.1)
ALL 1906	3	Allemand 6 (niveau B1.2)
ANG 1903	3	Anglais 3 (niveau B1.1)
ANG 1904	3	Anglais 4 (niveau B1.2)
ANG 1905	3	Anglais 5 (niveau B2.1)
ANG 1906	3	Anglais 6 (niveau B2.2)
ANG 1911	3	Lire en anglais 1 (niveau B1)
ANT 1010	3	Les grandes théories en ethnologie
ANT 1013	3	Éléments d'ethnologie
ANT 1611	3	Langage, culture, société
ESP 1901	3	Espagnol 1 (niveau A1)
ESP 1902	3	Espagnol 2 (niveau A2)
ESP 1903	3	Espagnol 3 (niveau B1.1)
ESP 1904	3	Espagnol 4 (niveau B1.2)
ITL 1901	3	Italien 1 (niveau A1)

ITL 1902	3	Italien 2 (niveau A2)
ITL 1903	3	Italien 3 (niveau B1.1)
ITL 1904	3	Italien 4 (niveau B1.2)
MUL 1246	3	Appréciation musicale des musiques du monde
MUL 3320X	3	Enjeux contemporains des musiques du monde
REL 1208	3	Introduction aux grandes religions

Bloc 01H Électroacoustique et informatique musicale*Option - Maximum 9 crédits.*

IFT 1810	3	Introduction à la programmation
MTE 1503	3	Atelier de composition électroacoustique
MTE 1504	3	Atelier de composition électroacoustique
MTE 2212	3	Analyse musicale 3
MUS 1217	3	Typologie et morphologie sonores
MUS 1300	3	Acoustique musicale
MUS 1321	3	Analyse, synthèse et traitement des sons
MUS 1323	3	Création musicale en langage Python 1
MUS 1330	3	Techniques d'enregistrement stéréo et sonorisation
MUS 1331	3	Techniques d'enregistrement en studio et mixage
MUS 2325	3	Prise de son créative
MUS 3101X	3	Composition spectrale et algorithmique 1
MUS 3322X	3	Acoustique des instruments de musique
MUS 3323	3	Musique de création et technologies
MUS 3324X	3	Traitement sonore en temps réel 1
MUS 3329X	3	Projet en informatique musicale

Bloc 01I Outils*Option - Maximum 9 crédits.*

DRT 3812	3	Le droit d'auteur en musique
FRA 1009	3	Grammaire du français
MUL 3332	3	Écrire sur la musique
MUS 1127	3	Création de maquettes audio/MIDI
MUS 2134	3	Le métier du musicien
MUS 2135	3	Musique, institutions et politiques culturelles

Bloc 01Z*Choix - 3 crédits.***Segment 70 Propre à l'orientation Cordes**

L'Orientatation comporte de 3 à 11 crédits à option.

Bloc 70A Instrument*Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.*

MUI 1103A	3	Alto 1
MUI 1103B	3	Alto 2
MUI 1162A	2	Connaissance du clavier 1
MUI 1162B	2	Connaissance du clavier 2
MUI 1173A	3	Contrebasse 1
MUI 1173B	3	Contrebasse 2
MUI 1303A	3	Violon 1
MUI 1303B	3	Violon 2
MUI 1313A	3	Violoncelle 1
MUI 1313B	3	Violoncelle 2
MUI 2103A	3	Alto 3
MUI 2173A	3	Contrebasse 3

MUI 2303A	3	Violon 3
MUI 2313A	3	Violoncelle 3

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres

L'Orientatation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 71A Instrument*Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.*

MUI 1162A	2	Connaissance du clavier 1
MUI 1162B	2	Connaissance du clavier 2
MUI 1183A	3	Cor 1
MUI 1183B	3	Cor 2
MUI 1273A	3	Trombone 1
MUI 1273B	3	Trombone 2
MUI 1283A	3	Trompette 1
MUI 1283B	3	Trompette 2
MUI 1293A	3	Tuba 1
MUI 1293B	3	Tuba 2
MUI 1723A	3	Euphonium
MUI 1723B	3	Euphonium
MUI 2183A	3	Cor 3
MUI 2273A	3	Trombone 3
MUI 2283A	3	Trompette 3
MUI 2293A	3	Tuba 3
MUI 2723A	3	Euphonium
MUI 2723B	3	Euphonium
MUI 3723A	3	Euphonium
MUI 3723B	3	Euphonium

Bloc 71B Ensemble*Option - Maximum 4 crédits.*

MUE 1211	1	Ensemble cuivres
MUE 1212	1	Ensemble cuivres
MUE 1213	1	Ensemble cuivres
MUE 1214	1	Ensemble cuivres
MUE 1251	1	Ensemble d'instruments à vent
MUE 1252	1	Ensemble d'instruments à vent
MUE 1253	1	Ensemble d'instruments à vent
MUE 1254	1	Ensemble d'instruments à vent
MUE 1571	1	Ensemble de cors
MUE 1572	1	Ensemble de cors
MUE 1573	1	Ensemble de cors
MUE 1574	1	Ensemble de cors

Segment 72 Propre à l'orientation Bois

L'Orientatation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 72A Instrument*Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.*

MUI 1123A	3	Basson 1
MUI 1123B	3	Basson 2
MUI 1143A	3	Clarinette 1
MUI 1143B	3	Clarinette 2
MUI 1162A	2	Connaissance du clavier 1
MUI 1162B	2	Connaissance du clavier 2

MUI 1193A	3	Flûte traversière 1
MUI 1193B	3	Flûte traversière 2
MUI 1223A	3	Hautbois 1
MUI 1223B	3	Hautbois 2
MUI 1263A	3	Saxophone 1
MUI 1263B	3	Saxophone 2
MUI 2123A	3	Basson 3
MUI 2143A	3	Clarinette 3
MUI 2193A	3	Flûte traversière 3
MUI 2223A	3	Hautbois 3
MUI 2263A	3	Saxophone 3

Bloc 72B Ensemble*Option - Maximum 4 crédits.*

MUE 1221	1	Ensemble flûtes
MUE 1222	1	Ensemble flûtes
MUE 1223	1	Ensemble flûtes
MUE 1224	1	Ensemble flûtes
MUE 1251	1	Ensemble d'instruments à vent
MUE 1252	1	Ensemble d'instruments à vent
MUE 1253	1	Ensemble d'instruments à vent
MUE 1254	1	Ensemble d'instruments à vent
MUE 1271	1	Quatuor de saxophones
MUE 1272	1	Quatuor de saxophones
MUE 1273	1	Quatuor de saxophones
MUE 1274	1	Quatuor de saxophones
MUE 1381	1	Ensemble clarinettes
MUE 1382	1	Ensemble clarinettes
MUE 1383	1	Ensemble clarinettes
MUE 1384	1	Ensemble clarinettes

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens

L'Orientation comporte de 3 à 11 crédits à option.

Bloc 73A Instrument*Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.*

MUI 1023A	3	Flûte baroque 1
MUI 1023B	3	Flûte baroque 2
MUI 1033A	3	Flûte à bec 1
MUI 1033B	3	Flûte à bec 2
MUI 1043A	3	Hautbois baroque 1
MUI 1043B	3	Hautbois baroque 2
MUI 1053A	3	Luth 1
MUI 1053B	3	Luth 2
MUI 1073A	3	Violon baroque 1
MUI 1073B	3	Violon baroque 2
MUI 1083A	3	Viole de gambe 1
MUI 1083B	3	Viole de gambe 2
MUI 1162A	2	Connaissance du clavier 1
MUI 1162B	2	Connaissance du clavier 2
MUI 1703A	3	Basson baroque
MUI 1703B	3	Basson baroque
MUI 1713A	3	Cors baroque et naturel

MUI 1713B	3	Cors baroque et naturel
MUI 1733A	3	Violoncelle baroque
MUI 1733B	3	Violoncelle baroque
MUI 2023A	3	Flûte baroque 3
MUI 2033A	3	Flûte à bec 3
MUI 2043A	3	Hautbois baroque 3
MUI 2053A	3	Luth 3
MUI 2073A	3	Violon baroque 3
MUI 2083A	3	Viole de gambe 3
MUI 2703A	3	Basson baroque
MUI 2703B	3	Basson baroque
MUI 2713A	3	Cors baroque et naturel
MUI 2713B	3	Cors baroque et naturel
MUI 2733A	3	Violoncelle baroque 3
MUI 2734A	4	Violoncelle baroque
MUI 2734B	4	Violoncelle baroque
MUI 3703A	3	Basson baroque
MUI 3703B	3	Basson baroque
MUI 3713A	3	Cors baroque et naturel
MUI 3713B	3	Cors baroque et naturel
MUI 3734A	4	Violoncelle baroque
MUI 3734B	4	Violoncelle baroque

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers

L'Orientation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 74A Instrument*Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.*

MUI 1153A	3	Clavecin 1
MUI 1153B	3	Clavecin 2
MUI 1162A	2	Connaissance du clavier 1
MUI 1162B	2	Connaissance du clavier 2
MUI 1233A	3	Orgue 1
MUI 1233B	3	Orgue 2
MUI 1253A	3	Piano 1
MUI 1253B	3	Piano 2
MUI 2153A	3	Clavecin 3
MUI 2162A	2	Connaissance du clavier 3
MUI 2233A	3	Orgue 3
MUI 2253A	3	Piano 3

Bloc 74B Ensemble*Option - Maximum 4 crédits.*

MUE 1191	1	Ensemble claviers
MUE 1192	1	Ensemble claviers
MUE 1193	1	Ensemble claviers
MUE 1194	1	Ensemble claviers

Segment 75 Propre à l'orientation Chant et autres instruments

L'Orientation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 75A Instrument*Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.*

MUI 1132A	2	Chant 1
MUI 1132B	2	Chant 2

MUI 1162A	2	Connaissance du clavier 1
MUI 1162B	2	Connaissance du clavier 2
MUI 1203A	3	Guitare 1
MUI 1203B	3	Guitare 2
MUI 1213A	3	Harpe 1
MUI 1213B	3	Harpe 2
MUI 1243A	3	Percussion 1
MUI 1243B	3	Percussion 2
MUI 2132A	2	Chant 3
MUI 2203A	3	Guitare 3
MUI 2213A	3	Harpe 3
MUI 2243A	3	Percussion 3

Bloc 75B Ensemble*Option - Maximum 4 crédits.*

MUE 1171	1	Atelier de percussion
MUE 1172	1	Atelier de percussion
MUE 1173	1	Atelier de percussion
MUE 1174	1	Atelier de percussion
MUE 1231	1	Ensemble guitares
MUE 1232	1	Ensemble guitares
MUE 1233	1	Ensemble guitares
MUE 1234	1	Ensemble guitares

Segment 76 Propre à l'orientation Jazz

L'Orientation comporte de 3 à 11 crédits à option.

Bloc 76A Instrument*Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.*

MUI 1162A	2	Connaissance du clavier 1
MUI 1162B	2	Connaissance du clavier 2
MUI 1403A	3	Basse électrique 1
MUI 1403B	3	Basse électrique 2
MUI 1413A	3	Batterie 1
MUI 1413B	3	Batterie 2
MUI 1423A	3	Chant jazz 1
MUI 1423B	3	Chant jazz 2
MUI 1453A	3	Guitare jazz 1
MUI 1453B	3	Guitare jazz 2
MUI 1463A	3	Piano jazz 1
MUI 1463B	3	Piano jazz 2
MUI 1473A	3	Saxophone jazz 1
MUI 1473B	3	Saxophone jazz 2
MUI 1483A	3	Trompette jazz 1
MUI 1483B	3	Trompette jazz 2
MUI 1523A	3	Trombone jazz 1
MUI 1523B	3	Trombone jazz 2
MUI 1533A	3	Contrebasse jazz 1
MUI 1533B	3	Contrebasse jazz 2
MUI 2403A	3	Basse électrique 3
MUI 2413A	3	Batterie 3
MUI 2423A	3	Chant jazz 3
MUI 2453A	3	Guitare jazz 3

MUI 2463A	3	Piano jazz 3
MUI 2473A	3	Saxophone jazz 3
MUI 2483A	3	Trompette jazz 3
MUI 2523A	3	Trombone jazz 3
MUI 2533A	3	Contrebasse jazz 3
MUI 2543A	3	Harmonica jazz 3

Programme 1-610-1-4

Version 04 (A14)

Baccalauréat en musique – Composition mixte (B. Mus.)**OBJECTIFS**

Depuis les années 1930, de nombreux compositeurs-chercheurs ont exploré l'univers de la musique mixte en alliant les sons acoustiques des instruments aux sons électroacoustiques projetés par des haut-parleurs. La conception d'outils informatiques sophistiqués a permis un développement extraordinaire de cette nouvelle branche de la création musicale, faisant évoluer toute la pensée du sonore à travers des œuvres inédites et audacieuses. Le programme permet aux étudiants de découvrir et d'expérimenter ces deux univers pour les fusionner dans leur travail de composition. La banque de cours s'appuie, entre autres, sur l'apprentissage des plus récents logiciels d'analyse et de synthèse du son, et d'assistance à la composition.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein, l'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'exceptionnellement.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 15 crédits par trimestre, sauf exception autorisée par l'autorité compétente. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- Le doyen ou l'autorité compétente détermine le nombre de crédits auxquels doit s'inscrire l'étudiant exceptionnellement autorisé à s'inscrire à temps partiel.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

- L'étudiant ne peut s'inscrire à un cours d'instrument s'il n'est inscrit à deux cours théoriques.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de six années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue à un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au baccalauréat en musique (B. Mus.).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Il est offert avec un tronc commun (segment 01) et sept orientations :

- orientation Cordes (segment 70)
- orientation Cuivres (segment 71)

- orientation Bois (segment 72)
- orientation Instruments anciens (segment 73)
- orientation Claviers (segment 74)
- orientation Chant et autres instruments (segment 75)
- orientation Jazz (segment 76).

Segment 01 Commun aux sept orientations

Les crédits du Tronc commun sont répartis de la façon suivante : 54 crédits obligatoires, 33 à option et 3 crédits au choix.

Bloc 01A

Obligatoire - 54 crédits.

MCT 1601	3	Composition instrumentale 1
MCT 1602	3	Composition instrumentale 2
MCT 1701	3	Composition mixte 1
MCT 1702	3	Composition mixte 2
MTE 1205	3	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 1
MTE 1206	3	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 2
MTE 1403	3	Atelier de composition contemporaine 1
MTE 1404	3	Atelier de composition contemporaine 2
MTE 1503	3	Atelier de composition électroacoustique
MTE 1504	3	Atelier de composition électroacoustique
MTE 2116	3	Instrumentation
MTE 2117	3	Orchestration par section
MUS 1004	3	Solfège et dictée 1
MUS 1005	3	Solfège et dictée 2
MUS 1300	3	Acoustique musicale
MUS 1321	3	Analyse, synthèse et traitement des sons
MUS 3101X	3	Composition spectrale et algorithmique 1
MUS 3324X	3	Traitement sonore en temps réel 1

Bloc 01B Électroacoustique et informatique musicale

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

IFT 1810	3	Introduction à la programmation
MTE 3300	3	Analyse de la musique électroacoustique
MUS 1217	3	Typologie et morphologie sonores
MUS 1323	3	Création musicale en langage Python 1
MUS 1330	3	Techniques d'enregistrement stéréo et sonorisation
MUS 1331	3	Techniques d'enregistrement en studio et mixage
MUS 2325	3	Prise de son créative
MUS 3322X	3	Acoustique des instruments de musique
MUS 3323	3	Musique de création et technologies
MUS 3328X	3	Lutherie numérique et systèmes interactifs
MUS 3329X	3	Projet en informatique musicale

Bloc 01C Histoire

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

MUL 1101	3	Histoire générale de la musique 1
MUL 1102	3	Histoire générale de la musique 2
MUL 1105	3	Histoire de la musique baroque
MUL 1106	3	Histoire de la musique classique
MUL 1107	3	Histoire de la musique romantique
MUL 1115	3	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance
MUL 1116	3	Histoire de la musique moderne
MUL 1117	3	Histoire de la musique contemporaine

MUL 1121	3	Histoire de la musique populaire anglophone
MUL 2115	3	Histoire et analyse du jazz - Origines
MUL 2116	3	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945
MUL 2117	3	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959
MUL 2118	3	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui
MUL 2119	3	Histoire de la musique de film
MUL 3331	3	Théories et contextes de la musique ancienne
MUL 3333X	3	Courants historiques en musique, art et société

Bloc 01D Littérature et cinéma

Option - Maximum 9 crédits.

CIN 1101	3	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN 1102	3	Langage et matières de l'expression
CIN 1103	3	Courants du cinéma contemporain
CIN 1105	3	Cinéma d'animation et images composites
CIN 2108	3	Cinéma expérimental et art vidéo
CIN 2110	3	Le cinéma et les autres arts
EMU 1310	1	Technique de direction
EMU 1320	2	Technique de direction avec application
MUL 1245	3	Esthétique musicale
MUL 1246	3	Appréciation musicale des musiques du monde
MUL 1748	3	Histoire de la mélodie et du lied
MUL 1749	3	Histoire de l'opéra
MUL 2109	3	Analyse des musiques de film
MUL 3208X	3	Histoire de la musique électro
MUL 3314	3	Introduction à l'ethnomusicologie
MUL 3320X	3	Enjeux contemporains des musiques du monde
MUL 3334	3	Introduction à la sociomusicologie
MUS 2327	3	Création sonore jeux vidéo 1
MUS 2328	3	Création sonore jeux vidéo 2
MUS 3314X	3	Atelier de musique visuelle 1
MUS 3315X	3	Atelier de musique visuelle 2

Bloc 01E Grands ensembles

Option - Minimum 3 crédits, maximum 10 crédits.

MUE 1281	1	Chorale
MUE 1282	1	Chorale
MUE 1283	1	Chorale
MUE 1284	1	Chorale
MUE 1285	1	Chorale
MUE 1286	1	Chorale
MUE 1287	1	Chorale
MUE 1288	1	Chorale
MUE 1341	1	Gamelan
MUE 1342	1	Gamelan
MUE 1343	1	Gamelan
MUE 1344	1	Gamelan
MUE 1345	1	Gamelan
MUE 1346	1	Gamelan
MUE 1347	1	Gamelan
MUE 1348	1	Gamelan
MUE 1361	1	Chorale jazz

MUE 1362	1	Chorale jazz	ANG 1903	3	Anglais 3 (niveau B1.1)
MUE 1363	1	Chorale jazz	ANG 1904	3	Anglais 4 (niveau B1.2)
MUE 1364	1	Chorale jazz	ANG 1905	3	Anglais 5 (niveau B2.1)
MUE 1365	1	Chorale jazz	ANG 1906	3	Anglais 6 (niveau B2.2)
MUE 1366	1	Chorale jazz	ANG 1911	3	Lire en anglais 1 (niveau B1)
MUE 1431	2	Harmonie de concert	ANT 1010	3	Les grandes théories en ethnologie
MUE 1432	2	Harmonie de concert	ANT 1013	3	Éléments d'ethnologie
MUE 1433	2	Harmonie de concert	ANT 1611	3	Langage, culture, société
MUE 1434	2	Harmonie de concert	ESP 1901	3	Espagnol 1 (niveau A1)
MUE 1435	2	Harmonie de concert	ESP 1902	3	Espagnol 2 (niveau A2)
MUE 1441	2	Orchestre	ESP 1903	3	Espagnol 3 (niveau B1.1)
MUE 1442	2	Orchestre	ESP 1904	3	Espagnol 4 (niveau B1.2)
MUE 1443	2	Orchestre	ITL 1901	3	Italien 1 (niveau A1)
MUE 1444	2	Orchestre	ITL 1902	3	Italien 2 (niveau A2)
MUE 1445	2	Orchestre	ITL 1903	3	Italien 3 (niveau B1.1)
			ITL 1904	3	Italien 4 (niveau B1.2)
			REL 1208	3	Introduction aux grandes religions

Bloc 01F Autres ensembles*Option - Maximum 4 crédits.*

MUE 1151	1	Atelier de musique baroque
MUE 1152	1	Atelier de musique baroque
MUE 1153	1	Atelier de musique baroque
MUE 1154	1	Atelier de musique baroque
MUE 1161	1	Atelier de musique contemporaine 1
MUE 1162	1	Atelier de musique contemporaine 2
MUE 1241	1	Ensemble musique de chambre
MUE 1242	1	Ensemble musique de chambre
MUE 1243	1	Ensemble musique de chambre
MUE 1244	1	Ensemble musique de chambre
MUE 1261	1	Ensemble
MUE 1262	1	Ensemble
MUE 1263	1	Ensemble
MUE 1264	1	Ensemble
MUE 1491	1	Atelier d'improvisation
MUE 1492	1	Atelier d'improvisation
MUE 1493	1	Atelier d'improvisation
MUE 1494	1	Atelier d'improvisation
MUE 1531	1	Ensemble de musique traditionnelle
MUE 1532	1	Ensemble de musique traditionnelle
MUE 1601	1	Ensemble électroacoustique
MUE 1602	1	Ensemble électroacoustique
MUE 1603	1	Ensemble électroacoustique
MUE 1604	1	Ensemble électroacoustique
MUE 2351	1	Atelier - arts performatifs 1
MUE 2352	2	Atelier - arts performatifs 2

Bloc 01G Langues et cultures internationales*Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.*

ALL 1901	3	Allemand 1 (niveau A1.1)
ALL 1902	3	Allemand 2 (niveau A1.2)
ALL 1903	3	Allemand 3 (niveau A2.1)
ALL 1904	3	Allemand 4 (niveau A2.2)
ALL 1905	3	Allemand 5 (niveau B1.1)
ALL 1906	3	Allemand 6 (niveau B1.2)

ANG 1903	3	Anglais 3 (niveau B1.1)
ANG 1904	3	Anglais 4 (niveau B1.2)
ANG 1905	3	Anglais 5 (niveau B2.1)
ANG 1906	3	Anglais 6 (niveau B2.2)
ANG 1911	3	Lire en anglais 1 (niveau B1)
ANT 1010	3	Les grandes théories en ethnologie
ANT 1013	3	Éléments d'ethnologie
ANT 1611	3	Langage, culture, société
ESP 1901	3	Espagnol 1 (niveau A1)
ESP 1902	3	Espagnol 2 (niveau A2)
ESP 1903	3	Espagnol 3 (niveau B1.1)
ESP 1904	3	Espagnol 4 (niveau B1.2)
ITL 1901	3	Italien 1 (niveau A1)
ITL 1902	3	Italien 2 (niveau A2)
ITL 1903	3	Italien 3 (niveau B1.1)
ITL 1904	3	Italien 4 (niveau B1.2)
REL 1208	3	Introduction aux grandes religions

Bloc 01H Théorie, écriture et formation auditive*Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.*****NOTE :** Pour l'inscription aux cours suivants : MUS1001-1002, MUS1100I-J, MTE1100-1120 et MUS1315, vous devez avoir reçu la prescription suite aux tests de classement suivant votre admission.**

MTE 1100	3	Introduction à l'écriture et l'analyse 1
MTE 1120	3	Introduction à l'écriture et l'analyse 2
MTE 12041	0	Analyse du discours harmonique tonal 1
MTE 12042	6	Analyse du discours harmonique tonal 2
MTE 1315	3	Harmonie jazz 1
MTE 1316	3	Harmonie jazz 2
MTE 2110	3	Contrepoint 3
MTE 2111	3	Contrepoint 4
MTE 2210	3	Analyse musicale 1
MTE 2211	3	Analyse musicale 2
MTE 2212	3	Analyse musicale 3
MTE 2315	3	Arrangement jazz 1
MTE 2316	3	Arrangement jazz 2
MTE 3010	3	Harmonie avancée 1
MTE 3011	3	Harmonie avancée 2
MTE 3116	3	Orchestration symphonique 1
MTE 3117X	3	Orchestration symphonique 2
MTE 3321	3	Analyse des musiques du monde
MUL 3240X	3	Musicologie cognitive
MUS 1001	3	Formation auditive en musique 1
MUS 1002	3	Formation auditive en musique 2
MUS 1100I	3	Apprentissage auditif tonal 1
MUS 1100J	3	Apprentissage auditif tonal 2
MUS 1103	3	Formation auditive en musique traditionnelle
MUS 1315	3	Initiation à la théorie musicale
MUS 2004	3	Solfège et dictée 3
MUS 2005	3	Solfège et dictée 4
MUS 2205B	1	Atelier de lecture vocale 2
MUS 3321	3	Psychoacoustique musicale

Bloc 01I Outils*Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.*

DRT 3812	3	Le droit d'auteur en musique
FRA 1009	3	Grammaire du français
MUL 11101	0	Soutien à la rédaction en musique 1
MUL 11102	3	Soutien à la rédaction en musique 2
MUL 1132	3	Méthodologie en musique
MUL 3332	3	Écrire sur la musique
MUS 1127	3	Création de maquettes audio/MIDI
MUS 2134	3	Le métier du musicien
MUS 2135	3	Musique, institutions et politiques culturelles
MUS 3127X	3	Création de maquettes MIDI orchestrales

Bloc 01Z*Choix - 3 crédits.***Segment 70 Propre à l'orientation Cordes**

L'Orientatation comporte de 3 à 11 crédits à option.

Bloc 70A Instrument*Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.*

MUI 1103A	3	Alto 1
MUI 1103B	3	Alto 2
MUI 1162A	2	Connaissance du clavier 1
MUI 1162B	2	Connaissance du clavier 2
MUI 1173A	3	Contrebasse 1
MUI 1173B	3	Contrebasse 2
MUI 1303A	3	Violon 1
MUI 1303B	3	Violon 2
MUI 1313A	3	Violoncelle 1
MUI 1313B	3	Violoncelle 2
MUI 2103A	3	Alto 3
MUI 2173A	3	Contrebasse 3
MUI 2303A	3	Violon 3
MUI 2313A	3	Violoncelle 3

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres

L'Orientatation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 71A Instrument*Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.*

MUI 1162A	2	Connaissance du clavier 1
MUI 1162B	2	Connaissance du clavier 2
MUI 1183A	3	Cor 1
MUI 1183B	3	Cor 2
MUI 1273A	3	Trombone 1
MUI 1273B	3	Trombone 2
MUI 1283A	3	Trompette 1
MUI 1283B	3	Trompette 2
MUI 1293A	3	Tuba 1
MUI 1293B	3	Tuba 2
MUI 2183A	3	Cor 3
MUI 2273A	3	Trombone 3
MUI 2283A	3	Trompette 3
MUI 2293A	3	Tuba 3

Bloc 71B Ensemble*Option - Maximum 4 crédits.*

MUE 1211	1	Ensemble cuivres
MUE 1212	1	Ensemble cuivres
MUE 1213	1	Ensemble cuivres
MUE 1214	1	Ensemble cuivres
MUE 1251	1	Ensemble d'instruments à vent
MUE 1252	1	Ensemble d'instruments à vent
MUE 1253	1	Ensemble d'instruments à vent
MUE 1254	1	Ensemble d'instruments à vent
MUE 1571	1	Ensemble de cors
MUE 1572	1	Ensemble de cors
MUE 1573	1	Ensemble de cors
MUE 1574	1	Ensemble de cors

Segment 72 Propre à l'orientation Bois

L'Orientatation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 72A Instrument*Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.*

MUI 1123A	3	Basson 1
MUI 1123B	3	Basson 2
MUI 1143A	3	Clarinette 1
MUI 1143B	3	Clarinette 2
MUI 1162A	2	Connaissance du clavier 1
MUI 1162B	2	Connaissance du clavier 2
MUI 1193A	3	Flûte traversière 1
MUI 1193B	3	Flûte traversière 2
MUI 1223A	3	Hautbois 1
MUI 1223B	3	Hautbois 2
MUI 1263A	3	Saxophone 1
MUI 1263B	3	Saxophone 2
MUI 2123A	3	Basson 3
MUI 2143A	3	Clarinette 3
MUI 2193A	3	Flûte traversière 3
MUI 2223A	3	Hautbois 3
MUI 2263A	3	Saxophone 3

Bloc 72B Ensemble*Option - Maximum 4 crédits.*

MUE 1221	1	Ensemble flûtes
MUE 1222	1	Ensemble flûtes
MUE 1223	1	Ensemble flûtes
MUE 1224	1	Ensemble flûtes
MUE 1251	1	Ensemble d'instruments à vent
MUE 1252	1	Ensemble d'instruments à vent
MUE 1253	1	Ensemble d'instruments à vent
MUE 1254	1	Ensemble d'instruments à vent
MUE 1271	1	Quatuor de saxophones
MUE 1272	1	Quatuor de saxophones
MUE 1273	1	Quatuor de saxophones
MUE 1274	1	Quatuor de saxophones
MUE 1381	1	Ensemble clarinettes
MUE 1382	1	Ensemble clarinettes

MUE 1383	1	Ensemble clarinettes
MUE 1384	1	Ensemble clarinettes

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens

L'Orientation comporte de 3 à 11 crédits à option.

Bloc 73A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

MUI 1023A	3	Flûte baroque 1
MUI 1023B	3	Flûte baroque 2
MUI 1033A	3	Flûte à bec 1
MUI 1033B	3	Flûte à bec 2
MUI 1043A	3	Hautbois baroque 1
MUI 1043B	3	Hautbois baroque 2
MUI 1053A	3	Luth 1
MUI 1053B	3	Luth 2
MUI 1073A	3	Violon baroque 1
MUI 1073B	3	Violon baroque 2
MUI 1083A	3	Viole de gambe 1
MUI 1083B	3	Viole de gambe 2
MUI 1162A	2	Connaissance du clavier 1
MUI 1162B	2	Connaissance du clavier 2
MUI 2023A	3	Flûte baroque 3
MUI 2033A	3	Flûte à bec 3
MUI 2043A	3	Hautbois baroque 3
MUI 2053A	3	Luth 3
MUI 2073A	3	Violon baroque 3
MUI 2083A	3	Viole de gambe 3

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers

L'Orientation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 74A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

MUI 1153A	3	Clavecin 1
MUI 1153B	3	Clavecin 2
MUI 1162A	2	Connaissance du clavier 1
MUI 1162B	2	Connaissance du clavier 2
MUI 1233A	3	Orgue 1
MUI 1233B	3	Orgue 2
MUI 1253A	3	Piano 1
MUI 1253B	3	Piano 2
MUI 2153A	3	Clavecin 3
MUI 2162A	2	Connaissance du clavier 3
MUI 2233A	3	Orgue 3
MUI 2253A	3	Piano 3

Bloc 74B Ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

MUE 1191	1	Ensemble claviers
MUE 1192	1	Ensemble claviers
MUE 1193	1	Ensemble claviers
MUE 1194	1	Ensemble claviers

Segment 75 Propre à l'orientation Chant et autres instruments

L'Orientation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 75A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

MUI 1132A	2	Chant 1
MUI 1132B	2	Chant 2
MUI 1162A	2	Connaissance du clavier 1
MUI 1162B	2	Connaissance du clavier 2
MUI 1203A	3	Guitare 1
MUI 1203B	3	Guitare 2
MUI 1213A	3	Harpe 1
MUI 1213B	3	Harpe 2
MUI 1243A	3	Percussion 1
MUI 1243B	3	Percussion 2
MUI 2132A	2	Chant 3
MUI 2203A	3	Guitare 3
MUI 2213A	3	Harpe 3
MUI 2243A	3	Percussion 3

Bloc 75B Ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

MUE 1171	1	Atelier de percussion
MUE 1172	1	Atelier de percussion
MUE 1173	1	Atelier de percussion
MUE 1174	1	Atelier de percussion
MUE 1231	1	Ensemble guitares
MUE 1232	1	Ensemble guitares
MUE 1233	1	Ensemble guitares
MUE 1234	1	Ensemble guitares

Segment 76 Propre à l'orientation Jazz

L'Orientation comporte de 3 à 11 crédits à option.

Bloc 76A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

MUI 1162A	2	Connaissance du clavier 1
MUI 1162B	2	Connaissance du clavier 2
MUI 1403A	3	Basse électrique 1
MUI 1403B	3	Basse électrique 2
MUI 1413A	3	Batterie 1
MUI 1413B	3	Batterie 2
MUI 1423A	3	Chant jazz 1
MUI 1423B	3	Chant jazz 2
MUI 1453A	3	Guitare jazz 1
MUI 1453B	3	Guitare jazz 2
MUI 1463A	3	Piano jazz 1
MUI 1463B	3	Piano jazz 2
MUI 1473A	3	Saxophone jazz 1
MUI 1473B	3	Saxophone jazz 2
MUI 1483A	3	Trompette jazz 1
MUI 1483B	3	Trompette jazz 2
MUI 1523A	3	Trombone jazz 1
MUI 1523B	3	Trombone jazz 2
MUI 1533A	3	Contrebasse jazz 1
MUI 1533B	3	Contrebasse jazz 2
MUI 2403A	3	Basse électrique 3

MUI 2413A	3	Batterie 3
MUI 2423A	3	Chant jazz 3
MUI 2453A	3	Guitare jazz 3
MUI 2463A	3	Piano jazz 3
MUI 2473A	3	Saxophone jazz 3
MUI 2483A	3	Trompette jazz 3
MUI 2523A	3	Trombone jazz 3
MUI 2533A	3	Contrebasse jazz 3
MUI 2543A	3	Harmonica jazz 3

Programme 1-610-2-6

Version 00 (A15)

Majeure en composition et arrangement jazz**OBJECTIFS**

Le programme de majeure en composition et arrangement jazz vise principalement à développer la maîtrise des techniques de composition propres au jazz à travers l'écoute d'enregistrements, l'analyse de partitions et des exercices d'écriture. Les étudiants sont amenés à produire des compositions dans différents styles de jazz (blues, bebop, hard bop, modal, fusion, moderne et contemporain, etc.) tout en étant dirigés vers la découverte d'un style d'écriture personnel. Le programme permet également d'acquérir des connaissances approfondies en arrangement jazz, démarche qui consiste à utiliser les éléments de base d'une composition jazz (la forme, la mélodie, l'harmonie) pour concevoir une oeuvre authentiquement personnelle en manipulant les éléments à sa disposition (le rythme, le tempo, le style, les substitutions harmoniques, l'instrumentation, l'orchestration, etc.) tout en gardant la thématique de la composition originale reconnaissable. Le programme repose sur une formation solide en harmonie et arrangement jazz, ainsi qu'en reconnaissance du répertoire, selon une perspective historique et analytique. Au coeur du programme, on retrouve un enchaînement de quatre ateliers de composition jazz qui offriront une introduction rigoureuse aux diverses techniques propres à la composition jazz et qui favoriseront le développement du potentiel de chaque étudiant.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant s'inscrit à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

Pour suivre les cours demandant des préalables musicaux, les étudiants doivent être titulaires d'un DEC en musique ou avoir réussi le test d'admission en théorie musicale. Une audition est requise pour la participation aux cours du bloc Musique d'ensemble.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international* (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de quatre trimestres; la scolarité maximale, de cinq années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression

dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au Diplôme en composition et arrangement jazz. Le programme est associé au secteur arts lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Ce programme totalise 60 crédits : 37 crédits obligatoires, 23 à option et 0 au choix.

Segment 70

Les crédits de la Majeure sont répartis de la façon suivante: 37 crédits obligatoires et 23 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 37 crédits

MCT 1301	3	Atelier de composition jazz 1
MCT 1302	3	Atelier de composition jazz 2
MCT 2301	3	Atelier de composition jazz 3
MCT 2302	3	Atelier de composition jazz 4
MIN 1791	2	Harmonie jazz au clavier 1
MIN 1792	2	Harmonie jazz au clavier 2
MTE 1315	3	Harmonie jazz 1
MTE 1316	3	Harmonie jazz 2
MTE 2116	3	Instrumentation
MTE 2315	3	Arrangement jazz 1
MTE 2316	3	Arrangement jazz 2
MUS 1211	3	Solfège et dictée jazz 1
MUS 1212	3	Solfège et dictée jazz 2

Bloc 70B Écriture, analyse et formation auditive

Option - Minimum 4 crédits, maximum 10 crédits.

MIN 1088	2	Introduction à l'improvisation jazz 1
MIN 1089	2	Introduction à l'improvisation jazz 2
MIN 1098	2	Improvisation jazz 1
MIN 1099	2	Improvisation jazz 2
MTE 1100	3	Introduction à l'écriture et l'analyse 1
MTE 1110	3	Contrepoint 1
MTE 1111	3	Contrepoint 2
MTE 1120	3	Introduction à l'écriture et l'analyse 2
MTE 12041	0	Analyse du discours harmonique tonal 1
MTE 12042	6	Analyse du discours harmonique tonal 2
MTE 1205	3	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 1
MTE 1206	3	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 2
MTE 1220	3	Harmonie 1
MTE 1221	3	Harmonie 2
MTE 1403	3	Atelier de composition contemporaine 1
MTE 1404	3	Atelier de composition contemporaine 2
MTE 2110	3	Contrepoint 3
MTE 2111	3	Contrepoint 4

MTE 2117	3	Orchestration par section
MTE 2210	3	Analyse musicale 1
MTE 2211	3	Analyse musicale 2
MTE 2212	3	Analyse musicale 3
MTE 3010	3	Harmonie avancée 1
MTE 3011	3	Harmonie avancée 2
MTE 3116	3	Orchestration symphonique 1
MTE 3117X	3	Orchestration symphonique 2
MTE 3300	3	Analyse de la musique électroacoustique
MTE 3321	3	Analyse des musiques du monde
MUL 3240X	3	Musicologie cognitive
MUS 1001	3	Formation auditive en musique 1
MUS 1002	3	Formation auditive en musique 2
MUS 1004	3	Solfège et dictée 1
MUS 1005	3	Solfège et dictée 2
MUS 1100I	3	Apprentissage auditif tonal 1
MUS 1100J	3	Apprentissage auditif tonal 2
MUS 1103	3	Formation auditive en musique traditionnelle
MUS 1315	3	Initiation à la théorie musicale
MUS 2004	3	Solfège et dictée 3
MUS 2005	3	Solfège et dictée 4
MUS 2213	3	Éléments de jazz 1
MUS 2214	3	Éléments de jazz 2
MUS 3321	3	Psychoacoustique musicale

Bloc 70C Musique, histoire et société*Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.*

MUL 1101	3	Histoire générale de la musique 1
MUL 1102	3	Histoire générale de la musique 2
MUL 1105	3	Histoire de la musique baroque
MUL 1106	3	Histoire de la musique classique
MUL 1107	3	Histoire de la musique romantique
MUL 1115	3	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance
MUL 1116	3	Histoire de la musique moderne
MUL 1117	3	Histoire de la musique contemporaine
MUL 1121	3	Histoire de la musique populaire anglophone
MUL 1245	3	Esthétique musicale
MUL 1246	3	Appréciation musicale des musiques du monde
MUL 1748	3	Histoire de la mélodie et du lied
MUL 1749	3	Histoire de l'opéra
MUL 2115	3	Histoire et analyse du jazz - Origines
MUL 2116	3	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945
MUL 2117	3	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959
MUL 2118	3	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui
MUL 3208X	3	Histoire de la musique électro
MUL 3314	3	Introduction à l'ethnomusicologie
MUL 3320X	3	Enjeux contemporains des musiques du monde
MUL 3331	3	Théories et contextes de la musique ancienne
MUL 3333X	3	Courants historiques en musique, art et société
MUL 3334	3	Introduction à la sociomusicologie
MUL 3344	3	Sociomusicologie contemporaine

Bloc 70D Communication et outils professionnels*Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.*

DRT 3812	3	Le droit d'auteur en musique
EMU 1310	1	Technique de direction
EMU 1320	2	Technique de direction avec application
FRA 1009	3	Grammaire du français
MIN 1804	3	Processus d'apprentissage en musique
MIN 1810	3	La santé corporelle du musicien
MIN 1820	3	Préparation mentale à la performance musicale
MUL 1132	3	Méthodologie en musique
MUL 3332	3	Écrire sur la musique
MUS 2134	3	Le métier du musicien
MUS 2135	3	Musique, institutions et politiques culturelles

Bloc 70E Électroacoustique et informatique musicale*Option - Maximum 6 crédits.*

MTE 1503	3	Atelier de composition électroacoustique
MTE 1504	3	Atelier de composition électroacoustique
MUS 1127	3	Création de maquettes audio/MIDI
MUS 1217	3	Typologie et morphologie sonores
MUS 1300	3	Acoustique musicale
MUS 1321	3	Analyse, synthèse et traitement des sons
MUS 1323	3	Création musicale en langage Python 1
MUS 1330	3	Techniques d'enregistrement stéréo et sonorisation
MUS 1331	3	Techniques d'enregistrement en studio et mixage
MUS 2325	3	Prise de son créative
MUS 3101X	3	Composition spectrale et algorithmique 1
MUS 3127X	3	Création de maquettes MIDI orchestrales
MUS 3322X	3	Acoustique des instruments de musique
MUS 3323	3	Musique de création et technologies

Bloc 70F Musique et média*Option - Maximum 6 crédits.*

CIN 1101	3	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN 1102	3	Langage et matières de l'expression
CIN 1103	3	Courants du cinéma contemporain
CIN 2103	3	Analyse filmique
CIN 2108	3	Cinéma expérimental et art vidéo
CIN 2110	3	Le cinéma et les autres arts
MUL 2109	3	Analyse des musiques de film
MUL 2119	3	Histoire de la musique de film
MUS 2327	3	Création sonore jeux vidéo 1
MUS 2328	3	Création sonore jeux vidéo 2
MUS 3314X	3	Atelier de musique visuelle 1
MUS 3315X	3	Atelier de musique visuelle 2

Bloc 70G Musique d'ensemble*Option - Minimum 4 crédits, maximum 10 crédits.*

MUE 1261	1	Ensemble
MUE 1262	1	Ensemble
MUE 1263	1	Ensemble
MUE 1264	1	Ensemble
MUE 1265	1	Ensemble

MUI 2473A	3	Saxophone jazz 3
MUI 2483A	3	Trompette jazz 3
MUI 2493A	3	Violon jazz 3
MUI 2523A	3	Trombone jazz 3
MUI 2533A	3	Contrebasse jazz 3

Programme 1-610-4-6

Version 00 (A21)

Mineure en composition et arrangement jazz

OBJECTIFS

Le programme de mineure en composition et arrangement jazz vise principalement à développer la maîtrise des techniques de composition propres au jazz à travers l'écoute d'enregistrements, l'analyse de partitions et des exercices d'écriture. Les étudiants sont amenés à produire des compositions dans différents styles de jazz (blues, bebop, hard bop, modal, fusion, moderne et contemporain, etc.) tout en étant dirigés vers la découverte d'un style d'écriture personnel. Le programme permet également d'acquérir des connaissances approfondies en arrangement jazz, démarche qui consiste à utiliser les éléments de base d'une composition jazz (la forme, la mélodie, l'harmonie) pour concevoir une œuvre authentiquement personnelle en manipulant les éléments à sa disposition (le rythme, le tempo, le style, les substitutions harmoniques, l'instrumentation, l'orchestration, etc.) tout en gardant la thématique de la composition originale reconnaissable. Le programme repose sur une formation solide en harmonie et arrangement jazz, ainsi qu'une connaissance du répertoire, selon une perspective historique et analytique. Au cœur du programme, on retrouve un enchaînement de quatre ateliers de composition et arrangement jazz qui offriront une introduction rigoureuse aux diverses techniques propres à la composition jazz et qui favoriseront le développement du potentiel de chaque étudiant.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant s'inscrit à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres; la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au Certificat en composition et arrangement jazz. Le programme est associé au secteur arts lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Ce programme totalise 30 crédits.

Segment 70

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante: 15 crédits obligatoires et 15 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 15 crédits.

MCT 1301	3	Atelier de composition jazz 1
MCT 1302	3	Atelier de composition jazz 2
MTE 2116	3	Instrumentation
MTE 2315	3	Arrangement jazz 1
MTE 2316	3	Arrangement jazz 2

Bloc 70B Écriture et analyse

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

MIN 1791	2	Harmonie jazz au clavier 1
MIN 1792	2	Harmonie jazz au clavier 2
MTE 1110	3	Contrepoint 1
MTE 1111	3	Contrepoint 2
MTE 1205	3	Analyse d'œuvres du 20e siècle 1
MTE 1206	3	Analyse d'œuvres du 20e siècle 2
MTE 1220	3	Harmonie 1
MTE 1221	3	Harmonie 2
MTE 1315	3	Harmonie jazz 1
MTE 1316	3	Harmonie jazz 2
MTE 1403	3	Atelier de composition contemporaine 1
MTE 1404	3	Atelier de composition contemporaine 2
MTE 2117	3	Orchestration par section
MTE 3116	3	Orchestration symphonique 1
MTE 3117X	3	Orchestration symphonique 2

Bloc 70C Musique, histoire et société

Option - Maximum 9 crédits.

ANG 1500	3	African-American Literature
MUL 1102	3	Histoire générale de la musique 2
MUL 1117	3	Histoire de la musique contemporaine
MUL 2115	3	Histoire et analyse du jazz - Origines
MUL 2116	3	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945
MUL 2117	3	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959
MUL 2118	3	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui
MUL 2119	3	Histoire de la musique de film
MUL 3314	3	Introduction à l'ethnomusicologie

Bloc 70D Communication et outils professionnels

Option - Maximum 9 crédits.

EMU 1310	1	Technique de direction
EMU 1320	2	Technique de direction avec application
MIN 1804	3	Processus d'apprentissage en musique
MIN 1810	3	La santé corporelle du musicien
MIN 1820	3	Préparation mentale à la performance musicale
MUL 1132	3	Méthodologie en musique
MUL 3332	3	Écrire sur la musique
MUS 2134	3	Le métier du musicien

Bloc 70E Sciences et technologie de la musique

Option - Maximum 9 crédits.

MUS 1127	3	Création de maquettes audio/MIDI
----------	---	----------------------------------

MUS 1330	3	Techniques d'enregistrement stéréo et sonorisation
MUS 1331	3	Techniques d'enregistrement en studio et mixage
MUS 2325	3	Prise de son créative
MUS 2327	3	Création sonore jeux vidéo 1
MUS 2328	3	Création sonore jeux vidéo 2

Bloc 70F Musique d'ensemble*Option - Maximum 4 crédits.*

MUE 1261	1	Ensemble
MUE 1262	1	Ensemble
MUE 1263	1	Ensemble
MUE 1281	1	Chorale
MUE 1282	1	Chorale
MUE 1283	1	Chorale
MUE 1341	1	Gamelan
MUE 1342	1	Gamelan
MUE 1343	1	Gamelan
MUE 1361	1	Chorale jazz
MUE 1362	1	Chorale jazz
MUE 1391	1	Ensemble vocal jazz
MUE 1392	1	Ensemble vocal jazz
MUE 1421	1	Atelier d'accompagnement vocal jazz
MUE 1422	1	Atelier d'accompagnement vocal jazz
MUE 1471	2	Ensemble Big Band
MUE 1472	2	Ensemble Big Band
MUE 1491	1	Atelier d'improvisation
MUE 1492	1	Atelier d'improvisation
MUE 1501	1	Ensemble de guitares jazz
MUE 1502	1	Ensemble de guitares jazz
MUE 1521	1	Ensemble de musiques du monde
MUE 1522	1	Ensemble de musiques du monde
MUE 1551	2	Jam-Session 1
MUE 1552	2	Jam-Session 2
MUE 1611	2	Orchestre de chambre jazz
MUE 1612	2	Orchestre de chambre jazz
MUE 1631	1	Ensemble de percussions du monde
MUE 1632	1	Ensemble de percussions du monde
MUE 1641	2	Atelier de réalisation vocale jazz
MUE 1642	2	Atelier de réalisation vocale jazz
MUE 1643	2	Atelier de réalisation vocale jazz
MUE 1644	2	Atelier de réalisation vocale jazz
MUE 1645	2	Atelier de réalisation vocale jazz
MUE 1646	2	Atelier de réalisation vocale jazz

Bloc 70G Instrument*Option - Maximum 6 crédits.*

MUI 1403A	3	Basse électrique 1
MUI 1403B	3	Basse électrique 2
MUI 1413A	3	Batterie 1
MUI 1413B	3	Batterie 2
MUI 1423A	3	Chant jazz 1
MUI 1423B	3	Chant jazz 2
MUI 1453A	3	Guitare jazz 1

MUI 1453B	3	Guitare jazz 2
MUI 1463A	3	Piano jazz 1
MUI 1463B	3	Piano jazz 2
MUI 1473A	3	Saxophone jazz 1
MUI 1473B	3	Saxophone jazz 2
MUI 1483A	3	Trompette jazz 1
MUI 1483B	3	Trompette jazz 2
MUI 1493A	3	Violon jazz 1
MUI 1493B	3	Violon jazz 2
MUI 1523A	3	Trombone jazz 1
MUI 1523B	3	Trombone jazz 2
MUI 1533A	3	Contrebasse jazz 1
MUI 1533B	3	Contrebasse jazz 2
MUI 1563A	3	Percussions jazz et musiques du monde
MUI 1563B	3	Percussions jazz et musiques du monde

Programme 1-615-1-1

Version 11 (A17)

Baccalauréat en musicologie (B. Mus.)**OBJECTIFS**

Le programme en musicologie vise à donner une culture musicale théorique et pratique qui sera en même temps une première étape de formation de l'esprit scientifique face à la musique. On y propose un éventail de cours touchant à différentes sous-disciplines de la musicologie, telles l'histoire, l'esthétique, l'ethnomusicologie, l'analyse, l'acoustique, la musicologie cognitive ou encore l'écriture et la pratique instrumentale. Le programme est conçu de façon à offrir à l'étudiant non seulement les connaissances fondamentales qui concernent la réalité musicale, son passé et son présent, mais aussi les moyens méthodologiques et conceptuels de relier la musique à d'autres activités et de réfléchir sur sa propre démarche de musicien ; d'où, entre autres, la possibilité de développer des approches interdisciplinaires.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 15 crédits par trimestre, sauf exception autorisée par l'autorité compétente. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de 9 crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

L'étudiant ne peut s'inscrire à un cours d'instrument s'il n'est inscrit à deux cours théoriques.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international* (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de six années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue à un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au baccalauréat en musique (B. Mus.).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Il est offert avec un tronc commun (segment 01) et deux orientations :

- orientation Instrument (segment 83)
- orientation Connaissance du clavier (segment 84)

Segment 01

Les crédits du programme sont répartis de la façon suivante: 48 crédits obligatoires et 42 crédits à options.

Bloc 01A Connaissances fondamentales

Obligatoire - 48 crédits.

MTE 2210	3	Analyse musicale 1
MTE 2211	3	Analyse musicale 2
MUL 1105	3	Histoire de la musique baroque
MUL 1106	3	Histoire de la musique classique
MUL 1107	3	Histoire de la musique romantique
MUL 1115	3	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance
MUL 1116	3	Histoire de la musique moderne
MUL 1117	3	Histoire de la musique contemporaine
MUL 1132	3	Méthodologie en musique
MUL 1134	3	Introduction à la musicologie
MUL 1245	3	Esthétique musicale
MUL 3314	3	Introduction à l'ethnomusicologie
MUL 3334	3	Introduction à la sociomusicologie
MUS 1004	3	Solfège et dictée 1
MUS 1005	3	Solfège et dictée 2
MUS 1300	3	Acoustique musicale

Bloc 01B Formation auditive et éléments de théorie musicale

Option - Maximum 6 crédits.

****NOTE :** Pour l'inscription aux cours suivants : MUS1001-1002, MUS1100I-J, MTE1100- 1120 et MUS1315, vous devez avoir reçu la prescription suite aux tests de classement suivant votre admission.**

MTE 1100	3	Introduction à l'écriture et l'analyse 1
MTE 1120	3	Introduction à l'écriture et l'analyse 2
MUS 1001	3	Formation auditive en musique 1
MUS 1002	3	Formation auditive en musique 2
MUS 1100I	3	Apprentissage auditif tonal 1
MUS 1100J	3	Apprentissage auditif tonal 2
MUS 1103	3	Formation auditive en musique traditionnelle
MUS 1211	3	Solfège et dictée jazz 1
MUS 1212	3	Solfège et dictée jazz 2
MUS 1217	3	Typologie et morphologie sonores

MUS 1315	3	Initiation à la théorie musicale
MUS 2004	3	Solfège et dictée 3
MUS 2005	3	Solfège et dictée 4
MUS 2213	3	Éléments de jazz 1
MUS 2214	3	Éléments de jazz 2

Bloc 01C Histoire de la musique

Option - Maximum 12 crédits.

MUL 1121	3	Histoire de la musique populaire anglophone
MUL 2115	3	Histoire et analyse du jazz - Origines
MUL 2116	3	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945
MUL 2117	3	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959
MUL 2118	3	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui
MUL 2119	3	Histoire de la musique de film
MUL 3208X	3	Histoire de la musique électro

Bloc 01D Analyse musicale

Option - Maximum 12 crédits.

MTE 12041	0	Analyse du discours harmonique tonal 1
MTE 12042	6	Analyse du discours harmonique tonal 2
MTE 1205	3	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 1
MTE 1206	3	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 2
MTE 2212	3	Analyse musicale 3
MTE 3300	3	Analyse de la musique électroacoustique
MTE 3321	3	Analyse des musiques du monde
MUL 2109	3	Analyse des musiques de film

Bloc 01E Écriture musicale

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

MTE 1110	3	Contrepoint 1
MTE 1111	3	Contrepoint 2
MTE 1220	3	Harmonie 1
MTE 1221	3	Harmonie 2
MTE 1315	3	Harmonie jazz 1
MTE 1316	3	Harmonie jazz 2
MTE 2116	3	Instrumentation
MTE 2117	3	Orchestration par section
MTE 2315	3	Arrangement jazz 1
MTE 2316	3	Arrangement jazz 2
MTE 3010	3	Harmonie avancée 1
MTE 3011	3	Harmonie avancée 2
MTE 3116	3	Orchestration symphonique 1
MTE 3321	3	Analyse des musiques du monde

Bloc 01F Théories et sciences de la musique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

MUL 2450	3	Historiographique musicale et analyse
MUL 3240X	3	Musicologie cognitive
MUL 3331	3	Théories et contextes de la musique ancienne
MUL 3333X	3	Courants historiques en musique, art et société
MUS 1327	3	Initiation à l'audio pour le jeu vidéo
MUS 3321	3	Psychoacoustique musicale
MUS 3322X	3	Acoustique des instruments de musique
MUS 3323	3	Musique de création et technologies

Bloc 01G Musiques, cultures et sociétés*Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.*

MUL 1246	3	Appréciation musicale des musiques du monde
MUL 3320X	3	Enjeux contemporains des musiques du monde
MUL 3344	3	Sociomusicologie contemporaine
MUS 2135	3	Musique, institutions et politiques culturelles

Bloc 01H Outils professionnels*Option - Maximum 9 crédits.*

DRT 3812	3	Le droit d'auteur en musique
MUL 3332	3	Écrire sur la musique
MUS 1127	3	Création de maquettes audio/MIDI
MUS 2134	3	Le métier du musicien

Bloc 01I Cours de langues*Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.*

Les cours doivent être choisis parmi la liste des cours offerts par le Centre de langues de l'UdeM: allemand, anglais, arabe, chinois, coréen, catalan, espagnol, grec moderne, italien, japonais, portugais et russe. Plusieurs niveaux sont offerts. Consultez le : <http://centre-de-langues.umontreal.ca/cours-et-horaires/cours/>

Les étudiants sont encouragés à prendre des cours autres que les cours d'anglais.

Bloc 01J Petits ensembles*Option - Maximum 6 crédits.*

Notes: pour les cours de ce bloc, les étudiants doivent passer une audition et/ou rencontrer le professeur responsable.

MUE 1151	1	Atelier de musique baroque
MUE 1152	1	Atelier de musique baroque
MUE 1153	1	Atelier de musique baroque
MUE 1154	1	Atelier de musique baroque
MUE 1155	1	Atelier de musique baroque
MUE 1156	1	Atelier de musique baroque
MUE 1161	1	Atelier de musique contemporaine 1
MUE 1162	1	Atelier de musique contemporaine 2
MUE 1171	1	Atelier de percussion
MUE 1172	1	Atelier de percussion
MUE 1173	1	Atelier de percussion
MUE 1174	1	Atelier de percussion
MUE 1175	1	Atelier de percussion
MUE 1176	1	Atelier de percussion
MUE 1191	1	Ensemble claviers
MUE 1192	1	Ensemble claviers
MUE 1193	1	Ensemble claviers
MUE 1194	1	Ensemble claviers
MUE 1195	1	Ensemble claviers
MUE 1196	1	Ensemble claviers
MUE 1211	1	Ensemble cuivres
MUE 1212	1	Ensemble cuivres
MUE 1213	1	Ensemble cuivres
MUE 1214	1	Ensemble cuivres
MUE 1215	1	Ensemble cuivres
MUE 1216	1	Ensemble cuivres
MUE 1231	1	Ensemble guitares
MUE 1232	1	Ensemble guitares
MUE 1233	1	Ensemble guitares

MUE 1234	1	Ensemble guitares
MUE 1235	1	Ensemble guitares
MUE 1236	1	Ensemble guitares
MUE 1241	1	Ensemble musique de chambre
MUE 1242	1	Ensemble musique de chambre
MUE 1243	1	Ensemble musique de chambre
MUE 1244	1	Ensemble musique de chambre
MUE 1245	1	Ensemble musique de chambre
MUE 1246	1	Ensemble musique de chambre
MUE 1261	1	Ensemble
MUE 1262	1	Ensemble
MUE 1263	1	Ensemble
MUE 1264	1	Ensemble
MUE 1265	1	Ensemble
MUE 1266	1	Ensemble
MUE 1381	1	Ensemble clarinettes
MUE 1382	1	Ensemble clarinettes
MUE 1383	1	Ensemble clarinettes
MUE 1384	1	Ensemble clarinettes
MUE 1385	1	Ensemble clarinettes
MUE 1386	1	Ensemble clarinettes
MUE 1391	1	Ensemble vocal jazz
MUE 1392	1	Ensemble vocal jazz
MUE 1393	1	Ensemble vocal jazz
MUE 1394	1	Ensemble vocal jazz
MUE 1395	1	Ensemble vocal jazz
MUE 1396	1	Ensemble vocal jazz
MUE 1491	1	Atelier d'improvisation
MUE 1492	1	Atelier d'improvisation
MUE 1493	1	Atelier d'improvisation
MUE 1494	1	Atelier d'improvisation
MUE 1495	1	Atelier d'improvisation
MUE 1496	1	Atelier d'improvisation
MUE 1501	1	Ensemble de guitares jazz
MUE 1502	1	Ensemble de guitares jazz
MUE 1503	1	Ensemble de guitares jazz
MUE 1504	1	Ensemble de guitares jazz
MUE 1505	1	Ensemble de guitares jazz
MUE 1506	1	Ensemble de guitares jazz
MUE 1531	1	Ensemble de musique traditionnelle
MUE 1532	1	Ensemble de musique traditionnelle

Bloc 01K Grands ensembles*Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.*

Des cours de niveau 6000 de ce bloc peuvent être reconnus dans un programme d'études supérieures.

MUE 1281	1	Chorale
MUE 1282	1	Chorale
MUE 1283	1	Chorale
MUE 1284	1	Chorale
MUE 1285	1	Chorale
MUE 1286	1	Chorale

MUE 1341	1	Gamelan	MUI 1033B	3	Flûte à bec 2
MUE 1342	1	Gamelan	MUI 1043A	3	Hautbois baroque 1
MUE 1343	1	Gamelan	MUI 1043B	3	Hautbois baroque 2
MUE 1344	1	Gamelan	MUI 1053A	3	Luth 1
MUE 1345	1	Gamelan	MUI 1053B	3	Luth 2
MUE 1346	1	Gamelan	MUI 1073A	3	Violon baroque 1
MUE 1361	1	Chorale jazz	MUI 1073B	3	Violon baroque 2
MUE 1362	1	Chorale jazz	MUI 1083A	3	Viole de gambe 1
MUE 1363	1	Chorale jazz	MUI 1083B	3	Viole de gambe 2
MUE 1364	1	Chorale jazz	MUI 1103A	3	Alto 1
MUE 1365	1	Chorale jazz	MUI 1103B	3	Alto 2
MUE 1366	1	Chorale jazz	MUI 1123A	3	Basson 1
MUE 1441	2	Orchestre	MUI 1123B	3	Basson 2
MUE 1442	2	Orchestre	MUI 1132A	2	Chant 1
MUE 1443	2	Orchestre	MUI 1132B	2	Chant 2
MUE 1444	2	Orchestre	MUI 1143A	3	Clarinette 1
MUE 1445	2	Orchestre	MUI 1143B	3	Clarinette 2
MUE 1446	2	Orchestre	MUI 1153A	3	Clavecin 1
MUE 1471	2	Ensemble Big Band	MUI 1153B	3	Clavecin 2
MUE 1472	2	Ensemble Big Band	MUI 1162A	2	Connaissance du clavier 1
MUE 1473	2	Ensemble Big Band	MUI 1162B	2	Connaissance du clavier 2
MUE 1474	2	Ensemble Big Band	MUI 1173A	3	Contrebasse 1
MUE 1475	2	Ensemble Big Band	MUI 1173B	3	Contrebasse 2
MUE 1476	2	Ensemble Big Band	MUI 1183A	3	Cor 1
MUE 1531	1	Ensemble de musique traditionnelle	MUI 1183B	3	Cor 2
MUE 1532	1	Ensemble de musique traditionnelle	MUI 1193A	3	Flûte traversière 1

Bloc 01V Cheminement honor

Option - Maximum 12 crédits.

Note: L'étudiant est admis dans ce segment du programme sur l'analyse du dossier. Il doit faire la demande par écrit auprès du responsable de programme. Sa moyenne doit être de 3,7 minimum, et il doit avoir complété au moins 45 crédits du programme.

L'étudiant doit faire 12 crédits pour compléter le cheminement honor, lesquels se répartissent comme suit:

- 2 à 3 séminaires choisis dans la banque de séminaires offerts aux cycles supérieurs

- 1 ou 2 travaux dirigés (20 à 30 pages chacun) sous la direction d'un professeur.

Des cours de niveau 6000 de ce bloc peuvent être reconnus dans un programme d'études supérieures.

MUS 4000	3	Travaux dirigés en musique 1
MUS 4001	3	Travaux dirigés en musique 2
MUS 6000	3	Séminaire du cheminement Honor
MUS 6001	3	Séminaire du cheminement Honor
MUS 6002	3	Séminaire du cheminement Honor

Segment 83 Instrument

L'orientation comporte de 3 à 13 crédits à option.

Note: les cours de ce bloc sont accessibles sur audition. Un étudiant ne peut s'inscrire qu'au cours pour lequel il a été admis. Tout changement d'instrument doit faire l'objet d'une demande écrite et doit être autorisé par la vice-doyenne aux études en interprétation.

Bloc 83A Instrument

Option - Maximum 13 crédits.

MUI 1023A	3	Flûte baroque 1	MUI 1203A	3	Guitare 1
MUI 1023B	3	Flûte baroque 2	MUI 1203B	3	Guitare 2
MUI 1033A	3	Flûte à bec 1	MUI 1213A	3	Harpe 1
			MUI 1213B	3	Harpe 2
			MUI 1223A	3	Hautbois 1
			MUI 1223B	3	Hautbois 2
			MUI 1233A	3	Orgue 1
			MUI 1233B	3	Orgue 2
			MUI 1243A	3	Percussion 1
			MUI 1243B	3	Percussion 2
			MUI 1253A	3	Piano 1
			MUI 1253B	3	Piano 2
			MUI 1263A	3	Saxophone 1
			MUI 1263B	3	Saxophone 2
			MUI 1273A	3	Trombone 1
			MUI 1273B	3	Trombone 2
			MUI 1283A	3	Trompette 1
			MUI 1283B	3	Trompette 2
			MUI 1293A	3	Tuba 1
			MUI 1293B	3	Tuba 2
			MUI 1303A	3	Violon 1
			MUI 1303B	3	Violon 2
			MUI 1313A	3	Violoncelle 1

MUI 1313B	3	Violoncelle 2	MUI 2253A	3	Piano 3
MUI 1403A	3	Basse électrique 1	MUI 2263A	3	Saxophone 3
MUI 1403B	3	Basse électrique 2	MUI 2273A	3	Trombone 3
MUI 1413A	3	Batterie 1	MUI 2283A	3	Trompette 3
MUI 1413B	3	Batterie 2	MUI 2293A	3	Tuba 3
MUI 1423A	3	Chant jazz 1	MUI 2303A	3	Violon 3
MUI 1423B	3	Chant jazz 2	MUI 2313A	3	Violoncelle 3
MUI 1453A	3	Guitare jazz 1	MUI 2403A	3	Basse électrique 3
MUI 1453B	3	Guitare jazz 2	MUI 2413A	3	Batterie 3
MUI 1463A	3	Piano jazz 1	MUI 2423A	3	Chant jazz 3
MUI 1463B	3	Piano jazz 2	MUI 2453A	3	Guitare jazz 3
MUI 1473A	3	Saxophone jazz 1	MUI 2463A	3	Piano jazz 3
MUI 1473B	3	Saxophone jazz 2	MUI 2473A	3	Saxophone jazz 3
MUI 1483A	3	Trompette jazz 1	MUI 2483A	3	Trompette jazz 3
MUI 1483B	3	Trompette jazz 2	MUI 2493A	3	Violon jazz 3
MUI 1493A	3	Violon jazz 1	MUI 2523A	3	Trombone jazz 3
MUI 1493B	3	Violon jazz 2	MUI 2533A	3	Contrebasse jazz 3
MUI 1523A	3	Trombone jazz 1	MUI 2543A	3	Harmonica jazz 3
MUI 1523B	3	Trombone jazz 2	MUI 2703A	3	Basson baroque
MUI 1533A	3	Contrebasse jazz 1	MUI 2703B	3	Basson baroque
MUI 1533B	3	Contrebasse jazz 2	MUI 2713A	3	Cors baroque et naturel
MUI 1703A	3	Basson baroque	MUI 2713B	3	Cors baroque et naturel
MUI 1703B	3	Basson baroque	MUI 2723A	3	Euphonium
MUI 1713A	3	Cors baroque et naturel	MUI 2723B	3	Euphonium
MUI 1713B	3	Cors baroque et naturel	MUI 2733A	3	Violoncelle baroque 3
MUI 1723A	3	Euphonium	MUI 2734A	4	Violoncelle baroque
MUI 1723B	3	Euphonium	MUI 2734B	4	Violoncelle baroque
MUI 1733A	3	Violoncelle baroque	MUI 3703A	3	Basson baroque
MUI 1733B	3	Violoncelle baroque	MUI 3703B	3	Basson baroque
MUI 2023A	3	Flûte baroque 3	MUI 3713A	3	Cors baroque et naturel
MUI 2033A	3	Flûte à bec 3	MUI 3713B	3	Cors baroque et naturel
MUI 2043A	3	Hautbois baroque 3	MUI 3723A	3	Euphonium
MUI 2053A	3	Luth 3	MUI 3723B	3	Euphonium
MUI 2073A	3	Violon baroque 3	MUI 3734A	4	Violoncelle baroque
MUI 2083A	3	Viole de gambe 3	MUI 3734B	4	Violoncelle baroque
MUI 2103A	3	Alto 3			
MUI 2123A	3	Basson 3			
MUI 2132A	2	Chant 3			
MUI 2143A	3	Clarinete 3			
MUI 2153A	3	Clavecin 3			
MUI 2162A	2	Connaissance du clavier 3			
MUI 2162B	2	Connaissance du clavier 4			
MUI 2173A	3	Contrebasse 3			
MUI 2183A	3	Cor 3			
MUI 2193A	3	Flûte traversière 3			
MUI 2203A	3	Guitare 3			
MUI 2213A	3	Harpe 3			
MUI 2223A	3	Hautbois 3			
MUI 2233A	3	Orgue 3			
MUI 2243A	3	Percussion 3			

Segment 84 Connaissance du clavier

L'orientation comporte de 2 à 8 crédits à option.

Bloc 84A Instrument*Option - Minimum 2 crédits, maximum 8 crédits.*

MUI 1162A	2	Connaissance du clavier 1
MUI 1162B	2	Connaissance du clavier 2
MUI 2162A	2	Connaissance du clavier 3
MUI 2162B	2	Connaissance du clavier 4

Programme 1-615-1-2**Version 01 (A17)**

Baccalauréat en musiques numériques (B. Mus.)

OBJECTIFS

Le programme vise à développer des outils interdisciplinaires appliqués aux musiques

numériques, dans une perspective d'ouverture de la recherche et de la pratique en musique, en convergence avec la psychologie, les études cinématographiques et l'informatique. Le programme vise aussi à combler un domaine actuellement lacunaire dans les programmes universitaires, en fonction des besoins de formation générale en musiques numériques requis par les entreprises qui ouvrent en multimédia, notamment dans le jeu vidéo.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein, l'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'exceptionnellement.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre, sauf exception autorisée par l'autorité compétente. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- Le doyen ou l'autorité compétente détermine le nombre de crédits auxquels doit s'inscrire l'étudiant exceptionnellement autorisé à s'inscrire à temps partiel.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

L'étudiant est admis dans ce segment du programme sur analyse du dossier. Il doit en faire la demande par écrit auprès du responsable de programme. Sa moyenne doit être de 3,7 minimum, et il doit avoir complété au moins 45 crédits du programme. L'étudiant doit faire 12 crédits pour compléter le cheminement honor, lesquels se répartissent comme suit: - 2 à 3 séminaires choisis dans la banque de séminaires offerts aux cycles supérieurs - 1 ou 2 travaux dirigés (20 à 30 pages chacun) sous la direction d'un professeur. L'étudiant ne peut s'inscrire à un cours d'instrument s'il n'est inscrit à deux cours théoriques.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international* (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de six années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue à un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au baccalauréat en musique (B. Mus.).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Segment 70

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires, 51 à option et 3 au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 36 crédits.

MTE 1503 3 Atelier de composition électroacoustique

MTE 1504	3	Atelier de composition électroacoustique
MUL 1132	3	Méthodologie en musique
MUL 3208X	3	Histoire de la musique électro
MUS 1217	3	Typologie et morphologie sonores
MUS 1300	3	Acoustique musicale
MUS 1321	3	Analyse, synthèse et traitement des sons
MUS 1323	3	Création musicale en langage Python 1
MUS 2325	3	Prise de son créative
MUS 3321	3	Psychoacoustique musicale
MUS 3323	3	Musique de création et technologies
MUS 3324X	3	Traitement sonore en temps réel 1

Bloc 70B Projets

Option - 12 crédits.

MCT 2511	3	Projet : composition électroacoustique 1
MCT 2512	3	Projet : composition électroacoustique 2
MCT 2513	3	Projet : composition électroacoustique 3
MCT 2514	3	Projet : composition électroacoustique 4
MCT 2521	3	Projet : arts médiatiques 1
MCT 2522	3	Projet : arts médiatiques 2
MCT 2523	3	Projet : arts médiatiques 3
MCT 2524	3	Projet : arts médiatiques 4
MCT 2531	3	Projet : arts performatifs 1
MCT 2532	3	Projet : arts performatifs 2
MCT 2533	3	Projet : arts performatifs 3
MCT 2534	3	Projet : arts performatifs 4
MCT 2541	3	Projet : lutherie audionumérique 1
MCT 2542	3	Projet : lutherie audionumérique 2
MCT 2543	3	Projet : lutherie audionumérique 3
MCT 2544	3	Projet : lutherie audionumérique 4

Bloc 70C Électroacoustique et informatique musicale

Option - Minimum 6 crédits, maximum 21 crédits.

IFT 1135	3	Introduction aux applications mobiles
IFT 1144	3	Introduction à la programmation internet
IFT 1155	3	Programmation mobile à plateforme libre
IFT 1166	3	Programmation orientée objet en C++
IFT 1810	3	Introduction à la programmation
MCT 3530	3	Stage en composition et création sonore
MTE 3300	3	Analyse de la musique électroacoustique
MUS 1127	3	Création de maquettes audio/MIDI
MUS 1330	3	Techniques d'enregistrement stéréo et sonorisation
MUS 1331	3	Techniques d'enregistrement en studio et mixage
MUS 3101X	3	Composition spectrale et algorithmique 1
MUS 3127X	3	Création de maquettes MIDI orchestrales
MUS 3322X	3	Acoustique des instruments de musique
MUS 3328X	3	Lutherie numérique et systèmes interactifs
MUS 3329X	3	Projet en informatique musicale

Bloc 70D Musique et multimédia

Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

CIN 1101	3	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN 1102	3	Langage et matières de l'expression

CIN 1103	3	Courants du cinéma contemporain
CIN 1105	3	Cinéma d'animation et images composites
CIN 2000	3	Pratique et esthétique du son
CIN 2101	3	Théories du cinéma
CIN 2103	3	Analyse filmique
CIN 2108	3	Cinéma expérimental et art vidéo
CIN 2110	3	Le cinéma et les autres arts
CIN 2113	3	Cinéma et technologies numériques
IFT 1941	3	Traitement et montage vidéo
IFT 2720	3	Introduction au multimédia
IFT 2730	3	Traitement d'images
JEU 1001	3	Histoire du jeu vidéo 1 (des débuts à 1990)
JEU 1002	3	Analyse vidéoludique
JEU 1003	3	Jeu vidéo et cinéma
MUL 2109	3	Analyse des musiques de film
MUL 2119	3	Histoire de la musique de film
MUS 2327	3	Création sonore jeux vidéo 1
MUS 2328	3	Création sonore jeux vidéo 2
MUS 3314X	3	Atelier de musique visuelle 1
MUS 3315X	3	Atelier de musique visuelle 2

Bloc 70E Musique et cognition*Option - Maximum 9 crédits.*

MUL 3240X	3	Musicologie cognitive
NCM 2100	3	Neurocognition de la musique
PSY 1035	3	Psychologie physiologique
PSY 2055	3	Psychologie de la perception
PSY 2065	3	Processus cognitifs 1
PSY 3022	3	Histoire critique de la psychologie
PSY 3033	3	Neuropsychologie sensorielle

Bloc 70F Écriture, analyse et théorie musicale*Option - Maximum 15 crédits.*

****NOTE :** Pour l'inscription aux cours suivants : MUS1001-1002, MUS1100-J, MTE1100-1120 et MUS1315, vous devez avoir reçu la prescription suite aux tests de classement suivant votre admission. **

MTE 1100	3	Introduction à l'écriture et l'analyse 1
MTE 1110	3	Contrepoint 1
MTE 1111	3	Contrepoint 2
MTE 1120	3	Introduction à l'écriture et l'analyse 2
MTE 1205	3	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 1
MTE 1206	3	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 2
MTE 1220	3	Harmonie 1
MTE 1221	3	Harmonie 2
MTE 1315	3	Harmonie jazz 1
MTE 1316	3	Harmonie jazz 2
MTE 1403	3	Atelier de composition contemporaine 1
MTE 1404	3	Atelier de composition contemporaine 2
MTE 2116	3	Instrumentation
MTE 2117	3	Orchestration par section
MTE 2210	3	Analyse musicale 1
MTE 2211	3	Analyse musicale 2
MTE 2212	3	Analyse musicale 3
MTE 2315	3	Arrangement jazz 1

MTE 2316	3	Arrangement jazz 2
MTE 3010	3	Harmonie avancée 1
MTE 3011	3	Harmonie avancée 2
MUS 1001	3	Formation auditive en musique 1
MUS 1002	3	Formation auditive en musique 2
MUS 1004	3	Solfège et dictée 1
MUS 1005	3	Solfège et dictée 2
MUS 1100I	3	Apprentissage auditif tonal 1
MUS 1100J	3	Apprentissage auditif tonal 2
MUS 1315	3	Initiation à la théorie musicale

Bloc 70G Culture musicale et artistique*Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.*

HAR 1200	3	Introduction à l'art moderne
HAR 2195	3	Art, culture et identité au Québec
HAR 2875	3	Images et rôles sociaux de l'artiste
HAR 3900	3	Art et théorie
MUL 1101	3	Histoire générale de la musique 1
MUL 1102	3	Histoire générale de la musique 2
MUL 1105	3	Histoire de la musique baroque
MUL 1106	3	Histoire de la musique classique
MUL 1107	3	Histoire de la musique romantique
MUL 1115	3	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance
MUL 1116	3	Histoire de la musique moderne
MUL 1117	3	Histoire de la musique contemporaine
MUL 1121	3	Histoire de la musique populaire anglophone
MUL 1134	3	Introduction à la musicologie
MUL 1245	3	Esthétique musicale
MUL 1246	3	Appréciation musicale des musiques du monde
MUL 2115	3	Histoire et analyse du jazz - Origines
MUL 2116	3	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945
MUL 2117	3	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959
MUL 2118	3	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui
MUL 3314	3	Introduction à l'ethnomusicologie
MUL 3320X	3	Enjeux contemporains des musiques du monde
MUL 3333X	3	Courants historiques en musique, art et société
MUL 3334	3	Introduction à la sociomusicologie
MUL 3344	3	Sociomusicologie contemporaine
SOL 1017	3	Théories contemporaines
SOL 3410	3	Technosciences, culture et société

Bloc 70H Langues*Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.*

Les cours doivent être choisis parmi la liste des cours offerts par le Centre de langues de l'UdeM: allemand, anglais, arabe, chinois, coréen, catalan, espagnol, grec moderne, italien, japonais, portugais et russe. Plusieurs niveaux sont offerts. Consultez le : <http://centre-de-langues.umontreal.ca/cours-et-horaires/cours/>

Bloc 70I Communication et outils professionnels*Option - Maximum 9 crédits*

DRT 3812	3	Le droit d'auteur en musique
FRA 1009	3	Grammaire du français
MIN 1810	3	La santé corporelle du musicien
MUL 11101	0	Soutien à la rédaction en musique 1
MUL 11102	3	Soutien à la rédaction en musique 2

MUL 3332	3	Écrire sur la musique
MUS 2134	3	Le métier du musicien
MUS 2135	3	Musique, institutions et politiques culturelles

Bloc 70J Musique d'ensemble*Option - Minimum 2 crédits, maximum 10 crédits.*

MUE 1171	1	Atelier de percussion	MUE 1362	1	Chorale jazz
MUE 1172	1	Atelier de percussion	MUE 1363	1	Chorale jazz
MUE 1173	1	Atelier de percussion	MUE 1364	1	Chorale jazz
MUE 1174	1	Atelier de percussion	MUE 1365	1	Chorale jazz
MUE 1191	1	Ensemble claviers	MUE 1366	1	Chorale jazz
MUE 1192	1	Ensemble claviers	MUE 1367	1	Chorale jazz
MUE 1193	1	Ensemble claviers	MUE 1368	1	Chorale jazz
MUE 1194	1	Ensemble claviers	MUE 1381	1	Ensemble clarinettes
MUE 1211	1	Ensemble cuivres	MUE 1382	1	Ensemble clarinettes
MUE 1212	1	Ensemble cuivres	MUE 1383	1	Ensemble clarinettes
MUE 1213	1	Ensemble cuivres	MUE 1384	1	Ensemble clarinettes
MUE 1214	1	Ensemble cuivres	MUE 1441	2	Orchestre
MUE 1221	1	Ensemble flûtes	MUE 1442	2	Orchestre
MUE 1222	1	Ensemble flûtes	MUE 1443	2	Orchestre
MUE 1223	1	Ensemble flûtes	MUE 1444	2	Orchestre
MUE 1224	1	Ensemble flûtes	MUE 1445	2	Orchestre
MUE 1231	1	Ensemble guitares	MUE 1446	2	Orchestre
MUE 1232	1	Ensemble guitares	MUE 1447	2	Orchestre
MUE 1233	1	Ensemble guitares	MUE 1448	2	Orchestre
MUE 1234	1	Ensemble guitares	MUE 1471	2	Ensemble Big Band
MUE 1251	1	Ensemble d'instruments à vent	MUE 1472	2	Ensemble Big Band
MUE 1252	1	Ensemble d'instruments à vent	MUE 1473	2	Ensemble Big Band
MUE 1253	1	Ensemble d'instruments à vent	MUE 1474	2	Ensemble Big Band
MUE 1254	1	Ensemble d'instruments à vent	MUE 1475	2	Ensemble Big Band
MUE 1271	1	Quatuor de saxophones	MUE 1476	2	Ensemble Big Band
MUE 1272	1	Quatuor de saxophones	MUE 1491	1	Atelier d'improvisation
MUE 1273	1	Quatuor de saxophones	MUE 1492	1	Atelier d'improvisation
MUE 1274	1	Quatuor de saxophones	MUE 1493	1	Atelier d'improvisation
MUE 1281	1	Chorale	MUE 1494	1	Atelier d'improvisation
MUE 1282	1	Chorale	MUE 1495	1	Atelier d'improvisation
MUE 1283	1	Chorale	MUE 1496	1	Atelier d'improvisation
MUE 1284	1	Chorale	MUE 1571	1	Ensemble de cors
MUE 1285	1	Chorale	MUE 1572	1	Ensemble de cors
MUE 1286	1	Chorale	MUE 1573	1	Ensemble de cors
MUE 1287	1	Chorale	MUE 1574	1	Ensemble de cors
MUE 1288	1	Chorale	MUE 1575	1	Ensemble de cors
MUE 1341	1	Gamelan	MUE 1576	1	Ensemble de cors
MUE 1342	1	Gamelan	MUE 1601	1	Ensemble électroacoustique
MUE 1343	1	Gamelan	MUE 1602	1	Ensemble électroacoustique
MUE 1344	1	Gamelan	MUE 1603	1	Ensemble électroacoustique
MUE 1345	1	Gamelan	MUE 1604	1	Ensemble électroacoustique
MUE 1346	1	Gamelan	MUE 1605	1	Ensemble électroacoustique
MUE 1347	1	Gamelan	MUE 1606	1	Ensemble électroacoustique
MUE 1348	1	Gamelan	MUE 1611	2	Orchestre de chambre jazz
MUE 1361	1	Chorale jazz	MUE 1612	2	Orchestre de chambre jazz
			MUE 1613	2	Orchestre de chambre jazz
			MUE 1614	2	Orchestre de chambre jazz
			MUE 1615	2	Orchestre de chambre jazz
			MUE 2351	1	Atelier - arts performatifs 1
			MUE 2352	2	Atelier - arts performatifs 2

Bloc 70K Instrument*Option - Maximum 13 crédits.*

MUI 1162A	2	Connaissance du clavier 1
MUI 1162B	2	Connaissance du clavier 2
MUI 1323A	3	Instrument 1
MUI 1323B	3	Instrument 2

Bloc 70Z*Choix - 3 crédits*

Programme 1-615-2-1

Version 02 (A13)

Majeure en musiques numériques**OBJECTIFS**

Le programme de majeure en musiques numériques vise à développer des outils interdisciplinaires appliqués aux musiques numériques, dans une perspective d'ouverture de la recherche et de la pratique en musique, en convergence avec la psychologie, les études cinématographiques et l'informatique. Le programme vise aussi à combler un domaine actuellement lacunaire dans les programmes universitaires, en fonction des besoins de formation générale en musiques numériques requis par les entreprises qui oeuvrent en multimédia, notamment dans le jeu vidéo.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

Pour suivre les cours demandant des préalables musicaux, les étudiants doivent être titulaires d'un DEC en musique ou avoir réussi le test d'admission en théorie musicale. Une audition est requise pour la participation aux cours du bloc Musique d'ensemble.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international* (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de quatre trimestres; la scolarité maximale, de cinq années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au Diplôme en musiques numériques. Le programme est associé au secteur arts lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La majeure comporte 60 crédits.

Segment 70

Les crédits de la majeure sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires et 45 crédits à option.

Bloc 70A*Obligatoire - 15 crédits.*

MUS 1217	3	Typologie et morphologie sonores
MUS 1300	3	Acoustique musicale
MUS 1321	3	Analyse, synthèse et traitement des sons
MUS 1323	3	Création musicale en langage Python 1
MUS 3323	3	Musique de création et technologies

Bloc 70B Électroacoustique et musique numérique*Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.*

CIN 2000	3	Pratique et esthétique du son
MTE 1503	3	Atelier de composition électroacoustique
MTE 1504	3	Atelier de composition électroacoustique
MTE 3300	3	Analyse de la musique électroacoustique
MUL 3208X	3	Histoire de la musique électro
MUS 1330	3	Techniques d'enregistrement stéréo et sonorisation
MUS 1331	3	Techniques d'enregistrement en studio et mixage
MUS 2325	3	Prise de son créative
MUS 3322X	3	Acoustique des instruments de musique

Bloc 70C Informatique musicale*Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.*

IFT 1135	3	Introduction aux applications mobiles
IFT 1144	3	Introduction à la programmation internet
IFT 1155	3	Programmation mobile à plateforme libre
IFT 1166	3	Programmation orientée objet en C++
IFT 1810	3	Introduction à la programmation
MUS 1127	3	Création de maquettes audio/MIDI
MUS 3324X	3	Traitement sonore en temps réel 1
MUS 3328X	3	Lutherie numérique et systèmes interactifs
MUS 3329X	3	Projet en informatique musicale

Bloc 70D Musique et cognition*Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.*

MUL 3240X	3	Musicologie cognitive
MUS 3321	3	Psychoacoustique musicale
NCM 2100	3	Neurocognition de la musique
PSY 1035	3	Psychologie physiologique
PSY 2055	3	Psychologie de la perception
PSY 2065	3	Processus cognitifs 1
PSY 3022	3	Histoire critique de la psychologie
PSY 3033	3	Neuropsychologie sensorielle

Bloc 70E Musique et multimédia*Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.*

Les cours MUS 2327 et MUS 2328 sont équivalents au cours MUS 2326.

CIN 1101	3	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN 1102	3	Langage et matières de l'expression
CIN 1103	3	Courants du cinéma contemporain
CIN 1105	3	Cinéma d'animation et images composites
CIN 2101	3	Théories du cinéma
CIN 2103	3	Analyse filmique
CIN 2108	3	Cinéma expérimental et art vidéo
CIN 2110	3	Le cinéma et les autres arts
CIN 2113	3	Cinéma et technologies numériques
IFT 1941	3	Traitement et montage vidéo
IFT 2720	3	Introduction au multimédia
IFT 2730	3	Traitement d'images
MUL 2109	3	Analyse des musiques de film
MUL 2119	3	Histoire de la musique de film
MUS 2327	3	Création sonore jeux vidéo 1
MUS 2328	3	Création sonore jeux vidéo 2
MUS 3314X	3	Atelier de musique visuelle 1
MUS 3315X	3	Atelier de musique visuelle 2

Bloc 70F Musique et culture

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

NOTE : Pour l'inscription aux cours suivants : MUS1001-1002, MUS1100-J, MTE1100-1120, MUS1315, vous devez avoir reçu la prescription suite aux tests de classement suivant votre admission.

DRT 3812	3	Le droit d'auteur en musique
HAR 1200	3	Introduction à l'art moderne
HAR 2195	3	Art, culture et identité au Québec
HAR 2875	3	Images et rôles sociaux de l'artiste
HAR 3900	3	Art et théorie
MTE 1100	3	Introduction à l'écriture et l'analyse 1
MTE 1120	3	Introduction à l'écriture et l'analyse 2
MUL 1101	3	Histoire générale de la musique 1
MUL 1102	3	Histoire générale de la musique 2
MUL 1121	3	Histoire de la musique populaire anglophone
MUL 1132	3	Méthodologie en musique
MUL 1134	3	Introduction à la musicologie
MUL 1246	3	Appréciation musicale des musiques du monde
MUL 2115	3	Histoire et analyse du jazz - Origines
MUL 2116	3	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945
MUL 2117	3	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959
MUL 2118	3	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui
MUL 3314	3	Introduction à l'ethnomusicologie
MUL 3320X	3	Enjeux contemporains des musiques du monde
MUL 3331	3	Théories et contextes de la musique ancienne
MUL 3333X	3	Courants historiques en musique, art et société
MUL 3334	3	Introduction à la sociomusicologie
MUL 3344	3	Sociomusicologie contemporaine
MUS 1001	3	Formation auditive en musique 1
MUS 1002	3	Formation auditive en musique 2
MUS 1100I	3	Apprentissage auditif tonal 1
MUS 1100J	3	Apprentissage auditif tonal 2
MUS 1315	3	Initiation à la théorie musicale

MUS 2134	3	Le métier du musicien
MUS 2135	3	Musique, institutions et politiques culturelles
SOL 1017	3	Théories contemporaines
SOL 3410	3	Technosciences, culture et société

Bloc 70G Musique d'ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

MUE 1281	1	Chorale
MUE 1282	1	Chorale
MUE 1283	1	Chorale
MUE 1284	1	Chorale
MUE 1341	1	Gamelan
MUE 1342	1	Gamelan
MUE 1343	1	Gamelan
MUE 1344	1	Gamelan
MUE 1361	1	Chorale jazz
MUE 1362	1	Chorale jazz
MUE 1363	1	Chorale jazz
MUE 1364	1	Chorale jazz
MUE 1441	2	Orchestre
MUE 1442	2	Orchestre
MUE 1471	2	Ensemble Big Band
MUE 1472	2	Ensemble Big Band
MUE 1491	1	Atelier d'improvisation
MUE 1492	1	Atelier d'improvisation
MUE 1493	1	Atelier d'improvisation
MUE 1494	1	Atelier d'improvisation
MUE 1531	1	Ensemble de musique traditionnelle
MUE 1601	1	Ensemble électroacoustique
MUE 1602	1	Ensemble électroacoustique
MUE 1603	1	Ensemble électroacoustique
MUE 1604	1	Ensemble électroacoustique
MUE 1611	2	Orchestre de chambre jazz
MUE 1612	2	Orchestre de chambre jazz
MUE 2351	1	Atelier - arts performatifs 1
MUE 2352	2	Atelier - arts performatifs 2

Programme 1-615-2-2

Version 00 (A18)

Majeure en musiques, histoire et sociétés

OBJECTIFS

Dans le cadre du programme de Majeure en musiques, histoire et sociétés, l'étudiant est amené à :

- acquérir des connaissances fondamentales sur le phénomène musical, son passé et son présent, mais aussi les outils méthodologiques et conceptuels permettant de relier la musique à d'autres sphères de connaissances ;
- il est aussi amené à réfléchir sur la démarche du musicien.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international* (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de quatre trimestres; la scolarité maximale, de cinq années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au Diplôme en musiques, histoire et sociétés. Le programme est associé au secteur arts lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La majeure comporte 60 crédits.

Segment 70

Les crédits de la majeure sont répartis de la façon suivante : 27 crédits obligatoires et 33 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 27 crédits.

MTE 2210	3	Analyse musicale 1
MTE 2211	3	Analyse musicale 2
MUL 1132	3	Méthodologie en musique
MUL 1134	3	Introduction à la musicologie
MUL 1245	3	Esthétique musicale
MUL 3314	3	Introduction à l'ethnomusicologie
MUL 3334	3	Introduction à la sociomusicologie
MUS 1004	3	Solfège et dictée 1
MUS 1005	3	Solfège et dictée 2

Bloc 70B Histoire de la musique 1

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

MUL 1101	3	Histoire générale de la musique 1
MUL 1102	3	Histoire générale de la musique 2
MUL 1105	3	Histoire de la musique baroque
MUL 1106	3	Histoire de la musique classique
MUL 1107	3	Histoire de la musique romantique
MUL 1115	3	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance
MUL 1116	3	Histoire de la musique moderne
MUL 1117	3	Histoire de la musique contemporaine

Bloc 70C Histoire de la musique 2

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

MUL 1121	3	Histoire de la musique populaire anglophone
MUL 2115	3	Histoire et analyse du jazz - Origines
MUL 2116	3	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945
MUL 2117	3	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959
MUL 2118	3	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui
MUL 2119	3	Histoire de la musique de film
MUL 3208X	3	Histoire de la musique électro

Bloc 70D Théories et sciences de la musique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

MUL 2450	3	Historiographie musicale et analyse
MUL 3240X	3	Musicologie cognitive
MUL 3331	3	Théories et contextes de la musique ancienne
MUL 3333X	3	Courants historiques en musique, art et société
MUS 1300	3	Acoustique musicale
MUS 1321	3	Analyse, synthèse et traitement des sons
MUS 1327	3	Initiation à l'audio pour le jeu vidéo
MUS 3321	3	Psychoacoustique musicale
MUS 3322X	3	Acoustique des instruments de musique
MUS 3323	3	Musique de création et technologies

Bloc 70E Musiques, cultures et sociétés

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

MUL 1246	3	Appréciation musicale des musiques du monde
MUL 3320X	3	Enjeux contemporains des musiques du monde
MUL 3344	3	Sociomusicologie contemporaine
MUS 2135	3	Musique, institutions et politiques culturelles

Bloc 70F Écriture, analyse et formation auditive

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

****NOTE :** Pour l'inscription aux cours suivants : MUS1001-1002, MUS1100I-J, MTE1100-1120 et MUS1315, vous devez passer les tests de classement afin de déterminer votre niveau. Veuillez communiquer avec votre TGDE.**

MTE 1100	3	Introduction à l'écriture et l'analyse 1
MTE 1110	3	Contrepoint 1
MTE 1111	3	Contrepoint 2
MTE 1120	3	Introduction à l'écriture et l'analyse 2
MTE 12041	0	Analyse du discours harmonique tonal 1
MTE 12042	6	Analyse du discours harmonique tonal 2
MTE 1205	3	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 1
MTE 1206	3	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 2
MTE 1220	3	Harmonie 1
MTE 1221	3	Harmonie 2
MTE 1315	3	Harmonie jazz 1
MTE 1316	3	Harmonie jazz 2
MTE 2116	3	Instrumentation
MTE 2117	3	Orchestration par section
MTE 2212	3	Analyse musicale 3
MTE 2315	3	Arrangement jazz 1
MTE 2316	3	Arrangement jazz 2
MTE 3300	3	Analyse de la musique électroacoustique
MTE 3321	3	Analyse des musiques du monde
MUL 2109	3	Analyse des musiques de film
MUS 1001	3	Formation auditive en musique 1
MUS 1002	3	Formation auditive en musique 2

MUS 1100I	3	Apprentissage auditif tonal 1
MUS 1100J	3	Apprentissage auditif tonal 2
MUS 1217	3	Typologie et morphologie sonores
MUS 1315	3	Initiation à la théorie musicale
MUS 2004	3	Solfège et dictée 3
MUS 2005	3	Solfège et dictée 4

Bloc 70G Outils professionnels*Option - Maximum 9 crédits.*

DRT 3812	3	Le droit d'auteur en musique
MUL 3332	3	Écrire sur la musique
MUS 1127	3	Création de maquettes audio/MIDI
MUS 2134	3	Le métier du musicien

Bloc 70H Cours de langue*Option - Maximum 6 crédits.*

Les cours doivent être choisis parmi la liste des cours offerts par le Centre de langues de l'UdeM : allemand, anglais, arabe, chinois, coréen, catalan, espagnol, grec moderne, italien, japonais, portugais et russe. Plusieurs niveaux sont offerts. Consulter le : <http://centre-de-langues.umontreal.ca/cours-et-horaire/cours/>.

Bloc 70I Grands ensembles et ateliers*Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.*

NOTE : les étudiants doivent passer des auditions pour les cours d'ensemble, sauf pour les cours de gamelan et de connaissance du clavier.

MUE 1281	1	Chorale
MUE 1282	1	Chorale
MUE 1283	1	Chorale
MUE 1284	1	Chorale
MUE 1285	1	Chorale
MUE 1286	1	Chorale
MUE 1341	1	Gamelan
MUE 1342	1	Gamelan
MUE 1343	1	Gamelan
MUE 1344	1	Gamelan
MUE 1345	1	Gamelan
MUE 1346	1	Gamelan
MUE 1361	1	Chorale jazz
MUE 1362	1	Chorale jazz
MUE 1363	1	Chorale jazz
MUE 1364	1	Chorale jazz
MUE 1365	1	Chorale jazz
MUE 1366	1	Chorale jazz
MUE 1441	2	Orchestre
MUE 1442	2	Orchestre
MUE 1443	2	Orchestre
MUE 1471	2	Ensemble Big Band
MUE 1472	2	Ensemble Big Band
MUE 1473	2	Ensemble Big Band
MUE 1491	1	Atelier d'improvisation
MUE 1492	1	Atelier d'improvisation
MUE 1493	1	Atelier d'improvisation
MUE 1494	1	Atelier d'improvisation
MUE 1495	1	Atelier d'improvisation

MUE 1496	1	Atelier d'improvisation
MUI 1162A	2	Connaissance du clavier 1
MUI 1162B	2	Connaissance du clavier 2
MUI 2162A	2	Connaissance du clavier 3

Programme 1-615-2-6

Version 00 (A21)

Majeure en jazz et musiques du monde**OBJECTIFS**

Le programme de majeure en jazz et musiques du monde vise principalement à approfondir la formation musicale des étudiants des programmes de jazz du niveau collégial mais certains cours demeurent accessibles à l'ensemble des musiciens qui s'intéressent aux musiques du monde. Il se compose de trois volets: théorique, interprétation et pratiques musicales collectives. Le volet théorique offre une série d'ateliers notamment sur la migration des rythmes Afrique, Cuba, et Brésil et les ensembles larges et ouverts visent à stimuler la pratique des styles et genres abordés.

Objectifs spécifiques

- Acquérir une notion sur l'histoire, l'origine et les transformations des styles et genres abordés.
- Développer une interprétation plus rapprochée des styles et genres étudiés à travers des pratiques musicales.
- Promouvoir l'intégration des styles et genres abordés dans des arrangements, des compositions et expérimentations musicales.
- Développer les différentes techniques et langage des instruments de percussions.
- Mieux comprendre le concept du terme « Latin jazz » et son implication.
- Collaborer à la création d'ensembles de musique du monde.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant s'inscrit à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

Pour suivre les cours demandant des préalables musicaux, les étudiants doivent être titulaires d'un DEC en musique et avoir réussi les tests de classement en formation auditive, écriture et théorie musicale. Une audition est requise pour la participation aux cours du bloc Musique d'ensemble.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de quatre trimestres; la scolarité maximale, de cinq années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au Diplôme en jazz et musiques du monde. Le programme est associé au secteur arts lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Ce programme totalise 60 crédits.

Segment 70

Les crédits de la majeure sont répartis de la façon suivante: 20 crédits obligatoires et 40 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 20 crédits.

EMU 2101	3	Pédagogie du jazz
MIN 1088	2	Introduction à l'improvisation jazz 1
MIN 1089	2	Introduction à l'improvisation jazz 2
MTE 1315	3	Harmonie jazz 1
MTE 1316	3	Harmonie jazz 2
MTE 3601X	2	Atelier de musique brésilienne 1
MTE 3611X	2	Atelier de musique cubaine 1
MUL 1246	3	Appréciation musicale des musiques du monde

Bloc 70B Communication et outils professionnels

Option - Maximum 9 crédits.

EMU 1310	1	Technique de direction
EMU 1320	2	Technique de direction avec application
MIN 1804	3	Processus d'apprentissage en musique
MIN 1810	3	La santé corporelle du musicien
MIN 1820	3	Préparation mentale à la performance musicale
MUL 1132	3	Méthodologie en musique
MUS 2134	3	Le métier du musicien

Bloc 70C Formation auditive

Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

****NOTE :** Pour l'inscription aux cours suivants : MUS1001-1002, MUS1100I-J, MTE1100-1120, MUS1315, vous devez avoir reçu la prescription suite aux tests de classement suivant votre admission.**

MTE 12041	0	Analyse du discours harmonique tonal 1
MTE 12042	6	Analyse du discours harmonique tonal 2
MUS 1001	3	Formation auditive en musique 1
MUS 1002	3	Formation auditive en musique 2
MUS 1100I	3	Apprentissage auditif tonal 1
MUS 1100J	3	Apprentissage auditif tonal 2
MUS 1211	3	Solfège et dictée jazz 1
MUS 1212	3	Solfège et dictée jazz 2
MUS 2213	3	Éléments de jazz 1
MUS 2214	3	Éléments de jazz 2

Bloc 70D Improvisation, composition et harmonie au clavier

Option - Minimum 4 crédits, maximum 10 crédits.

MCT 1301	3	Atelier de composition jazz 1
MCT 1302	3	Atelier de composition jazz 2
MIN 1098	2	Improvisation jazz 1
MIN 1099	2	Improvisation jazz 2
MIN 1791	2	Harmonie jazz au clavier 1
MIN 1792	2	Harmonie jazz au clavier 2
MTE 2316	3	Arrangement jazz 2

Bloc 70E Histoire et théorie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

ANG 1500	3	African-American Literature
MUL 1102	3	Histoire générale de la musique 2
MUL 1117	3	Histoire de la musique contemporaine
MUL 2115	3	Histoire et analyse du jazz - Origines
MUL 2116	3	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945
MUL 2117	3	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959
MUL 2118	3	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui
MUL 2119	3	Histoire de la musique de film
MUL 3314	3	Introduction à l'ethnomusicologie

Bloc 70F Instrument

Option - Maximum 16 crédits.

MUI 1404A	4	Basse électrique 1
MUI 1404B	4	Basse électrique 2
MUI 1414A	4	Batterie 1
MUI 1414B	4	Batterie 2
MUI 1424A	4	Chant jazz 1
MUI 1424B	4	Chant jazz 2
MUI 1434A	4	Clarinete jazz 1
MUI 1434B	4	Clarinete jazz 2
MUI 1454A	4	Guitare jazz 1
MUI 1454B	4	Guitare jazz 2
MUI 1464A	4	Piano jazz 1
MUI 1464B	4	Piano jazz 2
MUI 1474A	4	Saxophone jazz 1
MUI 1474B	4	Saxophone jazz 2
MUI 1484A	4	Trompette jazz 1
MUI 1484B	4	Trompette jazz 2
MUI 1494A	4	Violon jazz 1
MUI 1494B	4	Violon jazz 2
MUI 1524A	4	Trombone jazz 1
MUI 1524B	4	Trombone jazz 2
MUI 1534A	4	Contrebasse jazz 1
MUI 1534B	4	Contrebasse jazz 2
MUI 1564A	4	Percussions jazz et musiques du monde
MUI 1564B	4	Percussions jazz et musiques du monde
MUI 2404A	4	Basse électrique 3
MUI 2404B	4	Basse électrique 4
MUI 2414A	4	Batterie 3
MUI 2414B	4	Batterie 4
MUI 2424A	4	Chant jazz 3
MUI 2424B	4	Chant jazz 4
MUI 2434A	4	Clarinete jazz 3
MUI 2434B	4	Clarinete jazz 4
MUI 2454A	4	Guitare jazz 3
MUI 2454B	4	Guitare jazz 4
MUI 2464A	4	Piano jazz 3
MUI 2464B	4	Piano jazz 4
MUI 2474A	4	Saxophone jazz 3

MUI 2474B	4	Saxophone jazz 4	MUE 1262	1	Ensemble
MUI 2484A	4	Trompette jazz 3	MUE 1263	1	Ensemble
MUI 2484B	4	Trompette jazz 4	MUE 1264	1	Ensemble
MUI 2494A	4	Violon jazz 3	MUE 1391	1	Ensemble vocal jazz
MUI 2494B	4	Violon jazz 4	MUE 1392	1	Ensemble vocal jazz
MUI 2524A	4	Trombone jazz 3	MUE 1393	1	Ensemble vocal jazz
MUI 2524B	4	Trombone jazz 4	MUE 1394	1	Ensemble vocal jazz
MUI 2534A	4	Contrebasse jazz 3	MUE 1421	1	Atelier d'accompagnement vocal jazz
MUI 2534B	4	Contrebasse jazz 4	MUE 1422	1	Atelier d'accompagnement vocal jazz
MUI 2564A	4	Percussions jazz et musiques du monde	MUE 1423	1	Atelier d'accompagnement vocal jazz
MUI 2564B	4	Percussions jazz et musiques du monde	MUE 1424	1	Atelier d'accompagnement vocal jazz
MUI 3404A	4	Basse électrique 5	MUE 1491	1	Atelier d'improvisation
MUI 3404B	4	Basse électrique 6	MUE 1492	1	Atelier d'improvisation
MUI 3414A	4	Batterie 5	MUE 1493	1	Atelier d'improvisation
MUI 3414B	4	Batterie 6	MUE 1494	1	Atelier d'improvisation
MUI 3424A	4	Chant jazz 5	MUE 1501	1	Ensemble de guitares jazz
MUI 3424B	4	Chant jazz 6	MUE 1502	1	Ensemble de guitares jazz
MUI 3434A	4	Clarinette jazz 5	MUE 1503	1	Ensemble de guitares jazz
MUI 3434B	4	Clarinette jazz 6	MUE 1504	1	Ensemble de guitares jazz
MUI 3454A	4	Guitare jazz 5	MUE 1521	1	Ensemble de musiques du monde
MUI 3454B	4	Guitare jazz 6	MUE 1522	1	Ensemble de musiques du monde
MUI 3464A	4	Piano jazz 5	MUE 1523	1	Ensemble de musiques du monde
MUI 3464B	4	Piano jazz 6	MUE 1524	1	Ensemble de musiques du monde
MUI 3474A	4	Saxophone jazz 5	MUE 1551	2	Jam-Session 1
MUI 3474B	4	Saxophone jazz 6	MUE 1552	2	Jam-Session 2
MUI 3484A	4	Trompette jazz 5	MUE 1631	1	Ensemble de percussions du monde
MUI 3484B	4	Trompette jazz 6	MUE 1632	1	Ensemble de percussions du monde
MUI 3494A	4	Violon jazz 5	MUE 1633	1	Ensemble de percussions du monde
MUI 3494B	4	Violon jazz 6	MUE 1634	1	Ensemble de percussions du monde
MUI 3524A	4	Trombone jazz 5	MUE 1641	2	Atelier de réalisation vocale jazz
MUI 3524B	4	Trombone jazz 6	MUE 1642	2	Atelier de réalisation vocale jazz
MUI 3534A	4	Contrebasse jazz 5	MUE 1643	2	Atelier de réalisation vocale jazz
MUI 3534B	4	Contrebasse jazz 6	MUE 1644	2	Atelier de réalisation vocale jazz
			MUE 1645	2	Atelier de réalisation vocale jazz
			MUE 1646	2	Atelier de réalisation vocale jazz

Bloc 70G Grands ensembles*Option - Minimum 4 crédits, maximum 8 crédits.*

MUE 1361	1	Chorale jazz
MUE 1362	1	Chorale jazz
MUE 1363	1	Chorale jazz
MUE 1364	1	Chorale jazz
MUE 1365	1	Chorale jazz
MUE 1471	2	Ensemble Big Band
MUE 1472	2	Ensemble Big Band
MUE 1473	2	Ensemble Big Band
MUE 1474	2	Ensemble Big Band
MUE 1611	2	Orchestre de chambre jazz
MUE 1612	2	Orchestre de chambre jazz
MUE 1613	2	Orchestre de chambre jazz
MUE 1614	2	Orchestre de chambre jazz

Bloc 70H Autres ensembles*Option - Maximum 6 crédits.*

MUE 1261	1	Ensemble
----------	---	----------

MUE 1262	1	Ensemble
MUE 1263	1	Ensemble
MUE 1264	1	Ensemble
MUE 1391	1	Ensemble vocal jazz
MUE 1392	1	Ensemble vocal jazz
MUE 1393	1	Ensemble vocal jazz
MUE 1394	1	Ensemble vocal jazz
MUE 1421	1	Atelier d'accompagnement vocal jazz
MUE 1422	1	Atelier d'accompagnement vocal jazz
MUE 1423	1	Atelier d'accompagnement vocal jazz
MUE 1424	1	Atelier d'accompagnement vocal jazz
MUE 1491	1	Atelier d'improvisation
MUE 1492	1	Atelier d'improvisation
MUE 1493	1	Atelier d'improvisation
MUE 1494	1	Atelier d'improvisation
MUE 1501	1	Ensemble de guitares jazz
MUE 1502	1	Ensemble de guitares jazz
MUE 1503	1	Ensemble de guitares jazz
MUE 1504	1	Ensemble de guitares jazz
MUE 1521	1	Ensemble de musiques du monde
MUE 1522	1	Ensemble de musiques du monde
MUE 1523	1	Ensemble de musiques du monde
MUE 1524	1	Ensemble de musiques du monde
MUE 1551	2	Jam-Session 1
MUE 1552	2	Jam-Session 2
MUE 1631	1	Ensemble de percussions du monde
MUE 1632	1	Ensemble de percussions du monde
MUE 1633	1	Ensemble de percussions du monde
MUE 1634	1	Ensemble de percussions du monde
MUE 1641	2	Atelier de réalisation vocale jazz
MUE 1642	2	Atelier de réalisation vocale jazz
MUE 1643	2	Atelier de réalisation vocale jazz
MUE 1644	2	Atelier de réalisation vocale jazz
MUE 1645	2	Atelier de réalisation vocale jazz
MUE 1646	2	Atelier de réalisation vocale jazz

Bloc 70I Sciences et technologies de la musique*Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.*

MUS 1127	3	Création de maquettes audio/MIDI
MUS 1330	3	Techniques d'enregistrement stéréo et sonorisation
MUS 1331	3	Techniques d'enregistrement en studio et mixage
MUS 2325	3	Prise de son créative

Programme 1-615-4-1

Version 02 (A13)

Mineure en musiques numériques**OBJECTIFS**

Ce programme s'adresse essentiellement aux non musiciens qui étudient dans le domaine des arts, de la sociologie et des autres sciences humaines; aux étudiants ayant déjà une formation en musique qui, par cette mineure, désirent poursuivre leur formation musicale à l'université tout en poursuivant une formation dans un autre domaine - en particulier les étudiants faisant un double DEC peuvent être intéressés par cette possibilité

-; aux étudiants étrangers provenant d'une unité où la musicologie est insérée dans un cursus en art, lettres et sciences humaines.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

Pour suivre les cours demandant des préalables musicaux, les étudiants doivent être titulaires d'un DEC en musique ou avoir réussi le test d'admission en théorie musicale. Une audition est requise pour la participation aux cours du bloc Musique d'ensemble.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international* (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres; la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au certificat en musiques numériques. Le programme est associé au secteur arts lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La mineure comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires et 21 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits.

MUS 1300	3	Acoustique musicale
MUS 1321	3	Analyse, synthèse et traitement des sons
MUS 3323	3	Musique de création et technologies

Bloc 70B Électroacoustique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

Les cours MUS 2327 et MUS 2328 sont équivalents au cours MUS 2326.

CIN 2000	3	Pratique et esthétique du son
MTE 1503	3	Atelier de composition électroacoustique
MTE 1504	3	Atelier de composition électroacoustique

MTE 3300	3	Analyse de la musique électroacoustique
MUL 3208X	3	Histoire de la musique électro
MUS 1217	3	Typologie et morphologie sonores
MUS 1330	3	Techniques d'enregistrement stéréo et sonorisation
MUS 1331	3	Techniques d'enregistrement en studio et mixage
MUS 2325	3	Prise de son créative
MUS 2327	3	Création sonore jeux vidéo 1
MUS 2328	3	Création sonore jeux vidéo 2
MUS 3321	3	Psychoacoustique musicale
MUS 3322X	3	Acoustique des instruments de musique

Bloc 70C Informatique musicale et médiatique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

CIN 1105	3	Cinéma d'animation et images composites
CIN 2113	3	Cinéma et technologies numériques
IFT 1135	3	Introduction aux applications mobiles
IFT 1144	3	Introduction à la programmation internet
IFT 1155	3	Programmation mobile à plateforme libre
IFT 1810	3	Introduction à la programmation
IFT 1941	3	Traitement et montage vidéo
IFT 2730	3	Traitement d'images
MUS 1127	3	Création de maquettes audio/MIDI
MUS 1323	3	Création musicale en langage Python 1
MUS 3314X	3	Atelier de musique visuelle 1
MUS 3315X	3	Atelier de musique visuelle 2
MUS 3324X	3	Traitement sonore en temps réel 1
MUS 3328X	3	Lutherie numérique et systèmes interactifs
MUS 3329X	3	Projet en informatique musicale

Bloc 70D Culture musicale et artistique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

****NOTE :** Pour l'inscription aux cours suivants : MUS1001-1002, MUS1100I-J, MTE1100-1120, MUS1315, vous devez avoir reçu la prescription suite aux tests de classement suivant votre admission.**

CIN 1101	3	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN 1102	3	Langage et matières de l'expression
CIN 1103	3	Courants du cinéma contemporain
CIN 2101	3	Théories du cinéma
CIN 2103	3	Analyse filmique
CIN 2108	3	Cinéma expérimental et art vidéo
CIN 2110	3	Le cinéma et les autres arts
DRT 3812	3	Le droit d'auteur en musique
HAR 1200	3	Introduction à l'art moderne
HAR 2195	3	Art, culture et identité au Québec
HAR 2875	3	Images et rôles sociaux de l'artiste
HAR 3900	3	Art et théorie
MTE 1100	3	Introduction à l'écriture et l'analyse 1
MTE 1120	3	Introduction à l'écriture et l'analyse 2
MUL 1101	3	Histoire générale de la musique 1
MUL 1102	3	Histoire générale de la musique 2
MUL 1121	3	Histoire de la musique populaire anglophone
MUL 1132	3	Méthodologie en musique
MUL 1134	3	Introduction à la musicologie
MUL 1246	3	Appréciation musicale des musiques du monde

MUL 2109	3	Analyse des musiques de film
MUL 2115	3	Histoire et analyse du jazz - Origines
MUL 2116	3	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945
MUL 2117	3	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959
MUL 2118	3	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui
MUL 2119	3	Histoire de la musique de film
MUL 3240X	3	Musicologie cognitive
MUL 3314	3	Introduction à l'ethnomusicologie
MUL 3320X	3	Enjeux contemporains des musiques du monde
MUL 3331	3	Théories et contextes de la musique ancienne
MUL 3333X	3	Courants historiques en musique, art et société
MUL 3334	3	Introduction à la sociomusicologie
MUL 3344	3	Sociomusicologie contemporaine
MUS 1001	3	Formation auditive en musique 1
MUS 1002	3	Formation auditive en musique 2
MUS 1100I	3	Apprentissage auditif tonal 1
MUS 1100J	3	Apprentissage auditif tonal 2
MUS 1315	3	Initiation à la théorie musicale
MUS 2134	3	Le métier du musicien
MUS 2135	3	Musique, institutions et politiques culturelles
SOL 1017	3	Théories contemporaines
SOL 3410	3	Technosciences, culture et société

Bloc 70E Musique d'ensemble*Option - Maximum 4 crédits.*

MUE 1281	1	Chorale
MUE 1282	1	Chorale
MUE 1283	1	Chorale
MUE 1284	1	Chorale
MUE 1341	1	Gamelan
MUE 1342	1	Gamelan
MUE 1343	1	Gamelan
MUE 1344	1	Gamelan
MUE 1361	1	Chorale jazz
MUE 1362	1	Chorale jazz
MUE 1363	1	Chorale jazz
MUE 1364	1	Chorale jazz
MUE 1441	2	Orchestre
MUE 1442	2	Orchestre
MUE 1471	2	Ensemble Big Band
MUE 1472	2	Ensemble Big Band
MUE 1491	1	Atelier d'improvisation
MUE 1492	1	Atelier d'improvisation
MUE 1493	1	Atelier d'improvisation
MUE 1494	1	Atelier d'improvisation
MUE 1531	1	Ensemble de musique traditionnelle
MUE 1532	1	Ensemble de musique traditionnelle
MUE 1601	1	Ensemble électroacoustique
MUE 1602	1	Ensemble électroacoustique
MUE 1603	1	Ensemble électroacoustique
MUE 1604	1	Ensemble électroacoustique
MUE 1611	2	Orchestre de chambre jazz

MUE 1612	2	Orchestre de chambre jazz
MUE 2351	1	Atelier - arts performatifs 1
MUE 2352	2	Atelier - arts performatifs 2

Programme 1-615-4-2

Version 00 (A18)

Mineure en musiques, histoire et sociétés**OBJECTIFS**

- Former au domaine musical et aux matières essentielles à l'étude de la musique des étudiants qui n'ont pas reçu de formation académique en musique;
- sensibiliser les étudiants provenant d'autres disciplines aux diverses approches du phénomène musical (notamment esthétique, sociologie, ethnomusicologie, histoire);
- offrir la possibilité d'une pratique musicale d'ensemble ou individuelle (chorale, clavier).

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international* (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres; la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au certificat en musiques, histoire et sociétés. Le programme est associé au secteur arts lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

STRUCTURE DU PROGRAMME**Segment 70**

Ce programme comporte 30 crédits à option.

Bloc 70A Fondements

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

MUL 1134	3	Introduction à la musicologie
MUL 1245	3	Esthétique musicale
MUL 3314	3	Introduction à l'ethnomusicologie

MUL 3334 3 Introduction à la sociomusicologie

Bloc 70B Histoire des musiques occidentales

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

MUL 1101 3 Histoire générale de la musique 1
 MUL 1102 3 Histoire générale de la musique 2
 MUL 1105 3 Histoire de la musique baroque
 MUL 1106 3 Histoire de la musique classique
 MUL 1107 3 Histoire de la musique romantique
 MUL 1115 3 Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance
 MUL 1116 3 Histoire de la musique moderne
 MUL 1117 3 Histoire de la musique contemporaine
 MUL 1121 3 Histoire de la musique populaire anglophone
 MUL 1748 3 Histoire de la mélodie et du lied
 MUL 1749 3 Histoire de l'opéra
 MUL 2115 3 Histoire et analyse du jazz - Origines
 MUL 2116 3 Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945
 MUL 2117 3 Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959
 MUL 2118 3 Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui
 MUL 2119 3 Histoire de la musique de film
 MUL 3208X 3 Histoire de la musique électro

Bloc 70C Musiques et sociétés

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

DRT 3812 3 Le droit d'auteur en musique
 MUL 1246 3 Appréciation musicale des musiques du monde
 MUL 2450 3 Historiographie musicale et analyse
 MUL 3320X 3 Enjeux contemporains des musiques du monde
 MUL 3331 3 Théories et contextes de la musique ancienne
 MUL 3332 3 Écrire sur la musique
 MUL 3333X 3 Courants historiques en musique, art et société
 MUL 3344 3 Sociomusicologie contemporaine
 MUS 2134 3 Le métier de musicien
 MUS 2135 3 Musique, institutions et politiques culturelles

Bloc 70D Théories et pratique musicales

Option - Minimum 0 crédits, maximum 9 crédits.

****NOTE :** Pour l'inscription aux cours suivants : MUS1001-1002, MUS1100-J, MTE1100-1120 et MUS1315, vous devez passer les tests de classement afin de déterminer votre niveau. Veuillez communiquer avec votre TGDE**

MTE 1100 3 Introduction à l'écriture et l'analyse 1
 MTE 1120 3 Introduction à l'écriture et l'analyse 2
 MUE 1281 1 Chorale
 MUE 1282 1 Chorale
 MUE 1283 1 Chorale
 MUE 1284 1 Chorale
 MUE 1341 1 Gamelan
 MUE 1342 1 Gamelan
 MUE 1343 1 Gamelan
 MUE 1344 1 Gamelan
 MUE 1361 1 Chorale jazz
 MUE 1362 1 Chorale jazz
 MUE 1363 1 Chorale jazz
 MUE 1364 1 Chorale jazz
 MUE 1441 2 Orchestre

MUE 1442 2 Orchestre
 MUE 1443 2 Orchestre
 MUE 1444 2 Orchestre
 MUI 1162A 2 Connaissance du clavier 1
 MUI 1162B 2 Connaissance du clavier 2
 MUI 2162A 2 Connaissance du clavier 3
 MUI 2162B 2 Connaissance du clavier 4
 MUL 11101 0 Soutien à la rédaction en musique 1
 MUL 11102 3 Soutien à la rédaction en musique 2
 MUL 1132 3 Méthodologie en musique
 MUS 1001 3 Formation auditive en musique 1
 MUS 1002 3 Formation auditive en musique 2
 MUS 1100I 3 Apprentissage auditif tonal 1
 MUS 1100J 3 Apprentissage auditif tonal 2
 MUS 1315 3 Initiation à la théorie musicale
 MUS 1327 3 Initiation à l'audio pour le jeu vidéo

Programme 1-615-5-0

Version 00 (A18)

Certificat en musique et arts

OBJECTIFS

Les objectifs pédagogiques du programme sont les suivants:

- Favoriser la connaissance mutuelle des deux disciplines sœurs que sont l'histoire de la musique et l'histoire de l'art.
- Penser l'interdisciplinarité entre musique et histoire de l'art dans une perspective comparatiste des objets et des méthodes historiques.
- Relier l'étude de musique à des perspectives épistémologiques plus larges en sciences humaines.
- Apprendre à construire un discours interartistique en vue d'activités de médiations culturelles intégrant la musique et l'art.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

Pour suivre les cours demandant des préalables musicaux, les étudiants doivent être titulaires d'un DEC en musique ou avoir réussi le test d'admission en théorie musicale. Une audition est requise pour la participation aux cours du bloc Musique d'ensemble.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international* (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres; la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au certificat en musique et arts. Le programme est associé au secteur arts lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le certificat comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du certificat sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires et 21 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits.

MUL 1101	3	Histoire générale de la musique 1
MUL 1245	3	Esthétique musicale
MUL 3333X	3	Courants historiques en musique, art et société

Bloc 70B Histoire de la musique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

MUL 1102	3	Histoire générale de la musique 2
MUL 1105	3	Histoire de la musique baroque
MUL 1106	3	Histoire de la musique classique
MUL 1107	3	Histoire de la musique romantique
MUL 1115	3	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance
MUL 1116	3	Histoire de la musique moderne
MUL 1117	3	Histoire de la musique contemporaine
MUL 1121	3	Histoire de la musique populaire anglophone
MUL 2115	3	Histoire et analyse du jazz - Origines
MUL 2116	3	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945
MUL 2117	3	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959
MUL 2118	3	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui
MUL 2119	3	Histoire de la musique de film
MUL 3208X	3	Histoire de la musique électro
MUL 3331	3	Théories et contextes de la musique ancienne

Bloc 70C Musique et sociétés

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

DRT 3812	3	Le droit d'auteur en musique
MTE 1100	3	Introduction à l'écriture et l'analyse 1
MTE 1120	3	Introduction à l'écriture et l'analyse 2
MUL 1132	3	Méthodologie en musique
MUL 1246	3	Appréciation musicale des musiques du monde
MUL 3314	3	Introduction à l'ethnomusicologie
MUL 3320X	3	Enjeux contemporains des musiques du monde
MUL 3332	3	Écrire sur la musique
MUL 3334	3	Introduction à la sociomusicologie

MUL 3344	3	Sociomusicologie contemporaine
MUS 1300	3	Acoustique musicale
MUS 1315	3	Initiation à la théorie musicale
MUS 1327	3	Initiation à l'audio pour le jeu vidéo
MUS 2135	3	Musique, institutions et politiques culturelles

Bloc 70D Histoire de l'art

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

HAR 1090	3	La Renaissance : une définition
HAR 1130	3	Autour de l'impressionnisme
HAR 1145	3	L'oeuvre d'art et ses récits
HAR 1200	3	Introduction à l'art moderne
HAR 2070	3	La cathédrale gothique
HAR 2090	3	L'art de la Renaissance à Rome
HAR 2195	3	Art, culture et identité au Québec
HAR 2780	3	Art, genres et sexualités
HAR 3056	3	Reliques et pèlerinages
HAR 3230	3	Sociologie de l'art
HAR 3420	3	L'art de la Renaissance à Venise
HAR 3450	3	Économie de l'art

Programme 1-620-1-1

Version 04 (A16)

Baccalauréat en musique – Écriture (B. Mus.)**RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME**

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 15 crédits par trimestre, sauf exception autorisée par l'autorité compétente. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de 9 crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

- L'étudiant ne peut s'inscrire à un cours d'instrument s'il n'est inscrit à deux cours théoriques.
- L'étudiant doit suivre les cours MUS 1004 et 1005 Solfège dictée 1 et 2 en première année à moins qu'il soit tenu de réussir des cours de mise à niveau auquel cas, il devra les suivre au moment indiqué par l'autorité compétente.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de six années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue à un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au baccalauréat en musique (B. Mus.).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Il est offert avec un tronc commun (segment 01) et sept orientations :

- orientation Cordes (segment 70)
- orientation Cuivres (segment 71)
- orientation Bois (segment 72)
- orientation Instruments anciens (segment 73)
- orientation Claviers (segment 74)
- orientation Chant et autres instruments (segment 75)
- orientation Jazz (segment 76).

Segment 01 Commun aux sept orientations

Les crédits du Tronc commun sont répartis de la façon suivante : 51 crédits obligatoires, de 36 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 01A

Obligatoire - 51 crédits.

MTE 1110	3	Contrepoint 1
MTE 1111	3	Contrepoint 2
MTE 1220	3	Harmonie 1
MTE 1221	3	Harmonie 2
MTE 2110	3	Contrepoint 3
MTE 2111	3	Contrepoint 4
MTE 2116	3	Instrumentation
MTE 2117	3	Orchestration par section
MTE 2210	3	Analyse musicale 1
MTE 2211	3	Analyse musicale 2
MTE 3010	3	Harmonie avancée 1
MTE 3011	3	Harmonie avancée 2
MTE 3116	3	Orchestration symphonique 1
MTE 3117X	3	Orchestration symphonique 2
MUL 1132	3	Méthodologie en musique
MUS 1004	3	Solfège et dictée 1
MUS 1005	3	Solfège et dictée 2

Bloc 01B Formation auditive et éléments de théorie musicale

Option - Minimum 6 crédits, maximum 8 crédits.

****NOTE :** Pour l'inscription aux cours suivants : MUS1001-1002, MUS1100I-J, MTE1100-1120, MUS1315, vous devez avoir reçu la prescription suite aux tests de classement suivant votre admission. **

MTE 1100	3	Introduction à l'écriture et l'analyse 1
MTE 1120	3	Introduction à l'écriture et l'analyse 2
MTE 12041	0	Analyse du discours harmonique tonal 1
MTE 12042	6	Analyse du discours harmonique tonal 2
MUS 1001	3	Formation auditive en musique 1
MUS 1002	3	Formation auditive en musique 2
MUS 1100I	3	Apprentissage auditif tonal 1
MUS 1100J	3	Apprentissage auditif tonal 2
MUS 1103	3	Formation auditive en musique traditionnelle
MUS 1315	3	Initiation à la théorie musicale
MUS 2004	3	Solfège et dictée 3
MUS 2005	3	Solfège et dictée 4
MUS 2204B	1	Atelier de lecture vocale 1
MUS 2205B	1	Atelier de lecture vocale 2

Bloc 01C Composition

Option - Maximum 6 crédits.

MCT 1301	3	Atelier de composition jazz 1
MCT 1302	3	Atelier de composition jazz 2
MCT 1401	3	Composition 1
MCT 1402	3	Composition 2

Bloc 01D Écriture et analyse

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

MTE 1205	3	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 1
MTE 1206	3	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 2
MTE 1315	3	Harmonie jazz 1
MTE 1316	3	Harmonie jazz 2
MTE 1403	3	Atelier de composition contemporaine 1
MTE 1404	3	Atelier de composition contemporaine 2
MTE 2212	3	Analyse musicale 3
MTE 2315	3	Arrangement jazz 1
MTE 2316	3	Arrangement jazz 2
MTE 3321	3	Analyse des musiques du monde
MUL 2115	3	Histoire et analyse du jazz - Origines
MUL 2116	3	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945
MUL 2117	3	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959
MUL 2118	3	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui
MUL 3240X	3	Musicologie cognitive

Bloc 01E Outils

Option - Maximum 9 crédits.

DRT 3812	3	Le droit d'auteur en musique
FRA 1009	3	Grammaire du français
MUL 11101	0	Soutien à la rédaction en musique 1
MUL 11102	3	Soutien à la rédaction en musique 2
MUL 3332	3	Écrire sur la musique
MUS 1127	3	Création de maquettes audio/MIDI
MUS 2134	3	Le métier du musicien
MUS 2135	3	Musique, institutions et politiques culturelles
MUS 3127X	3	Création de maquettes MIDI orchestrales

Bloc 01F Grands ensembles

Option - Minimum 3 crédits, maximum 10 crédits.

MUE 1281	1	Chorale
MUE 1282	1	Chorale
MUE 1283	1	Chorale
MUE 1284	1	Chorale
MUE 1285	1	Chorale
MUE 1286	1	Chorale
MUE 1287	1	Chorale
MUE 1288	1	Chorale
MUE 1341	1	Gamelan
MUE 1342	1	Gamelan
MUE 1343	1	Gamelan
MUE 1344	1	Gamelan
MUE 1345	1	Gamelan
MUE 1346	1	Gamelan

MUE 1347	1	Gamelan
MUE 1348	1	Gamelan
MUE 1361	1	Chorale jazz
MUE 1362	1	Chorale jazz
MUE 1363	1	Chorale jazz
MUE 1364	1	Chorale jazz
MUE 1365	1	Chorale jazz
MUE 1366	1	Chorale jazz
MUE 1367	1	Chorale jazz
MUE 1368	1	Chorale jazz
MUE 1431	2	Harmonie de concert
MUE 1432	2	Harmonie de concert
MUE 1433	2	Harmonie de concert
MUE 1434	2	Harmonie de concert
MUE 1435	2	Harmonie de concert
MUE 1441	2	Orchestre
MUE 1442	2	Orchestre
MUE 1443	2	Orchestre
MUE 1444	2	Orchestre
MUE 1445	2	Orchestre

Bloc 01G Autres ensembles*Option - Maximum 4 crédits.*

MUE 1151	1	Atelier de musique baroque
MUE 1152	1	Atelier de musique baroque
MUE 1153	1	Atelier de musique baroque
MUE 1154	1	Atelier de musique baroque
MUE 1161	1	Atelier de musique contemporaine 1
MUE 1162	1	Atelier de musique contemporaine 2
MUE 1241	1	Ensemble musique de chambre
MUE 1242	1	Ensemble musique de chambre
MUE 1243	1	Ensemble musique de chambre
MUE 1244	1	Ensemble musique de chambre
MUE 1261	1	Ensemble
MUE 1262	1	Ensemble
MUE 1263	1	Ensemble
MUE 1264	1	Ensemble
MUE 1491	1	Atelier d'improvisation
MUE 1492	1	Atelier d'improvisation
MUE 1493	1	Atelier d'improvisation
MUE 1494	1	Atelier d'improvisation
MUE 1531	1	Ensemble de musique traditionnelle
MUE 1532	1	Ensemble de musique traditionnelle

Bloc 01H Histoire de la musique*Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.*

MUL 1101	3	Histoire générale de la musique 1
MUL 1102	3	Histoire générale de la musique 2
MUL 1105	3	Histoire de la musique baroque
MUL 1106	3	Histoire de la musique classique
MUL 1107	3	Histoire de la musique romantique
MUL 1115	3	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance

MUL 1116	3	Histoire de la musique moderne
MUL 1117	3	Histoire de la musique contemporaine
MUL 3208X	3	Histoire de la musique électro

Bloc 01I Musique, arts et société*Option - Maximum 6 crédits.*

CIN 1101	3	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN 1102	3	Langage et matières de l'expression
CIN 1103	3	Courants du cinéma contemporain
CIN 1105	3	Cinéma d'animation et images composites
CIN 2108	3	Cinéma expérimental et art vidéo
CIN 2110	3	Le cinéma et les autres arts
EMU 1310	1	Technique de direction
EMU 1320	2	Technique de direction avec application
MUL 1121	3	Histoire de la musique populaire anglophone
MUL 1245	3	Esthétique musicale
MUL 1748	3	Histoire de la mélodie et du lied
MUL 1749	3	Histoire de l'opéra
MUL 2109	3	Analyse des musiques de film
MUL 2119	3	Histoire de la musique de film
MUL 3331	3	Théories et contextes de la musique ancienne
MUL 3334	3	Introduction à la sociomusicologie
MUL 3344	3	Sociomusicologie contemporaine
MUS 3314X	3	Atelier de musique visuelle 1
MUS 3315X	3	Atelier de musique visuelle 2

Bloc 01J Langues et cultures internationales*Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.*

ALL 1901	3	Allemand 1 (niveau A1.1)
ALL 1902	3	Allemand 2 (niveau A1.2)
ALL 1903	3	Allemand 3 (niveau A2.1)
ALL 1904	3	Allemand 4 (niveau A2.2)
ALL 1905	3	Allemand 5 (niveau B1.1)
ALL 1906	3	Allemand 6 (niveau B1.2)
ANG 1903	3	Anglais 3 (niveau B1.1)
ANG 1904	3	Anglais 4 (niveau B1.2)
ANG 1905	3	Anglais 5 (niveau B2.1)
ANG 1906	3	Anglais 6 (niveau B2.2)
ANG 1911	3	Lire en anglais 1 (niveau B1)
ANT 1010	3	Les grandes théories en ethnologie
ANT 1013	3	Éléments d'ethnologie
ANT 1611	3	Langage, culture, société
ESP 1901	3	Espagnol 1 (niveau A1)
ESP 1902	3	Espagnol 2 (niveau A2)
ESP 1903	3	Espagnol 3 (niveau B1.1)
ESP 1904	3	Espagnol 4 (niveau B1.2)
ITL 1901	3	Italien 1 (niveau A1)
ITL 1902	3	Italien 2 (niveau A2)
ITL 1903	3	Italien 3 (niveau B1.1)
ITL 1904	3	Italien 4 (niveau B1.2)
MUL 1246	3	Appréciation musicale des musiques du monde
MUL 3320X	3	Enjeux contemporains des musiques du monde

REL 1208 3 Introduction aux grandes religions

Bloc 01K Électroacoustique et informatique musicale

Option - Maximum 6 crédits.

MTE 3300 3 Analyse de la musique électroacoustique
 MUS 1217 3 Typologie et morphologie sonores
 MUS 1300 3 Acoustique musicale
 MUS 1321 3 Analyse, synthèse et traitement des sons
 MUS 1323 3 Création musicale en langage Python 1
 MUS 1330 3 Techniques d'enregistrement stéréo et sonorisation
 MUS 1331 3 Techniques d'enregistrement en studio et mixage
 MUS 2325 3 Prise de son créative
 MUS 2327 3 Création sonore jeux vidéo 1
 MUS 2328 3 Création sonore jeux vidéo 2
 MUS 3321 3 Psychoacoustique musicale
 MUS 3322X 3 Acoustique des instruments de musique
 MUS 3323 3 Musique de création et technologies
 MUS 3324X 3 Traitement sonore en temps réel 1
 MUS 3329X 3 Projet en informatique musicale

Bloc 01Z

Choix - 3 crédits.

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes

L'Orientéation comporte de 3 à 11 crédits à option.

Bloc 70A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

MUI 1103A 3 Alto 1
 MUI 1103B 3 Alto 2
 MUI 1162A 2 Connaissance du clavier 1
 MUI 1162B 2 Connaissance du clavier 2
 MUI 1173A 3 Contrebasse 1
 MUI 1173B 3 Contrebasse 2
 MUI 1303A 3 Violon 1
 MUI 1303B 3 Violon 2
 MUI 1313A 3 Violoncelle 1
 MUI 1313B 3 Violoncelle 2
 MUI 2103A 3 Alto 3
 MUI 2173A 3 Contrebasse 3
 MUI 2303A 3 Violon 3
 MUI 2313A 3 Violoncelle 3

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres

L'Orientéation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 71A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

MUI 1162A 2 Connaissance du clavier 1
 MUI 1162B 2 Connaissance du clavier 2
 MUI 1183A 3 Cor 1
 MUI 1183B 3 Cor 2
 MUI 1273A 3 Trombone 1
 MUI 1273B 3 Trombone 2
 MUI 1283A 3 Trompette 1
 MUI 1283B 3 Trompette 2

MUI 1293A 3 Tuba 1
 MUI 1293B 3 Tuba 2
 MUI 1723A 3 Euphonium
 MUI 1723B 3 Euphonium
 MUI 2183A 3 Cor 3
 MUI 2273A 3 Trombone 3
 MUI 2283A 3 Trompette 3
 MUI 2293A 3 Tuba 3
 MUI 2723A 3 Euphonium
 MUI 2723B 3 Euphonium
 MUI 3723A 3 Euphonium
 MUI 3723B 3 Euphonium

Bloc 71B Ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

MUE 1211 1 Ensemble cuivres
 MUE 1212 1 Ensemble cuivres
 MUE 1213 1 Ensemble cuivres
 MUE 1214 1 Ensemble cuivres
 MUE 1251 1 Ensemble d'instruments à vent
 MUE 1252 1 Ensemble d'instruments à vent
 MUE 1253 1 Ensemble d'instruments à vent
 MUE 1254 1 Ensemble d'instruments à vent
 MUE 1571 1 Ensemble de cors
 MUE 1572 1 Ensemble de cors
 MUE 1573 1 Ensemble de cors
 MUE 1574 1 Ensemble de cors

Segment 72 Propre à l'orientation Bois

L'Orientéation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 72A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

MUI 1123A 3 Basson 1
 MUI 1123B 3 Basson 2
 MUI 1143A 3 Clarinette 1
 MUI 1143B 3 Clarinette 2
 MUI 1162A 2 Connaissance du clavier 1
 MUI 1162B 2 Connaissance du clavier 2
 MUI 1193A 3 Flûte traversière 1
 MUI 1193B 3 Flûte traversière 2
 MUI 1223A 3 Hautbois 1
 MUI 1223B 3 Hautbois 2
 MUI 1263A 3 Saxophone 1
 MUI 1263B 3 Saxophone 2
 MUI 2123A 3 Basson 3
 MUI 2143A 3 Clarinette 3
 MUI 2193A 3 Flûte traversière 3
 MUI 2223A 3 Hautbois 3
 MUI 2263A 3 Saxophone 3

Bloc 72B Ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

MUE 1221 1 Ensemble flûtes

MUE 1222	1	Ensemble flûtes
MUE 1223	1	Ensemble flûtes
MUE 1224	1	Ensemble flûtes
MUE 1251	1	Ensemble d'instruments à vent
MUE 1252	1	Ensemble d'instruments à vent
MUE 1253	1	Ensemble d'instruments à vent
MUE 1254	1	Ensemble d'instruments à vent
MUE 1271	1	Quatuor de saxophones
MUE 1272	1	Quatuor de saxophones
MUE 1273	1	Quatuor de saxophones
MUE 1274	1	Quatuor de saxophones
MUE 1381	1	Ensemble clarinettes
MUE 1382	1	Ensemble clarinettes
MUE 1383	1	Ensemble clarinettes
MUE 1384	1	Ensemble clarinettes

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens

L'Orientation comporte de 3 à 11 crédits à option.

Bloc 73A Instrument*Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.*

MUI 1023A	3	Flûte baroque 1
MUI 1023B	3	Flûte baroque 2
MUI 1033A	3	Flûte à bec 1
MUI 1033B	3	Flûte à bec 2
MUI 1043A	3	Hautbois baroque 1
MUI 1043B	3	Hautbois baroque 2
MUI 1053A	3	Luth 1
MUI 1053B	3	Luth 2
MUI 1073A	3	Violon baroque 1
MUI 1073B	3	Violon baroque 2
MUI 1083A	3	Viole de gambe 1
MUI 1083B	3	Viole de gambe 2
MUI 1162A	2	Connaissance du clavier 1
MUI 1162B	2	Connaissance du clavier 2
MUI 1703A	3	Basson baroque
MUI 1703B	3	Basson baroque
MUI 1713A	3	Cors baroque et naturel
MUI 1713B	3	Cors baroque et naturel
MUI 1733A	3	Violoncelle baroque
MUI 1733B	3	Violoncelle baroque
MUI 2023A	3	Flûte baroque 3
MUI 2033A	3	Flûte à bec 3
MUI 2043A	3	Hautbois baroque 3
MUI 2053A	3	Luth 3
MUI 2073A	3	Violon baroque 3
MUI 2083A	3	Viole de gambe 3
MUI 2703A	3	Basson baroque
MUI 2703B	3	Basson baroque
MUI 2713A	3	Cors baroque et naturel
MUI 2713B	3	Cors baroque et naturel
MUI 2733A	3	Violoncelle baroque 3
MUI 2734A	4	Violoncelle baroque

MUI 2734B	4	Violoncelle baroque
MUI 3703A	3	Basson baroque
MUI 3703B	3	Basson baroque
MUI 3713A	3	Cors baroque et naturel
MUI 3713B	3	Cors baroque et naturel
MUI 3734A	4	Violoncelle baroque
MUI 3734B	4	Violoncelle baroque

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers

L'Orientation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 74A Instrument*Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.*

MUI 1153A	3	Clavecin 1
MUI 1153B	3	Clavecin 2
MUI 1162A	2	Connaissance du clavier 1
MUI 1162B	2	Connaissance du clavier 2
MUI 1233A	3	Orgue 1
MUI 1233B	3	Orgue 2
MUI 1253A	3	Piano 1
MUI 1253B	3	Piano 2
MUI 2153A	3	Clavecin 3
MUI 2162A	2	Connaissance du clavier 3
MUI 2233A	3	Orgue 3
MUI 2253A	3	Piano 3

Bloc 74B Ensemble*Option - Maximum 4 crédits.*

MUE 1191	1	Ensemble claviers
MUE 1192	1	Ensemble claviers
MUE 1193	1	Ensemble claviers
MUE 1194	1	Ensemble claviers

Segment 75 Propre à l'orientation Chant et autres instruments

L'Orientation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 75A Instrument*Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.*

MUI 1132A	2	Chant 1
MUI 1132B	2	Chant 2
MUI 1162A	2	Connaissance du clavier 1
MUI 1162B	2	Connaissance du clavier 2
MUI 1203A	3	Guitare 1
MUI 1203B	3	Guitare 2
MUI 1213A	3	Harpe 1
MUI 1213B	3	Harpe 2
MUI 1243A	3	Percussion 1
MUI 1243B	3	Percussion 2
MUI 2132A	2	Chant 3
MUI 2203A	3	Guitare 3
MUI 2213A	3	Harpe 3
MUI 2243A	3	Percussion 3

Bloc 75B Ensemble*Option - Maximum 4 crédits.*

MUE 1171	1	Atelier de percussion
MUE 1172	1	Atelier de percussion

MUE 1173	1	Atelier de percussion
MUE 1174	1	Atelier de percussion
MUE 1231	1	Ensemble guitares
MUE 1232	1	Ensemble guitares
MUE 1233	1	Ensemble guitares
MUE 1234	1	Ensemble guitares

Segment 76 Propre à l'orientation Jazz

L'Orientation comporte de 3 à 11 crédits à option.

Bloc 76A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

MUI 1162A	2	Connaissance du clavier 1
MUI 1162B	2	Connaissance du clavier 2
MUI 1403A	3	Basse électrique 1
MUI 1403B	3	Basse électrique 2
MUI 1413A	3	Batterie 1
MUI 1413B	3	Batterie 2
MUI 1423A	3	Chant jazz 1
MUI 1423B	3	Chant jazz 2
MUI 1453A	3	Guitare jazz 1
MUI 1453B	3	Guitare jazz 2
MUI 1463A	3	Piano jazz 1
MUI 1463B	3	Piano jazz 2
MUI 1473A	3	Saxophone jazz 1
MUI 1473B	3	Saxophone jazz 2
MUI 1483A	3	Trompette jazz 1
MUI 1483B	3	Trompette jazz 2
MUI 1523A	3	Trombone jazz 1
MUI 1523B	3	Trombone jazz 2
MUI 1533A	3	Contrebasse jazz 1
MUI 1533B	3	Contrebasse jazz 2
MUI 2403A	3	Basse électrique 3
MUI 2413A	3	Batterie 3
MUI 2423A	3	Chant jazz 3
MUI 2453A	3	Guitare jazz 3
MUI 2463A	3	Piano jazz 3
MUI 2473A	3	Saxophone jazz 3
MUI 2483A	3	Trompette jazz 3
MUI 2523A	3	Trombone jazz 3
MUI 2533A	3	Contrebasse jazz 3
MUI 2543A	3	Harmonica jazz 3

Programme 1-620-2-0

Version 00 (H18)

Majeure en écriture musicale**OBJECTIFS**

Ce programme combine la pratique continue de l'écriture à l'analyse du répertoire musical occidental. Le volet pratique de cette formation est central. L'étudiant écrit de la musique sur une base hebdomadaire et ses travaux sont corrigés et commentés par ses professeurs. Dans le cadre d'ateliers en petits groupes, ses contrepoints, harmonisations, orchestrations et exercices libres sont joués, analysés et discutés. Le programme donne aussi à l'étudiant la possibilité de suivre des cours d'arrangement jazz, de composition et de direction d'orchestre.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant s'inscrit à un minimum de 9 crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

Pour suivre les cours demandant des préalables musicaux, les étudiants doivent être titulaires d'un DEC en musique ou avoir réussi le test d'admission en théorie musicale. Une audition est requise pour la participation aux cours de chorale et d'orchestre du bloc 01F.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international* (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de quatre trimestres; la scolarité maximale, de cinq années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au Diplôme en écriture musicale. Le programme est associé au secteur arts lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Ce programme totalise 60 crédits : 30 crédits obligatoires, 30 à option et 0 au choix.

Segment 70

Les crédits de la Majeure sont répartis de la façon suivante: 30 crédits obligatoires et 30 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 30 crédits

MTE 1110	3	Contrepoint 1
MTE 1111	3	Contrepoint 2
MTE 1220	3	Harmonie 1
MTE 1221	3	Harmonie 2
MTE 2116	3	Instrumentation
MTE 2117	3	Orchestration par section
MTE 2210	3	Analyse musicale 1
MTE 2211	3	Analyse musicale 2
MUS 1004	3	Solfège et dictée 1
MUS 1005	3	Solfège et dictée 2

Bloc 70B Écriture et techniques de composition

Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

****NOTE :** Pour l'inscription aux cours suivants : MUS1001-1002, MUS1100-J, MTE1100-1120, MUS1315, vous devez avoir reçu la prescription suite aux tests de classement suivant votre admission.**

MTE 1100	3	Introduction à l'écriture et l'analyse 1
MTE 1120	3	Introduction à l'écriture et l'analyse 2
MTE 1315	3	Harmonie jazz 1
MTE 1316	3	Harmonie jazz 2
MTE 1403	3	Atelier de composition contemporaine 1
MTE 1404	3	Atelier de composition contemporaine 2
MTE 2110	3	Contrepoint 3
MTE 2111	3	Contrepoint 4
MTE 2315	3	Arrangement jazz 1
MTE 2316	3	Arrangement jazz 2
MTE 3010	3	Harmonie avancée 1
MTE 3011	3	Harmonie avancée 2
MTE 3116	3	Orchestration symphonique 1
MTE 3117X	3	Orchestration symphonique 2
MUS 1001	3	Formation auditive en musique 1
MUS 1002	3	Formation auditive en musique 2
MUS 1100I	3	Apprentissage auditif tonal 1
MUS 1100J	3	Apprentissage auditif tonal 2
MUS 1315	3	Initiation à la théorie musicale
MUS 2327	3	Création sonore jeux vidéo 1
MUS 3314X	3	Atelier de musique visuelle 1
MUS 3315X	3	Atelier de musique visuelle 2

Bloc 70C Analyse musicale

Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

MTE 12041	0	Analyse du discours harmonique tonal 1
MTE 12042	6	Analyse du discours harmonique tonal 2
MTE 1205	3	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 1
MTE 1206	3	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 2
MTE 2212	3	Analyse musicale 3
MTE 3300	3	Analyse de la musique électroacoustique
MTE 3321	3	Analyse des musiques du monde
MUL 2109	3	Analyse des musiques de film

Bloc 70D Histoire de la musique et théories

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

MUL 1101	3	Histoire générale de la musique 1
MUL 1102	3	Histoire générale de la musique 2
MUL 1105	3	Histoire de la musique baroque
MUL 1106	3	Histoire de la musique classique
MUL 1107	3	Histoire de la musique romantique
MUL 1115	3	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance
MUL 1116	3	Histoire de la musique moderne
MUL 1117	3	Histoire de la musique contemporaine
MUL 1121	3	Histoire de la musique populaire anglophone
MUL 1245	3	Esthétique musicale
MUL 1246	3	Appréciation musicale des musiques du monde
MUL 2115	3	Histoire et analyse du jazz - Origines
MUL 2116	3	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945
MUL 2117	3	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959

MUL 2118	3	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui
MUL 2119	3	Histoire de la musique de film
MUL 3208X	3	Histoire de la musique électro
MUL 3240X	3	Musicologie cognitive
MUL 3331	3	Théories et contextes de la musique ancienne
MUL 3333X	3	Courants historiques en musique, art et société
MUS 1217	3	Typologie et morphologie sonores
MUS 1300	3	Acoustique musicale
MUS 1321	3	Analyse, synthèse et traitement des sons
MUS 3321	3	Psychoacoustique musicale
MUS 3322X	3	Acoustique des instruments de musique

Bloc 70E Outils professionnels et de communication

Option - Minimum 0 crédits, maximum 9 crédits.

DRT 3812	3	Le droit d'auteur en musique
EMU 1310	1	Technique de direction
EMU 1320	2	Technique de direction avec application
FRA 1009	3	Grammaire du français
MUL 1132	3	Méthodologie en musique
MUL 3332	3	Écrire sur la musique
MUS 1127	3	Création de maquettes audio/MIDI
MUS 2134	3	Le métier du musicien
MUS 2135	3	Musique, institutions et politiques culturelles
MUS 3127X	3	Création de maquettes MIDI orchestrales

Bloc 70F Pratique instrumentale et vocale

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

MUE 1281	1	Chorale
MUE 1282	1	Chorale
MUE 1283	1	Chorale
MUE 1284	1	Chorale
MUE 1441	2	Orchestre
MUE 1442	2	Orchestre
MUE 1443	2	Orchestre
MUE 1444	2	Orchestre
MUI 1162A	2	Connaissance du clavier 1
MUI 1162B	2	Connaissance du clavier 2
MUI 2162A	2	Connaissance du clavier 3
MUI 2162B	2	Connaissance du clavier 4

Programme 1-620-4-0

Version 01 (A17)

Mineure en écriture musicale

OBJECTIFS

Le programme de mineure en écriture musicale amène l'étudiant à :

- mettre en relation l'audition, l'écriture et l'analyse musicale;
- mettre en oeuvre les éléments du langage musical de façon rigoureuse et cohérente;
- développer l'habileté à écrire rapidement tout en maintenant un souci de qualité musicale;
- développer sa connaissance du répertoire musical;
- développer son imagination musicale ainsi que ses capacités d'analyse.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

Temps plein

À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre.

Temps partiel

À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de 9 crédits en quatre trimestres.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international* (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres; la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au certificat en écriture musicale. Le programme est associé au secteur arts lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La mineure comprend 30 crédits.

Segment 01

Les crédits sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et 18 crédits à option.

Bloc 01A

Obligatoire - 12 crédits.

MTE 1110	3	Contrepoint 1
MTE 1111	3	Contrepoint 2
MTE 1220	3	Harmonie 1
MTE 1221	3	Harmonie 2

Bloc 01B Écriture, analyse et formation auditive

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

NOTE : Pour l'inscription aux cours suivants : MUS1001-1002, MUS1100I-J, MTE1100-1120, MUS1315, vous devez avoir reçu la prescription suite aux tests de classement suivant votre admission.

MTE 1100	3	Introduction à l'écriture et l'analyse 1
MTE 1120	3	Introduction à l'écriture et l'analyse 2
MTE 12041	0	Analyse du discours harmonique tonal 1
MTE 12042	6	Analyse du discours harmonique tonal 2
MTE 1205	3	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 1
MTE 1206	3	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 2
MTE 1315	3	Harmonie jazz 1

MTE 1316	3	Harmonie jazz 2
MTE 2116	3	Instrumentation
MTE 2117	3	Orchestration par section
MTE 2210	3	Analyse musicale 1
MTE 2211	3	Analyse musicale 2
MTE 3010	3	Harmonie avancée 1
MTE 3011	3	Harmonie avancée 2
MTE 3116	3	Orchestration symphonique 1
MUS 1001	3	Formation auditive en musique 1
MUS 1002	3	Formation auditive en musique 2
MUS 1004	3	Solfège et dictée 1
MUS 1005	3	Solfège et dictée 2
MUS 1100I	3	Apprentissage auditif tonal 1
MUS 1100J	3	Apprentissage auditif tonal 2
MUS 1315	3	Initiation à la théorie musicale

Bloc 01C Histoire et culture musicale

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

MUL 1101	3	Histoire générale de la musique 1
MUL 1102	3	Histoire générale de la musique 2
MUL 1105	3	Histoire de la musique baroque
MUL 1106	3	Histoire de la musique classique
MUL 1107	3	Histoire de la musique romantique
MUL 1115	3	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance
MUL 1116	3	Histoire de la musique moderne
MUL 1117	3	Histoire de la musique contemporaine
MUL 1121	3	Histoire de la musique populaire anglophone
MUL 1246	3	Appréciation musicale des musiques du monde
MUL 2109	3	Analyse des musiques de film
MUL 2115	3	Histoire et analyse du jazz - Origines
MUL 2116	3	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945
MUL 2117	3	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959
MUL 2118	3	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui
MUL 2119	3	Histoire de la musique de film
MUL 3331	3	Théories et contextes de la musique ancienne
MUL 3333X	3	Courants historiques en musique, art et société
MUS 1300	3	Acoustique musicale
MUS 1327	3	Initiation à l'audio pour le jeu vidéo

Bloc 01D Outils professionnels et de communication

Option - Maximum 6 crédits.

DRT 3812	3	Le droit d'auteur en musique
FRA 1009	3	Grammaire du français
MUL 1132	3	Méthodologie en musique
MUL 3332	3	Écrire sur la musique
MUS 2134	3	Le métier du musicien
MUS 2135	3	Musique, institutions et politiques culturelles

Bloc 01E Grands ensembles

Option - Maximum 4 crédits.

MUE 1281	1	Chorale
MUE 1282	1	Chorale
MUE 1283	1	Chorale
MUE 1284	1	Chorale

MUE 1441	2	Orchestre
MUE 1442	2	Orchestre

Programme 1-955-4-4

Version 00 (A13)

Programme d'accès aux études universitaires en musique

OBJECTIFS

Permettre l'accès aux programmes de baccalauréat de la Faculté de musique aux étudiants hors-Québec qui n'ont pas de diplôme d'études collégiales (DEC).

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre. L'étudiant n'est toutefois pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de 9 crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international* (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés, et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres, la scolarité maximale, de deux années.

Art. 8.5 Transfert de cours

Aucun transfert de cours vers un programme régulier ne peut être accordé pour un cours réussi dans le cadre du programme Accès-musique.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

Seul le relevé de notes atteste que le programme est complété et permet la poursuite des études au baccalauréat dans un programme de la Faculté de musique.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Programme totalise 24 crédits.

Segment 70

Le segment comporte de 18 à 36 crédits à option.

Bloc 70A Formation en musique

Option - Minimum 18 crédits, maximum 24 crédits.

NOTE : Pour l'inscription aux cours suivants : MUS1001-1002, MUS1100-J, MTE1100-1120, MUS1315, vous devez avoir reçu la prescription suite aux tests de classement suivant votre admission.

EMU 1310	1	Technique de direction
EMU 1320	2	Technique de direction avec application
MIN 1804	3	Processus d'apprentissage en musique
MTE 1100	3	Introduction à l'écriture et l'analyse 1
MTE 1120	3	Introduction à l'écriture et l'analyse 2
MUE 1151	1	Atelier de musique baroque
MUE 1152	1	Atelier de musique baroque
MUE 1161	1	Atelier de musique contemporaine 1
MUE 1162	1	Atelier de musique contemporaine 2
MUE 1241	1	Ensemble musique de chambre
MUE 1242	1	Ensemble musique de chambre
MUE 1281	1	Chorale
MUE 1282	1	Chorale
MUE 1341	1	Gamelan
MUE 1342	1	Gamelan
MUE 1361	1	Chorale jazz
MUE 1362	1	Chorale jazz
MUE 1411	3	Atelier d'opéra
MUE 1412	3	Atelier d'opéra
MUE 1431	2	Harmonie de concert
MUE 1432	2	Harmonie de concert
MUE 1441	2	Orchestre
MUE 1442	2	Orchestre
MUE 1451	1	Choeur d'opéra
MUE 1452	1	Choeur d'opéra
MUE 1453	1	Choeur d'opéra
MUE 1454	1	Choeur d'opéra
MUE 1481	2	Choeur d'opéra
MUE 1482	2	Choeur d'opéra
MUI 1323A	3	Instrument 1
MUI 1323B	3	Instrument 2
MUL 1101	3	Histoire générale de la musique 1
MUL 1102	3	Histoire générale de la musique 2
MUS 1001	3	Formation auditive en musique 1
MUS 1002	3	Formation auditive en musique 2
MUS 1100I	3	Apprentissage auditif tonal 1
MUS 1100J	3	Apprentissage auditif tonal 2
MUS 1100Y	3	Apprentissage des éléments jazz 1
MUS 1100Z	3	Apprentissage des éléments jazz 2
MUS 1315	3	Initiation à la théorie musicale

Bloc 70B Formation complémentaire

Option - Maximum 6 crédits.

ANT 1010	3	Les grandes théories en ethnologie
ANT 1013	3	Éléments d'ethnologie
ANT 1611	3	Langage, culture, société
CIN 1101	3	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN 1102	3	Langage et matières de l'expression
CIN 1103	3	Courants du cinéma contemporain
HAR 3900	3	Art et théorie
MUS 1327	3	Initiation à l'audio pour le jeu vidéo

REL 1208 3 Introduction aux grandes religions

Bloc 70C Cours de langues

Option - Maximum 6 crédits

ALL 1901	3	Allemand 1 (niveau A1.1)
ALL 1902	3	Allemand 2 (niveau A1.2)
ALL 1903	3	Allemand 3 (niveau A2.1)
ALL 1904	3	Allemand 4 (niveau A2.2)
ALL 1905	3	Allemand 5 (niveau B1.1)
ALL 1906	3	Allemand 6 (niveau B1.2)
ANG 1903	3	Anglais 3 (niveau B1.1)
ANG 1904	3	Anglais 4 (niveau B1.2)
ANG 1905	3	Anglais 5 (niveau B2.1)
ANG 1906	3	Anglais 6 (niveau B2.2)
ANG 1911	3	Lire en anglais 1 (niveau B1)
ESP 1901	3	Espagnol 1 (niveau A1)
ESP 1902	3	Espagnol 2 (niveau A2)
ESP 1903	3	Espagnol 3 (niveau B1.1)
ESP 1904	3	Espagnol 4 (niveau B1.2)
ITL 1901	3	Italien 1 (niveau A1)
ITL 1902	3	Italien 2 (niveau A2)
ITL 1903	3	Italien 3 (niveau B1.1)
ITL 1904	3	Italien 4 (niveau B1.2)